

Le PQ perd le comté de Montréal-St-Marie

Les libéraux comptent maintenant 102 députés



Les forces des Nations unies prennent position entre les Israéliens (au premier plan) et les Egyptiens (au fond, vers la droite), dans la ville même de Suez où se joue le sort de la 3e armée. (Téléphoto AP)

par Michel Roy

Déclarés élus hier dans trois autres circonscriptions, les Libéraux occuperont à l'Assemblée nationale presque tous les fauteuils, 102 sur 110. L'Opposition — fait sans précédent dans toute l'histoire politique du Québec — ne sera constituée que de huit députés, six péquistes et deux créditistes.

Réduite à une poignée d'hommes, qui seront appelés à accomplir à la Chambre et en commissions des tâches nombreuses et exigeantes, l'Opposition a pourtant recueilli lundi 46% des suffrages: 30% au Parti québécois, 11% au Parti créditiste, 5% à l'Union nationale qui n'a plus de délégué à l'Assemblée nationale.

Au lendemain de son historique et gigantesque victoire dont beaucoup d'observateurs attribuent l'ampleur au caractère référendaire de la consultation, M. Bourassa a regagné Québec et, précise son attaché de presse, s'est aussitôt remis à la tâche pour expédier les affaires courantes. Le premier ministre préside ce matin, à 10h30, une réunion du conseil des ministres. Une première rencontre du groupe parlementaire libéral est prévue pour la semaine prochaine.

Entre-temps, M. Bourassa s'emploie à former son nouveau gouvernement.

Hier, à Montréal, le Comité exécutif du Parti québécois a tenu aussi une première réunion pour examiner la situation. Les députés élus et les candidats défaits seront bientôt convoqués afin de faire le point. Chez les partisans de M. René Lévesque, les réactions varient sensiblement, du dégoût à l'amertume, de la révolte contenue à l'optimisme lucide.

Le Parti créditiste, qui a essuyé de lourds revers tout en conservant proportionnellement le même nombre de suffrages qu'en 1970, a perdu son chef, M. Yvon Dupuis. Hier, en fin de journée, le député de Beauce, M. Fabien Roy, réélu dans son comté, a fait savoir qu'il aura un entretien ces jours-ci avec le chef et son collègue, réélu également en Abitibi, M. Camil Samson. Ils feront, eux aussi, le point. Mais, au cours d'une conversation téléphonique, M. Roy a fait preuve d'un dynamisme que l'échec de la veille ne semblait pas avoir entamé. Pour l'essentiel, il attribue le raz de marée libéral à la "peur" artificiellement provoquée par l'organisation libérale la veille du scrutin. Selon Fabien Roy, en effet, des "comités téléphoniques" ont été mis en place dans plusieurs régions afin de prévenir partout les électeurs que le Parti québécois "menaçait" de remporter la victoire dans 35 à 40 comtés, qu'il fallait donc oublier les partisans politiques et réaliser une coalition pour faire échec à l'indépendance.

Dans la nuit de lundi à mardi, le déroulement du scrutin avait été interrompu par suite de difficultés dans trois circonscriptions où les principaux adversaires — libéraux et péquistes — étaient nez à nez. Le dénombrement des bulletins a pris fin hier dans Taillon, Sainte-Marie et Laporte: trois députés libéraux y sont élus de justesse.

La question qui préoccupe à présent aussi bien les partis politiques que la presse et les observateurs est celle-ci: comment se manifesterait l'opposition à une majorité ministérielle aussi écrasante? Les six députés péquistes et les deux députés créditistes ne pourront, à eux seuls, accomplir normalement les

sans de la destitution de M. Nixon, 55% y sont opposés et 17% sont indécis. Au mois d'août, la proportion des Américains opposés à la destitution s'élevait à plus de 70%.

D'autre part, l'ancien procureur spécial Cox, qui témoignait devant la commission judiciaire du Sénat, a reconnu qu'il pouvait être à l'origine d'une "fuite" sur l'intervention du président Nixon, l'an dernier en faveur du conglomérat ITT, alors poursuivi pour in-

Voir page 6: L'impeachment

Voir page 6: Les libéraux

Les milieux fédéraux hésitent à sonner le glas de l'indépendantisme au Québec

par Claude Lemelin

OTTAWA — Comme il fallait s'y attendre, l'exultation était manifeste des deux côtés des Communes, hier, à la suite des résultats étonnants d'un scrutin québécois que tous interprètent comme une victoire importante — mais ni complète si peut-être encore décisive — de l'idéologie fédéraliste sur le sentiment indépendantiste du Québec.

On constatait toutefois de telles divergences de vues entre les partis politiques que la signification "fédérale" de l'énorme balayage réussi par le premier ministre Bourassa et à ses répercussions possibles sur la position des partis — surtout celle des Libéraux et des Progressistes-conservateurs — lors d'élections fédérales que la plupart persistent à prédire pour le printemps de 1974.

Tandis que le sénateur Keith Davey, coprésident de la campagne des libéraux, se réjouissait de cette nouvelle indication que le bastion libéral "tient toujours au Québec", — résultat fort déconcertant pour les Tories, a-t-il dit, et réaffirmait qu'il incombe désormais aux libéraux du reste du pays de donner au premier ministre Trudeau

une nouvelle majorité parlementaire, le lieutenant québécois de M. Stanfield, le député Claude Wagner, se déclarait "stimulé par cette victoire de l'option fédéraliste sur l'option séparatiste, qui enlève à M. Trudeau son principal atout dans le reste du pays, à savoir que seuls les libéraux peuvent résoudre le problème québécois." ce qui permettra selon lui aux progressistes-conservateurs d'exploiter le recul créditiste et de faire élire, surtout dans les régions rurales, la vingtaine de députés québécois dont ils ont besoin pour former le prochain gouvernement.

Mais dans tous les milieux partisans, les commentaires de satisfaction étaient assortis de prudence: et un mot revenait sur toutes les lèvres, "les 30 pour cent". Car malgré la centaine de députés que M. Bourassa a fait élire, les hommes politiques fédéraux ne peuvent ignorer que le scrutin du 29 octobre a accentué la polarisation politique, restauré le bipartisme au Québec, permis au Parti québécois d'obtenir 30 pour cent des suffrages — quelque 200.000 votes de plus, soit environ 7 pour cent, qu'en 1970. De plus, son statut d'opposition officielle lui

Le PQ acceptera-t-il de jouer le rôle d'opposition officielle?

par Jean-V. Dufresne

Cependant que l'exécutif du Parti québécois tenait une première réunion hier à Montréal, les députés élus et les candidats défaits attendaient avec impatience la convocation d'un caucus du parti pour faire le point sur toute la situation au lendemain du balayage libéral.

Pour l'instant, les réactions chez les partisans au lendemain du scrutin vont du dégoût et de l'amertume à l'optimisme le plus lucide.

Près de 850.000 voix, plus de 30% des suffrages entiers et 38% des suffrages francophones, une majorité des voix dans ces derniers comtés montréalais, mais aussi seulement six députés élus, un de moins qu'en 1970. De prestigieux candidats battus, y compris leur chef, pour une deuxième fois, aux mains d'adversaires tantôt valables, tantôt médiocres.

Les stratégies du Parti québécois doivent examiner sans tarder des questions aussi fondamentales que l'avenir même d'un parti qui comptait 110.000 membres enthousiastes, confiants de pouvoir constituer, si non le pouvoir, au moins une opposition nombreuse à l'Assemblée nationale.

D'abord, la cause de la défaite.

Tient-elle uniquement à l'effondrement des "partis de nuisance", l'Union nationale et le Parti créditiste, qui n'ont pu assurer l'étalement des suffrages? Tient-elle essentiellement à un mode de scrutin injuste, à une loi électorale déficiente? Est-ce l'option fondamentale du PQ, l'indépendance politique, qui a mis un frein à la lancée péquiste? Ou est-ce une erreur de fond sur le type de campagne électorale que le parti a choisi de mener?

Déjà chez certains électeurs encore abasourdis par l'incroyable vague libérale qui a vidé les banquettes de l'opposition, on s'interroge sur l'option indépendantiste même du PQ, laquelle, pensent-ils, a hypothéqué les chances du parti de constituer l'une des plus redoutables oppositions parlementaires que le Québec ait connues, sinon peut-être de constituer le gouvernement même.

Cette opinion a été exprimée par plusieurs électeurs qui se sont abstenus de voter PQ à cause de l'indépendance tout en reconnaissant que l'équipe et le programme offraient toutes les garanties souhaitées.

Voir page 9: Le PQ

UN et créditistes en quête d'un chef?

par Pierre O'Neill

Les défaites retentissantes de l'Union nationale et du Parti créditiste pourraient signifier à moyen terme la recherche de deux nouveaux chefs politiques.

L'histoire témoigne que des chefs de partis politiques survivent rarement à une défaite électorale. Dans les cas de MM. Gabriel Loubier et Yvon Dupuis, les revers sont à ce point spectaculaires qu'ils ne sauraient normalement espérer conserver longtemps encore la direction de leur formation politique.

Des 17 sièges remportés en 1970, l'Union nationale n'en a pas réchappé un seul. Le total des suffrages recueillis est passé du même coup de 20 à 5%. De son côté, le Parti créditiste conserve 11% des suffrages mais n'a pu garder que deux des douze députés élus en 1970. Pendant ce temps, M. Loubier perdait son propre comté de Bellechasse par 1.000 voix de majorité tandis que M. Dupuis se classait au troisième rang dans son comté de Saint-Jean.

Quatre des ex-ministres unionistes défaits aux élections de lundi ont tenté d'expliquer la débâcle de leur parti. Selon M. Clément Vincent dans Nicolet-Yamaska et M. Rémi Paul dans Maskinongé, il s'a-

git simplement d'une vague à laquelle il ne servait à rien de résister. "N'importe quel candidat du Parti libéral aurait triomphé."

Respectivement ancien ministre de l'Agriculture et ex-leader parlementaire de l'UN, MM. Vincent et Paul sont également d'accord sur le diagnostic de la défaite. "C'est la peur du séparatisme qui a poussé les électeurs à choisir la sécurité du Parti libéral."

De la part de M. Jean-Noël Tremblay dans Chicoutimi, les explications ne coïncident pas avec l'opinion de ses deux collègues. Dans ce comté, c'est un candidat péquiste, Me Marc-André Bédard, qui a causé la surprise malgré la campagne terrorisante du député unioniste sortant. M. Tremblay a reconnu que la défaite lui faisait et s'est contenté d'ajouter qu'il ne connaissait rien de son avenir.

Pour l'ex-ministre des travaux publics et candidat dans Laurentides-Lafontaine, M. Fernand Lafontaine, c'est pas sorcier; libéraux, péquistes et créditistes étaient complices pour faire disparaître l'Union nationale. Il précise que le plan du Parti libéral visait à effrayer l'électorat afin de polariser toute l'attention sur la thèse de l'indépendance.

Voir page 6: Deux partis

d'après AP et AFP

On assiste depuis hier à une brusque accélération des consultations diplomatiques menées à l'initiative des Américains et le principe de négociations directes entre Israël et l'Égypte en vue d'un règlement de paix semble maintenant acquis (voir aussi page 10).

Certes, le processus déclenché est appelé à être long et difficile, mais la visite, demain, à la Maison-Blanche, de Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, au lendemain de celle de l'émis-saire du président Sadate d'Égypte, M. Ismail Fahmi, indique clairement que les "auspices appropriés" dont parlait la résolution du Conseil de sécurité seront soviéto-américains. De fait, la négociation menée à Washington a sa dimension soviétique avec les consultations parallèles menées par M. Kissinger avec son ami personnel, l'ambassadeur soviétique aux États-Unis, M. Anatoly Dobrynine. A ce propos, le secrétaire d'État et M. Anatoly Dobrynine ont été reçus hier soir à 18h00 par le président Nixon à sa retraite de Camp-David pour discuter des perspectives de paix au Proche-Orient.

Le secrétaire d'État pourrait se rendre au Caire et à Tel Aviv dans les prochains jours, laissant-on d'ailleurs entendre de source proche du département d'État. Le voyage pourrait avoir lieu au cours du prochain weekend.

Au demeurant, alors que le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, annonçait la visite-surprise de Mme Meir, le porte-parole du départe-

ment d'État, M. McCloskey, rendait compte de l'entretien "fructueux et prometteur" Kissinger-Fahmi. On croyait savoir hier soir que l'émis-saire égyptien avait fait preuve d'une "surprenante flexibilité".

Parallèlement, et alors qu'on attend ce matin la conférence de presse du président Sadate, M. Vassili Koutnetsov, pre-

L'IMPEACHMENT

Le mécanisme légal de l'enquête est en marche

WASHINGTON (d'après l'AFP et AP) — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a donné hier à son président, le démocrate Peter Rodino, les pouvoirs d'émettre les subpoena nécessaires à l'enquête qui doit établir si une procédure de destitution peut être engagée contre le président Nixon.

La commission a ainsi mis en marche un mécanisme légal que le président et les représentants républicains ont vainement tenté d'enrayer et qui, si les preuves suffisantes sont réunies contre Richard Nixon, peut amener la Chambre à exiger la comparution du président. Les débats de la commission ont d'ailleurs été très tendus, les républicains accusant le président Rodino de hâter la procédure, et le vote qui s'en suivit fut très serré (21 pour, 17 contre).

M. Rodino a d'ailleurs promis d'user de ses nouveaux droits avec mesure et de toujours consulter le chef du comité républicain de la Chambre des représentants, M. Edward Hutchinson, avant d'invoquer les pouvoirs étendus que la commission lui a confiés. Il a précisé qu'il voyait se rapprocher la procédure de destitution "avec une profonde tristesse et une préoccupation constante pour notre futur système de gouvernement démocratique".

Mais il a également reconnu que, depuis les démissions de MM. Richardson et Ruckelshaus et le renvoi du procureur spécial Cox, il avait reçu quelque 27.634 lettres et télégrammes le pressant d'entreprendre la procédure d'"impeachment". De plus, la commission judiciaire a reçu 13 propositions de destitution appuyées par 59 des 435 membres de la Chambre des représentants, ainsi que 16 résolutions appuyées par cent membres demandant qu'une enquête sur la procédure de destitution soit entreprise.

D'ailleurs, la méfiance du peuple américain envers son président ne diminue guère; ainsi, plus de 350.000 télégrammes réclamant la destitution de Richard Nixon sont parvenus auprès des sénateurs à Washington, depuis la révocation d'Archibald Cox, le 20 octobre. Un sondage Gallup, réalisé immédiatement après la conférence de presse de vendredi dernier, évalue à 28% la proportion des Américains parti-

Les Communes approuvent la participation canadienne

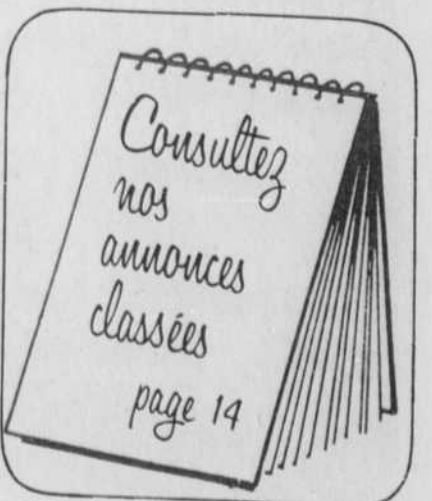
OTTAWA (PC) — Les Communes approuvent d'emblée la participation du Canada à la force d'urgence des Nations Unies mise sur pied pour surveiller l'application du cessez-le-feu au Proche-Orient.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a expliqué, hier, à la Chambre, le rôle que jouera le contingent canadien qui en sera un de logistique au sein de l'opération internationale composée de 7.000 hommes du Canada, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

A lui seul, le Canada enverra de 1.000 à 1.500 hommes, a précisé le ministre, ajoutant que la force de l'ONU sera exclusivement "défensive" et veillera à empêcher dans la mesure du possible une reprise des hostilités entre Arabes et Israéliens.

Les porte-parole des trois partis de l'Opposition, de leur côté, ont favorablement accepté les explications de M. Sharp sur la participation de militaires canadiens au corps spécial chargé de

Voir page 9: Les Communes





A sa première apparition devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes, le nouveau vérificateur général, M. James J. Macdonell, a annoncé la formation d'un groupe d'étude indépendant qui esquissera les devoirs et les fonctions de son bureau.

Le vérificateur général confie à des experts l'étude de son poste

OTTAWA (CP) — M. James J. Macdonell, nouveau vérificateur général du Canada, a annoncé hier la formation d'un groupe indépendant qui étudiera les fonctions, les devoirs et les responsabilités de son bureau.

M. Macdonell a précisé, devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes, que ce groupe d'étude sera formé de trois personnes et qu'il devrait publier son rapport dans sept à neuf mois. Le coût de l'étude est évalué à \$123.000.

Le groupe sera présidé par M. J.R.M. Wilson, de Toronto, qui vient de prendre sa retraite comme partenaire de Clarkson, Gordon and Co., et qui fut un temps président de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les autres membres du groupe sont M. Marcel Bélanger, de Québec, professeur de sciences économiques à l'université Laval et ancien président de la Commission royale d'enquête du Québec sur la fiscalité, et M. A. Lorne Campbell, de Winnipeg, ancien président de l'Association canadienne du Barreau.

M. Macdonell dit qu'il est nécessaire qu'un tel comité fasse enquête pour que le bureau du vérificateur général soit bien adapté à la conjoncture actuelle au moment où l'on se prépare à soumettre un nouveau projet de loi sur le vérificateur général.

C'est en mars 1972 que le Conseil privé a autorisé le comité des comptes publics à préparer l'ébauche d'un tel projet de loi. Le comité jugea bon de ne pas commenter la loi tant que le nouveau

vérificateur général n'eut pas succédé, le 1er juillet, à M. Maxwell Henderson, qui avait pris sa retraite plus tôt cette année. M. Macdonell est un comptable agréé de Montréal.

C'est la première fois depuis la Confédération qu'on charge un groupe indépendant de se pencher sur les devoirs du bureau du vérificateur général appelé le chien de garde du public en ce qui touche les dépenses du gouvernement.

Quant aux sections de la loi de l'administration financière dans lesquelles sont définis les devoirs et les responsabilités du vérificateur général, elles n'ont pas été changées depuis des dizaines d'années, dit M. Macdonell. Pourtant depuis un quart de siècle, le gouvernement s'est inséré de plus en plus dans la vie des Canadiens, tandis que l'ampleur des taxes et des dépenses gouvernementales grandissait énormément. Il faut donc, avant de proposer une nouvelle loi, passer complètement en revue tous les aspects des fonctions du vérificateur général en accord avec la conjoncture actuelle.

M. Macdonell dit que l'ébauche que prépare le comité des comptes publics est un excellent point de départ pour l'étude indépendante qui sera faite. Mais cette ébauche traite surtout de la liberté du vérificateur général dans le recrutement de son personnel et l'établissement des salaires. Elle n'englobe pas les devoirs et les responsabilités du vérificateur général, semble-t-il à M. Macdonell, non plus que la portée de ses examens ni la nature et le contenu de son rapport à la Chambre des communes.

Sans renoncer à la Jacques-Cartier

L'Hydro-Québec augmentera la production d'électricité tirée du Saint-Maurice

par Gilles Provost

Même si l'Hydro-Québec n'a pas encore abandonné tout espoir d'aménager des centrales à réserve pompée sur la magnifique rivière Jacques-Cartier, près de Québec, la direction de la compagnie s'est maintenant résignée à l'idée qu'elle devra aller chercher ailleurs l'énergie de pointe nécessaire en 1979.

C'est justement pourquoi l'Hydro-Québec a récemment décidé d'augmenter de 124 et de 224 mégawatts la puissance respective des centrales de Grand-Mère et de Shawinigan, sur la rivière Saint-Maurice. Ces 50 mégawatts supplémentaires

ne pourront évidemment pas remplacer les 1.000 mégawatts de la rivière Jacques-Cartier, mais ils permettront au moins à l'Hydro de retarder jusqu'en 1975 sa décision finale pour produire l'autre tranche de puissance. Pour l'instant, en effet, on n'a pas terminé les études qui permettraient de choisir la meilleure solution de rechange.

Grâce aux six turbines supplémentaires installées à Grand-Mère et Shawinigan, l'Hydro-Québec pourra produire plus d'énergie pendant les périodes de forte consommation. Cela obligera évidemment à laisser passer

une plus grande quantité d'eau à travers les barrages. Si on ne veut pas baisser dangereusement le niveau de l'eau, il faudra récupérer ce surplus d'eau pendant les périodes creuses en diminuant la production. Au bout de l'année, la quantité d'énergie totale restera donc à peu près identique à ce qu'elle est présentement.

Heureusement, les périodes de forte consommation sont généralement fort courtes. Présentement, les centrales qui fournissent le 20% de puissance supérieure qui n'est utilisée qu'au moment des pointes de consommation ne produisent en fait qu'un pour cent de l'énergie consommée. C'est dire qu'elles ne fon-

tionnent pratiquement jamais même si elles sont essentielles pour éviter une pénurie d'électricité aux moments critiques.

Les travaux débuteront dès cet automne à Shawinigan et la mise en service des six générateurs est prévue pour l'automne 1979. Parmi les autres projets à l'étude pour fournir de la puissance de pointe, il y a aussi le suréquipement des centrales de Beauharnois, de Carillon ou de Manic 5 ainsi que la construction éventuelle d'autres centrales à réserve pompée.

Dans une centrale à réserve pompée, les turbines sont utilisées comme pompe pendant la nuit pour refouler de l'eau en amont. Pendant les périodes de pointe, cette eau repasse dans la turbine pour restituer l'énergie consommée pendant la nuit.

Dans un autre ordre d'idées, l'Hydro-Québec vient d'indiquer que la consommation québécoise d'électricité pendant les huit premiers mois de 1973 a été de 23% plus élevée que pendant la période correspondante de l'an dernier.

De telles données expliquent sans doute pourquoi le directeur du service des équipements de production électrique, M. Guy Boisse, affirmait récemment qu'une croissance aussi rapide pose des problèmes extrêmement difficiles pour l'avenir. Les projections actuelles permettent par exemple de prévoir que dans quarante ans, il faudra probablement installer chaque année un réseau de centrales aussi puissant que tout ce qui existe présentement au Québec, (c'est-à-dire une fois et demi la puissance de la Baie James).

Le Québécois modernise rapidement ses appareils électro-ménagers

Plus d'un foyer québécois sur quatre disposait d'un télé-couleur en 1972 et cette proportion est 18 fois supérieure à celle de 1966, révèle une étude de l'Hydro-Québec sur l'utilisation de l'électricité au foyer. La diffusion rapide des télécouleurs contraste grandement avec le marché des télévisions en noir-et-blanc qui a connu un déclin certain depuis 1966.

Pendant la même période, la plupart des foyers québécois ont fortement accru leur consommation d'énergie électrique en se dotant d'appareils ménagers plus perfectionnés: en six ans, un foyer sur cinq s'est converti à la cuisson à l'électricité, un sur cinq a échangé sa machine à laver ordinaire pour une automatique, un sur quatre a adopté le frigidaire-congélateur sans givre, un sur six s'est doté d'une sècheuse électrique et un sur dix s'est rallié à l'idée du chauffe-moteur électrique pour faciliter les démarrages de la voiture les matins d'hiver.

Il y a bien eu aussi des reculs dans certains cas mais il s'agit le plus souvent de petits appareils qui ne consomment pas beaucoup d'énergie: les polisseuses, les brosseuses à dents électriques, les machines à coudre, pour en citer quelques-uns, sont présentement en perte de vitesse.

Dans certains secteurs, il est difficile de croire que la croissance va se poursuivre encore longtemps au même rythme. Des maintenant, par exemple, 80% des foyers font la cuisson à l'électricité et les chauffe-eau à l'électricité se sont stabilisés à leur taux de diffusion de 65%.

Plusieurs autres appareils dont le marché grandit rapidement n'en sont pourtant qu'au début de leur carrière: la proportion des foyers dotés d'un climatiseur a doublé mais elle n'est encore qu'à 5%. On trouve un télécouleur dans

un foyer sur quatre, un lave-vaisselle dans un foyer sur dix, une sècheuse automatique dans un foyer sur deux, un humidificateur dans un foyer sur cinq, etc.

Plus important encore au niveau de la consommation d'électricité, il est fort probable que de plus en plus de maisons seront dorénavant chauffées à l'électricité, d'autant plus que le prix de l'huile à chauffage et du gaz naturel augmentera très rapidement. Même sans ce facteur d'inflation sur les combustibles, la proportion des ménages qui se chauffent à

l'électricité a presque triplé en six ans pour atteindre le chiffre encore modeste de 8%.

Toutes ces données réunies concourent à persuader l'Hydro-Québec que la croissance extrêmement rapide des dernières années est loin d'être terminée et qu'il faudra encore construire de nouvelles centrales électriques à un rythme de plus en plus rapide: non seulement la population et le nombre d'industries augmentent-ils mais chacun consomme de plus en plus d'énergie électrique.

Trois députés appuient les expropriés

OTTAWA (PC) — Les trois députés fédéraux qui représentent le territoire exproprié pour l'aménagement du nouvel aéroport de Mirabel ont déclaré hier, dans un communiqué émis à Ottawa, qu'ils appuyaient certaines des revendications des expropriés.

MM. Roland Comtois, du comté de Terrebonne, Maurice Dupras, de Labelle, et Francis Fox, d'Argenteuil-Deux-Montagnes, soutiennent que le problème le plus aigu, à l'heure actuelle, est celui des comparaisons faites avec l'aéroport de Pickering, près de Toronto.

Les trois députés fédéraux ont révélé qu'à la suite de discussions avec M. Jean Marchand, ministre des Transports, et M. Jean-Eudes Dubé, ministre des Travaux publics, ils poursuivraient leurs démarches en vue de réclamer que les avantages offerts aux expropriés de Pickering, c'est-à-dire le loyer gratuit pendant 23 mois, une allocation spéciale de déplacement, l'augmentation de la valeur s'il y a lieu et le paiement d'intérêts aux taux prévus à la nouvelle Loi de l'expropriation, soient également offerts aux expropriés de Sainte-Scholastique.

Les députés ont déclaré que MM. Marchand et Dubé avaient écouté leurs représentations avec beaucoup d'attention et que si les expropriés de Sainte-Scholastique sont dans la même situation que ceux de Pickering, ils doivent être traités de la même façon.

Pour leur part, MM. Marchand et Dubé ont affirmé qu'il serait en mesure de prendre position sur ces sujets vers la mi-novembre.

**FAITES-VOUS PAS D'ILLUSION
EN DÉPENSANT D'AVANTAGE POUR VOTRE
PLAN DE RÉNOVATION**

Consultez un EXPERT COMPÉTENT
Roger McCue prés.
DE **mhs**

**Notre fameuse salle de montre
éclairera votre imagination**

**Voici 24 exemples de cuisine,
salle de jeu,
salle de bains,
etc.**

**CHAMBRE EN SURPLUS
10' x 12' 15.00
à 30.00 le pi. ca**

**CUISINE
1495.
2495.
3495.**

**SALLE DE BAINS
1295.
1895.
2495.**

**SALLE DE JEU
12' x 18'
1506.60
TO
1742.60**

482-0600

**NETTOYAGE ET
PEINTURE DE MAISON**

Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres. Nous faisons aussi les travaux de peinture intérieure de première qualité.

4058 ouest, Jean-Talon

Ouvert dimanche, 11 A.M. à 5 P.M.
Ln. — Merc. 9 A.M. à 6 P.M.
Jeudi et vendredi 9 A.M. à 8 P.M.
Samedi 9 A.M. à 4 P.M.

**Vous augmenterez la valeur de votre propriété
en y ajoutant
une salle de jeu
ou un garage**

482-0600

**LE SERVICE DE
RÉNOVATION
MÉTROPOLITAIN**

482-0600

**ÉDIFICE CESCO
ENTRE VICTORIA
et Côte-des-Neiges**

DEVINEZ?

**Sur 30,000 résolutions
passées au comité exécutif
de Ville de Laval
pendant qu'il en était membre
Combien de fois
PAIEMENT a-t-il été
en désaccord?**

Réponse: 2 fois

**PAIEMENT EST UN FARCEUR
IL N'A JAMAIS RIEN CHANGÉ
ET NE CHANGERA JAMAIS RIEN!**

**Le 4 novembre à Laval
Votez pour des hommes francs
Jacques Tétreault et son équipe**

Payé et réservé par l'Alliance Démocratique Laval

CITROËN SM

Le confort exceptionnel d'une
limousine alliée à la performance
d'une GT



Service par mécaniciens diplômés d'usine
EUGÈNE CARRIÉ
AUTOMOBILE LTÉE
2107 ouest, Ste-Catherine — 937-3991
2, rue à l'est du Forum — Stationnement gratuit
3485, Blvd Rosemont coin Iberville — 376-6080



Mme Beryl Plumptre (à droite) cause avec Mme Albinie Morin, député de Louis-Hébert, à la commission de la Chambre des communes sur la tendance des prix des aliments. (Téléphoto CP)

L'Opposition doute que la baisse des prix de gros du boeuf soit retransmise aux consommateurs

OTTAWA (CP) — Des députés de l'Opposition se sont montrés sceptiques lorsque deux économistes de la Commission de contrôle des prix, MM. Gordon Burton et Cyril Hodgins, ont déclaré, devant la commission spéciale de la Chambre des communes sur la tendance du prix des aliments, qu'ils ont la conviction que la baisse du prix du boeuf au niveau des grossistes a été retransmise aux consommateurs.

La marge entre les prix de gros et les prix de détail est à peu près la même que ce qu'elle a été dans le passé, a expliqué M. Hodgins en réponse aux interventions de M. Alf Gleave (NPD de Saskatoon-Biggar).

Une baisse de 25 à 30% des prix de gros à la suite des récentes importations de boeuf américain s'est traduite par une réduction des prix au niveau du consommateur.

Mais en dehors de la Chambre, M. Gleave a exprimé son désaccord en disant que les gens paient plus pour le boeuf qu'ils ne devraient payer si la baisse de prix au niveau des grossistes était retransmise.

Un peu plus tôt, Mme Beryl Plumptre, présidente de la Commission de contrôle des prix depuis la création de cet organisme il y a six mois, a dit qu'elle tient à ce que de telles réductions de prix soient retransmises et que la commission veille au grain. Mais il est encore trop tôt pour aller recommander au gouvernement de régir les prix des aliments. Mieux vaut "continuer à surveiller la situation étroitement".

Bien sûr, dit Mme Plumptre, le fait

demeure que les consommateurs paient beaucoup plus aujourd'hui pour la plupart des aliments qu'il y a un an.

"Nous exerçons, dit-elle, une étroite surveillance pour que les baisses de prix au niveau du cultivateur et de la transformation soient sensibles au niveau des détaillants."

Mme Plumptre a convenu avec M. Ross Whicker (L. de Bruce) qu'une politique agricole à long terme, ayant pour but de faire disparaître les hauts et les bas dans les revenus et les prix de la ferme, s'impose comme stimulant de la production agricole. C'est donc l'intention de la commission d'étudier le problème de l'aplanissement des prix et des revenus agricoles.

Mme Grace MacInnis (NPD de Vancouver-Kingsway) s'est demandée si les consommateurs ne commencent pas à se sentir menacés par cette façon d'aborder le problème des prix alimentaires en le confiant à "un groupe d'étude perpétuel". La commission n'a-t-elle donc aucune recommandation à faire quant aux méthodes de stabilisation de la production agricole?

Mme Plumptre a répondu que ce n'est pas facile. En stabilisant la production agricole, on peut sabrer dans les marchés d'exportation des cultivateurs et dans l'embauche au pays même.

Pour l'information de M. Ron Atkey (PC de Toronto St-Paul's), Mme Plumptre a révélé que la commission va demander une autre somme de \$470.000 en sus de \$500.000 qu'elle a reçus comme budget de sa première année de travail.

La commission a un personnel de 38 personnes et elle a accordé une vingtaine de contrats pour diverses études. Elle prépare des rapports sur les prix des féves en conserves, du boeuf haché, des grains de provende, des oeufs, de la volaille, etc.

Mme Albinie Morin (de Louis-Hébert) a demandé à Mme Plumptre ce qu'elle ferait au sujet du prix des aliments si elle était ministre. Mme Plumptre lui a répondu que certains indices lais-

sent prévoir une baisse des prix. Par exemple, l'Union soviétique compte avoir des récoltes beaucoup meilleures, ce qui agirait sur les réserves de céréales dans le monde.

Par ailleurs, l'indice des prix de gros dans les secteurs de l'alimentation et de l'industrie a connu une chute importante au cours du mois de septembre. La baisse de 0,7% de l'indice tranche heureusement avec la hausse précédente de 7,5% enregistrée au mois d'août. Il semble, selon Statistique Canada, que la baisse de 4,9% des prix de gros de l'industrie des viandes combinée avec un léger retrait de 1,2% des prix des maraichers soient à l'origine de cette descente dans la cherté des aliments.

Le ministre fédéral responsable des consommateurs, M. Herb Gray, a déclaré aux Communes qu'il surveillerait attentivement l'évolution des prix au détail afin de voir si les fabricants "retransmettent" cette baisse aux consommateurs.

On enregistre de même une baisse de l'indice des prix dans les secteurs chimiques (0,2%) ainsi que celui des métaux non-ferreux (0,5%). Cependant, le mois de septembre a vu l'indice de nombreux secteurs industriels continuer et même relancer le processus inflationniste. Ainsi les prix des textiles ont avancé de 5,1%, ceux du bois de 0,7% alors que le secteur non-métallique montrait une hausse de 1,1%.

Si du côté des inventaires les prix montrent des signes d'essoufflement, il en va autrement des prix à la consommation. Au cours de septembre, l'indice maintient une lancée de 8,5% par rapport à l'an dernier. Selon la Banque canadienne impériale de commerce, la croissance économique du Canada plafonnera aux environs de 5 à 6% en termes réels en regard de 7% pour l'année 1973. Mentionnons que l'indice général des prix de gros s'inscrit maintenant à 400 en regard de 313,9 l'an dernier.

La cause de J.-P. Charbonneau sera entendue le 20 novembre

Ce n'est que le 20 novembre que Jean-Pierre Charbonneau, journaliste au DEVOIR, devra expliquer devant un juge de la Cour du banc de la reine (juridiction criminelle) pourquoi il ne devrait pas être condamné pour outrage au tribunal, suite à un article relativement à un individu qui a témoigné à l'enquête sur le crime organisé.

La cause a été remise à la demande de l'avocat du journaliste, Me Philippe Gélinas, qui désire plus de temps pour compléter l'étude du dossier et la défense qu'il entend présenter.

On se rappelle que Jean-Pierre Char-

bonneau a été accusé d'outrage au tribunal par Gary Ball, qui lui reproche d'avoir rappelé dans un article qu'il avait témoigné devant la Commission d'enquête sur le crime organisé au sujet de ses activités dans le bookmaking, alors qu'il subissait justement en Cour municipale un procès pour ce genre d'activités.

Saisi d'une requête pour outrage au tribunal, le juge Albert Malouf a ordonné au journaliste de comparaître devant la Cour du banc de la reine parce qu'à première vue l'article contenait les outrages au tribunal reprochés par Gary Ball et son avocat, Me Michel Proulx.

Goldbloom propose à Montréal l'alternative d'un village olympique temporaire pour 76

par Jean-V. Dufresne

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, a fait parvenir hier au président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, une lettre et un document qui contiennent l'essentiel d'une alternative d'un village olympique temporaire au village permanent proposé pour les Jeux de 1976.

Fontaine est libéré d'une accusation

Le juge Louis Paradis, de la Cour des Sessions de la paix, a libéré hier Gérard Fontaine, un témoin à l'enquête sur le crime organisé, de l'accusation d'avoir négligé de se présenter devant la Cour du Banc de la reine au printemps dernier.

Gérard Fontaine, qui est toujours incarcéré jusqu'au 11 décembre prochain sur l'ordre de la Commission d'enquête, avait été accusé, il y a trois semaines, d'avoir enfreint une condition d'un cautionnement qu'il avait obtenu à la suite d'une première incarcération ordonnée au printemps dernier par la Commission d'enquête.

À la suite de cette incarcération, la femme de Fontaine avait présenté une requête en habeas corpus pour obtenir la libération de son mari et, en attendant de débattre le fond de la requête, le juge Hugessen avait libéré Fontaine sous un cautionnement de \$1.000.

Selon les conclusions rendues hier par le juge Paradis et soulevées par l'avocat du requérant, Me Leo-René Maranda, Fontaine ne s'est pas par la suite présenté devant le juge Hugessen parce que sa femme avait abandonné sa requête. En conséquence, il n'avait pas à se présenter devant la Cour du Banc de la reine. C'est pourquoi le juge Paradis a accueilli favorablement la motion de non-lieu présentée par Me Maranda.

Ce dernier a d'autre part fait savoir qu'il présentera prochainement devant la Cour d'appel une requête pour renverser la décision de la Cour supérieure qui a refusé la semaine dernière la nouvelle demande d'habeas corpus présentée par Fontaine, à la suite de sa seconde incarcération, survenue à la fin de l'été.

Lorsque fut rendu public il y a un mois, à la toute veille des élections provinciales, un projet de cahier des charges pour l'implantation d'un village permanent dans le parc Viau — on avait, dans le document, laissé une petite ouverture à l'alternative d'un village temporaire, solution que préférait pour sa part M. Goldbloom, et qu'il devait faire connaître au plus tard aujourd'hui. C'est chose faite.

Le gouvernement du Québec a maintenant jusqu'au 12 mars pour soumettre un projet détaillé au comité exécutif de Montréal. C'est la date à laquelle les appels d'offres seront lancés aux entrepreneurs qui souhaitent construire le village.

M. Niding a refusé hier de révéler le contenu du document. Aucune des propositions soumises par les entrepreneurs jusqu'à ce jour n'a du reste été

rendue publique. Le comité exécutif avait soumis un projet de cahier des charges pour permettre à ces derniers d'y aller de leurs suggestions. Le cahier contient, essentiellement, les lignes directrices de l'implantation d'un village permanent, solution qui a subi le désaveu du service même de l'urbanisme et de l'habitation de Montréal.

Nous avons tenté en vain hier de rejoindre M. Goldbloom à ses bureaux de Québec et de Montréal. Nous étions, bien sûr, au lendemain des élections provinciales. Une chose est certaine: M. Drapeau, qui s'y connaît en majorités écrasantes, et qui ne manque pas de les invoquer au besoin, ne pourra soutenir que l'opinion du gouvernement de Québec exprimée par la voix de M. Goldbloom — le village temporaire — ne représente pas, elle aussi, les vues de l'électorat mont-réalis.

Des employés francophones accusent la Voie maritime d'actes discriminatoires

par Clément Trudel

Même s'ils travaillent à Brossard, neuf employés de la division "construction" de la Voie maritime du Saint-Laurent sont reliés à des bureaux et à un syndicat dont le gros des forces est en Ontario, à Sainte-Catherine. Sept de ces neuf employés recevaient le 17 octobre l'avis qu'ils pourraient être déplacés ou "supplantés" par leurs collègues ontariens qui auraient plus d'ancienneté — c'est d'ailleurs là une disposition que reconnaît la convention collective signée par la Fraternité canadienne des cheminots, employés de transport et autres ouvriers (local 212).

Le sort de ces travailleurs pourrait être connu autour de 16h30 aujourd'hui.

Trois d'entre eux, de passage à la rédaction du DEVOIR, hier, ont expliqué qu'ils avaient à soutenir une lutte à multiples facettes: il y a plus de deux ans, ils avaient entamé des démarches pour être reconnus membres d'une "uni-

té bilingue" — pas de résultat; ils se plaignent du peu d'appui donné par leur organisation syndicale à leur proposition d'être intégrés au local syndical de Saint-Lambert, où ces inspecteurs en construction, ces commis et ces équipes d'arpenteurs se sentiraient davantage à l'aise.

Leur préoccupation principale semble être de prouver que leur travail nécessite la connaissance du français et de l'anglais (en six mois, 12 contrats sur 27 ont été accordés suivant des devis rédigés en français et la Voie maritime a coutume de reconnaître à l'entrepreneur le choix de la langue de travail). Si un Ontarioien unilingue, pour raison de "seniorité" est muté à Brossard, cela veut-il dire que l'entrepreneur perdra à coup sûr le choix qu'il avait de mener les travaux dans la langue de son choix, qui était souvent le français.

Voir page 6: Voie maritime

■ aujourd'hui

Auditions du Conseil canadien des relations du travail dans l'édifice du port de Montréal, à la Cité du Havre.

Congrès de l'Association des commissaires industriels du Québec au Château de Montebello.

A 12h30, déjeuner de la Société pour le progrès de la Rive-Sud au restaurant St-Hubert Bar-B-Q, 1435, Saint-Charles ouest, Longueuil. Conférencier invité: M. Charles Perreault. Sujet: "Le Conseil du patronat du Québec au lendemain des élections".

A 12h30, conférence de M. Jacques Merlin, président du Crédit Commercial de France, au Salon Ovale de l'Hôtel Ritz-Carlton. Sujet: "La situation économique en France".

A 17h, lancement du premier concours pour jeunes reporters organisé par le Cercle des femmes journalistes, à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240, Bordeaux.

A 18h30, conférence de M. Jacques Tétreault, maire sortant de Laval, au dîner-causette de l'Association des hommes d'affaires de Laval, au restaurant Bellavista, 88, Montée Masson, Duvernay.



N5) Les inconvénients causés par une perte anormale de cheveux, le Centre Capillaire Pierre s'en occupe depuis de longues années. Pour une apparence améliorée de votre chevelure, venez nous voir.

Centre Capillaire Pierre

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, Sherbrooke, angle Berri — Suite 390

Tél.: 288-3823 — 288-7378 — 288-1424 — Sortie de maître Sherbrooke — Berri
Mardi au vendredi: 11h. a.m. à 7 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.



Places couchées avec ou sans repas

Du nouveau au CN, en voiture-lits. À partir du 1er novembre, le CN vous offrira un nouveau choix: le billet de voiture-lits sans repas. Il sera toujours possible d'acheter un billet dont le prix comprend tous les repas, suivant la formule classique. La nouvelle formule, applicable sur l'Océan, le Scotian et le Super Continental, consiste à ne payer que le prix de la place couchée au moment de l'achat du billet.

Grâce à cette nouvelle formule, vous avez le loisir de manger à la voiture-restaurant, ou de vous approvisionner à la voiture café-bar, à prix modiques. Vous ne payez que pour les repas que vous y prenez. A vous de choisir: deux formules, deux tarifs! Bon voyage!

CN

Vivez moderne, voyagez CN

éditorial

Le nouveau mandat de M. Bourassa

Devant le résultat du scrutin de lundi, on est tellement estomaqué par la force écrasante dont disposera le prochain gouvernement à l'Assemblée nationale qu'on serait tenté d'aborder sans autre préambule les dangers qui en découleront pour la santé du débat politique au Québec.

Avant d'en venir là, une démarche élémentaire s'impose toutefois. Il faut reconnaître sans mesquinerie le vote de confiance indéniable que vient de se voir accorder le Parti libéral. Les électeurs étaient appelés à juger le gouvernement sortant à cinq points de vue différents: sa performance des trois dernières années, sa position constitutionnelle, son chef, son équipe de candidats, son programme d'action pour les prochaines années. Or, le verdict a été clair et sans équivoque. Le gouvernement sort de l'élection assuré de l'appui de 55% du corps électoral. Il y a longtemps qu'on n'avait vu un tel résultat dans une campagne où quatre partis bien organisés se faisaient la lutte.

On pourrait épiloguer longtemps sur les causes de ce résultat. Il en est cependant une qui s'impose d'elle-même à l'attention. Les électeurs ont donné leur approbation au style de leadership qu'incarne M. Robert Bourassa. Derrière la froideur extérieure du chef libéral, ils ont su discerner les qualités d'application au travail, de recherche du juste milieu, d'attention aux problèmes concrets du citoyen moyen, d'absence de raideur idéologique, d'accent sur les normes d'efficacité, de respect des diversités que personnifient M. Bourassa et son équipe. La période qu'ouvre ce nouveau mandat sera sans doute moins exaltante que d'autres qui furent davantage imprégnées d'une vision dynamique de l'avenir. Mais les électeurs ne se sont peut-être pas trompés en considérant que ce style de gouvernement peut tout aussi bien être générateur de progrès. Celui-ci sera moins bruyant, moins enveloppé dans des explications technocratiques ou des synthèses théoriques. Il pourra néanmoins, à condition que M. Bourassa use à bon escient de l'autorité accrue dont il est investi, être tout aussi réel.

La campagne électorale ayant porté principalement sur l'avenir politique du Québec, il faut interpréter comme un appui non-équivoque à la position défendue par le Parti libéral le résultat du vote. Dans une proportion de 70%, les Québécois ont accordé leur préférence soit au parti gouvernemental, soit à l'un des deux autres qui proposaient de maintenir le lien fédéral. Comment on refuserait de voir qu'ils ont préféré l'option fédérale à l'option souverainiste?

Les révisions déchirantes

par LAURENT LAPLANTE

Ne serait-ce qu'en raison de la défaite des trois chefs, les trois partis d'opposition du Québec doivent aujourd'hui se résigner aux plus déchirantes révisions. Surtout dans le cas du Crédit social et de l'Union nationale, les résultats de l'élection rendent nécessaire, en effet, une réévaluation de toute l'activité du parti. Certes, il convient sans doute de laisser les retombées terminer leur course, mais il ne saurait être question d'attendre des semaines avant d'entreprendre cet examen.

L'héritage unioniste

On demeure sidéré en constatant avec quelle rapidité l'empire de Maurice Duplessis s'est rapetissé comme une peau de chagrin. Certes, même sous la houlette du "chef", le parti unioniste avait déjà connu des problèmes. A l'euphorie de 1936 avait rapidement succédé une crise telle qu'il fallut bien consentir à l'élection malheureuse de 1939. Cependant, la vitalité y était et le parti pouvait, cinq ans plus tard, reprendre le pouvoir. Encore quatre ans, et 1948 donnait à Maurice Duplessis son plus grand triomphe: un balayage en règle rapportait 82 comtes sur 92 à l'Union nationale.

Au moment où l'Union nationale a connu le flechissement de 1960, on pouvait donc croire qu'une fois de plus le rebondissement surviendrait. Au contraire, cette première baisse préludait à un glissement qui, à compter de 1970, a pris l'allure d'une chute libre. Il n'aura fallu, en somme, que deux élections pour vider l'UN de toute sa substance: en 1970, l'UN ne retient qu'une petite moitié de sa clientèle et elle doit se satisfaire en 1973 d'un quart de cette petite moitié.

Les circonstances ont joué là-dessus un rôle de premier-plan et les stratégies ennemies auraient tort de s'attribuer tout le mérite d'une telle hémarogie. En effet, alors que les libéraux conservent leur chef jusqu'à la démission sereine inévitable, comme MM. Pearson et Lesage l'ont illustré, l'UN perd trois fois le sien au moment même où il est premier ministre. MM. Duplessis, Sauvé et Johnson disparaissent et laissent, trois fois en dix ans, le parti déchiré et perplexe.

Ces doutes de l'UN, on en trouve le témoignage éloquent dans les trois congrès que le parti a tenus au cours de la dernière décennie pour s'élire un chef. Entre MM. Johnson et Bertrand, le parti se divise en deux moitiés presque égales. Entre MM. Bertrand et Cardinal, les militants hésitent aussi jusqu'à la fin. Entre MM. Loubier et Masse, la marge est si mince qu'il faudrait presque considérer les deux hommes comme d'égale force. Dans chaque cas, les moitiés ne se recollent que difficilement.

A cette malédiction s'ajoute une stratégie hésitante et irrégulière. Sous le règne de M. Loubier, en particulier, les "vendeurs d'image" s'en donnent à cœur joie. Ils changent le nom du parti, mécontentent la vieille garde du parti et doivent en définitive faire machine arrière. L'électeur regarde tout cela et conclut que le Québec n'a que faire de ces experts incertains et dépendants. Le dommage, cependant, est considérable, car la crédibilité s'est évanouie.

De la mort de M. Duplessis au règne de M. Loubier, l'héritage unioniste s'est donc peu à peu réduit. La clientèle a vieilli sans qu'on parvienne à séduire la jeune génération. La population s'est déplacée vers les villes sans que l'UN apprenne la langue des travailleurs urbains. Le nationalisme s'est transformé sans que l'UN semble s'en apercevoir. Le Québec moderne s'est ouvert sur le monde, tandis que l'UN se complaisait encore, comme l'a révélé la dernière campagne, dans des accusations nauséabondes. On ne s'étonne donc pas que de la phalange duplessiste, il ne reste plus aujourd'hui qu'un maigre 5% de l'électorat.

Et les héritiers?

M. Duplessis se retournerait probablement dans sa tombe en constatant que c'est le Parti libéral qui a le plus profité de l'anémie unioniste. Il s'étonnerait sans doute de voir "son" parti accorder ses préférences au plus fédéraliste des partis québécois plutôt que de choisir, au moins comme moindre mal, la formation la plus nationaliste. Il compren-

Avant de sauter aux conclusions, il convient toutefois de nuancer les choses. L'avenir politique du Québec devenant l'enjeu majeur de l'élection, il fallait prévoir, à mesure qu'approchait le jour du vote, un regroupement des voix anglophones derrière le parti ministériel. C'est apparemment ce qui s'est produit. Si l'on soustrait du vote total les voix anglophones, on constate vite, par contre, que la marge qui sépare les voix libérales des voix péquistes chez les francophones est beaucoup moins forte que celle qui se dégage du résultat global. A l'élection de 1970, les libéraux avaient remporté environ 33% du vote francophone, contre 28% pour le PQ. L'élection de lundi semble avoir donné aux libéraux environ 46% des voix francophones, contre 38% au PQ.

Les Québécois francophones demeurent donc profondément divisés sur leur avenir politique. Si l'on ajoute à ces chiffres le fait non moins incontestable que, parmi les partisans de l'option fédérale, il s'en trouve des milliers qui ne sont point satisfaits du fonctionnement concret du fédéralisme canadien, c'est beaucoup plus un mandat réformiste à la fois redoutable et urgent qu'une invitation à la complaisance qu'a reçue lundi M. Bourassa.

Le chef libéral voulait un mandat clair pour mieux asseoir la place qui revient au Québec dans l'ensemble fédéral. Maintenant qu'il l'a obtenu, il lui incombera d'en user avec la fermeté et l'imagination qui ont souvent fait défaut au cours du premier mandat. Là réside la vraie conclusion que l'on doit tirer du scrutin de lundi.

Etant donné l'ampleur de sa victoire, M. Bourassa sera tenté de renvoyer aux calendes grecques certains projets dont l'urgence paraissait s'imposer davantage hier. Rien ne serait pourtant plus de nature à ouvrir son nouveau mandat sous un jour large et bienfaisant que trois ou quatre mesures qui répondraient à des aspirations légitimes allant au-delà des frontières partisanes.

En plus du problème très actuel du financement des partis, le résultat de l'élection remet en lumière, par exemple, les effets de distorsion de notre système de représentation. Dans une société où n'existeraient pas des clivages idéologiques aussi prononcés qu'au Québec, nul ne songerait à se plaindre de ce qui s'est produit lundi. En Colombie-britannique, les néo-démocrates furent portés au pouvoir l'an dernier avec 70% des sièges, alors qu'ils n'avaient remporté que 40% des suffrages. Nul n'a crié au meurtre de la démocratie. Mais parce qu'au Québec, il y a désaccord radical entre les deux principaux partis sur la structure même de la so-

ciété politique, les raisons qui militent en faveur d'un partage plus rigoureux de la représentation parlementaire sont plus aiguës. A moins qu'on ne s'arrête à ce problème dès la première année du nouveau mandat, on risquera fort de s'enliser dans l'inaction.

M. Bourassa a de même promis, au cours de la campagne électorale, que la question linguistique serait la première priorité de son prochain mandat. Rien n'aurait un effet aussi pacificateur auprès de la majorité francophone qu'une action visant à mettre fin à l'hémorragie que le bill 63 a continuée en ce qui touche l'intégration scolaire des immigrants.

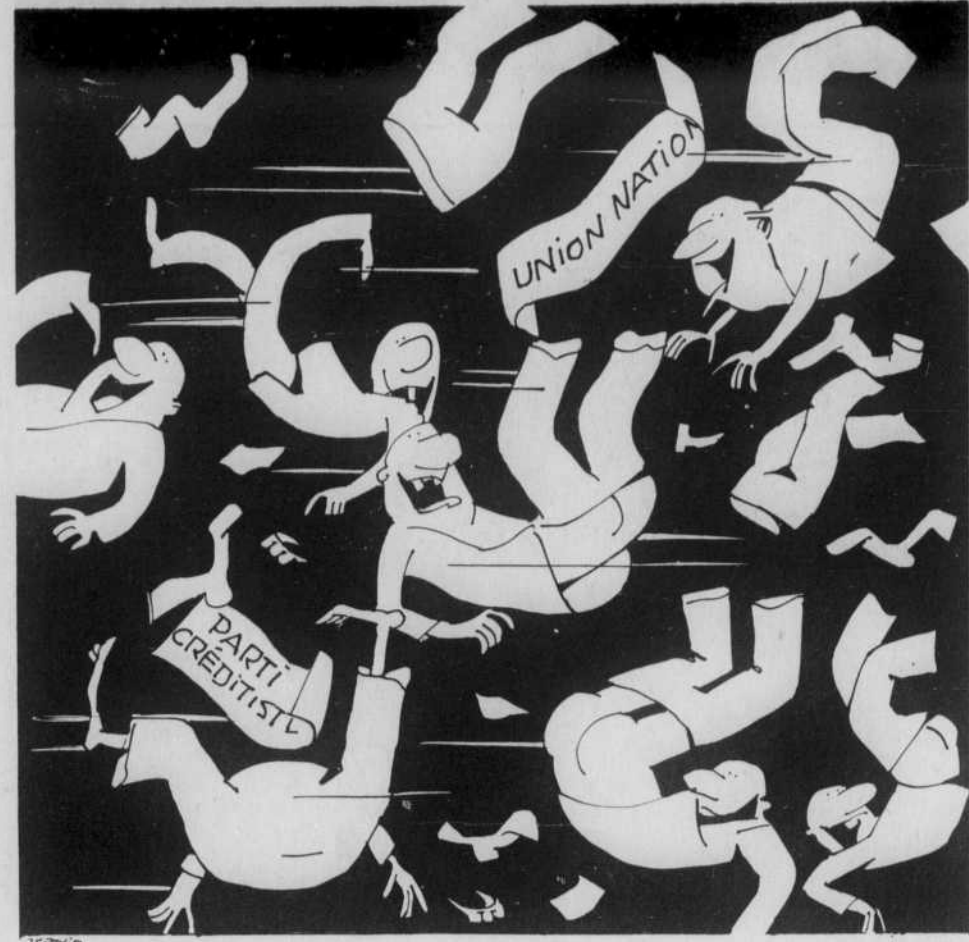
Comment ne pas voir enfin qu'avec la majorité écrasante dont disposera le gouvernement en Chambre, la presse héritera par défaut d'une fonction encore plus névralgique de vigilance à l'endroit du pouvoir? Afin de permettre que cette fonction s'exerce à l'abri d'une homogénéisation corporative à peu près totale, M. Bourassa aura une belle occasion d'affirmer son autorité dans le cas du Soleil. Le délai qu'il avait fixé avant toute transaction expiré à la mi-décembre. Pourquoi ne ferait-il pas comprendre à M. Paul Desmarais qu'il doit y avoir des limites à la gourmandise? Pourquoi ne confirmerait-il pas dans un texte de loi la volonté de son gouvernement d'imposer des limites raisonnables à l'expansion des empires de presse?

Ces mesures ne sont rien en regard des projets d'envergure qui attendent sans doute M. Bourassa au plan économique. Elles aideraient néanmoins à refaire une confiance qui est actuellement à son plus bas niveau dans des milieux qui sont sans doute minoritaires et injustes à l'endroit du premier ministre et de son parti, mais dont les réactions véhiculent des aspirations souvent valables.

M. Bourassa aborda son premier mandat avec une inexpérience et dans des conditions d'incertitude qui lui rendaient l'accueil et l'humilité faciles. Il aborde le second mandat muni d'un pouvoir exorbitant qui pourrait vite le rendre orgueilleux et sourd à la voix de ses concitoyens que son entourage n'aura pas étiquetés comme de loyaux partisans.

D'abord perçu comme technocrate, le chef libéral s'est révélé, à l'exercice du pouvoir, un gestionnaire prudent et un politicien astucieux. Les quatre prochaines années permettront de voir s'il est aussi capable de s'élever à l'ampleur de vues et à la générosité qui sont la marque des hommes d'Etat ou si son succès n'aurait été, comme le veulent maints critiques, que le fruit de savantes techniques de marketing poussées par ses collaborateurs à un degré inédit de raffinement.

Claude RYAN



- Nous avons le vent dans les voiles

LIBRE OPINION

L'avenir du Parti québécois à la lumière du verdict de lundi

par ANDRÉ NORMANDEAU

Les résultats du vote de lundi m'inspirent trois réflexions qui débouchent sur l'action des années à venir au Québec:

(1) L'option indépendantiste du Parti québécois a subi un échec. L'échec est honorable, soit, avec 30 pour cent du vote. Mais il faut être honnête avec soi-même et constater que l'idée d'indépendance a été rejetée par une majorité des Québécois, même parmi les Québécois francophones; d'autant plus que certains votes de protestations de citoyens qui ne sont pas en faveur de l'indépendance tout en favorisant une plus grande autonomie culturelle du Québec, ont voté P.Q.

Toutefois, l'option social-démocrate du programme du P.Q. demeure valable indépendamment de l'idée souverainiste. La plupart des éditorialistes ainsi que des citoyens renseignés, quel que soit leurs allégeances politiques, ont d'ailleurs commenté favorablement ce programme social et économique du P.Q. Considérant la valeur incontestable de ce programme bâti depuis 6 ans démocratiquement par des milliers de citoyens québécois et le fait maintenant évident que les forces vives du Québec de demain se retrouvent au sein des sympathisants et des membres du P.Q., ainsi qu'au sein de la députation (même réduite) du P.Q. à l'Assemblée, puisqu'elle constitue la seule opposition officielle et la seule alternative réelle au gouvernement libéral au pouvoir, je suggère un realignement de l'option souverainiste du P.Q. Tout en sauvegardant intégralement

● L'auteur de cette libre opinion est directeur du département de criminologie de l'université de Montréal. Il a connu la défaite lundi comme candidat du Parti québécois dans la circonscription de Mont-Royal.

l'option social-démocrate, en améliorant même, cela va de soi, au cours des prochaines années.

(2) Le modèle belge de fédéralisme devrait, compte tenu de toutes les nuances appropriées et de l'adaptation de ce modèle à la réalité québécoise, être retenu par le P.Q. des années 1973-1977 comme perspective politique réaliste permettant de proposer à la population du Québec, aux élections générales de 1977 une alternative valable d'un gouvernement québécois, dirigé par le P.Q., qui, tout en préservant le principe du fédéralisme, proposerait un régime politico-économique social-démocrate dans le cadre d'un fédéralisme canadien radicalement réformé. Cette réforme du fédéralisme identifierait trois espaces politico-culturels et linguistiques bien délimités: (a) d'une part un espace anglophone officiel qui comprendrait les 9 provinces à majorité anglophones du Canada, sauf les parties francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, limitrophes au Québec; (b) un espace fran-

cophone officiel englobant tout le Québec, sauf l'île de Montréal, ainsi que les deux parties limitrophes mentionnées; (c) un espace bilingue officiel qui serait le sort de l'île de Montréal et du territoire de la capitale nationale canadienne (Ottawa-Hull). Les enfants des immigrants qui auraient choisi de s'installer à Montréal seraient tenus, toutefois, de fréquenter l'école francophone. (3) Afin d'éviter que 45 pour cent de la population "votante" du Québec (résultats du scrutin de lundi) soit représenté à l'Assemblée nationale par moins de 10 pour cent des députés, je ne retiens pas le modèle de la "proportionnelle" qui, à mon avis, ne permet pas l'élection de gouvernements stables et solides, capables de légiférer avec fermeté. Toutefois, je retiens le système français à deux tours de scrutin qui permet d'élire un gouvernement majoritaire souvent dès le premier tour, tout en permettant aux électeurs d'appuyer consciemment des candidats de l'opposition en nombre suffisant au deuxième tour.

Cette option d'un Québec social-démocrate culturellement plus indépendant que jamais au sein d'un fédéralisme économique canadien mérite l'attention des militants et sympathisants du P.Q. pour les quatre prochaines années. Je m'engage, personnellement, à défendre ces idées au sein du P.Q., jusqu'au niveau d'un Congrès au leadership si cela est nécessaire.

lettres au DEVOIR

Si Québec avait une ambassade au Chili

Le Québec ne possède pas encore de ministère des Affaires extérieures: il s'en remet au ministère canadien du même nom pour nous représenter en anglais un peu partout dans le monde. Mais plus profondément que par la langue de nos "représentants", il faudrait comprendre à quel point cette délégation de nos responsabilités en tant que peuple nous dessert. L'exemple des événements qui se passent actuellement au Chili est, à ce propos, fort éloquent.

Dans une lettre antérieure adressée à M. Sharp (publiée le 12 octobre), j'ai parlé de l'attitude criminelle de l'ambassade du Canada à Santiago du Chili; l'épithète n'est pas trop forte, car il est certain que le grand nombre de victimes de la répression ardue quelque peu diminuée si plus d'ambassades avaient accordé davantage d'importance à la vie humaine plutôt que de craindre pour la propriété de leurs bureaux. Qu'en est-il maintenant?

La guerre au Moyen-Orient, le scandale Nixon et les élections au Québec n'empêchent pas les militaires de continuer à agir; s'il y a quelque chose, ces événements les aident puisqu'ils ont relégué le Chili au second rang de l'actualité mondiale, ce qui permet alors de "travailler" plus librement: fouler aux pieds le droit d'asile, exécuter sommairement toute personne qui semble présenter des velléités de ne pas obtempérer aux ordres des patrouilles, décapiter tous les potentiels foyers de résistance, en particulier dans les bidonvilles — les poisons du Pacifique engraisent vite de ce temps-ci.

Et comme il ne faut pas exagérer (??), on commence à agir plus "subtilement": la répression idéologique a fait son entrée. Médécine, vous avez refusé de participer à la grève de septembre? Vous perdez votre poste à l'hôpital, en attendant de perdre le droit de pratique (le Collège des Médecins est à mettre au point le mécanisme pour y arriver).

Professeur d'université ou chercheur, vous avez manifesté votre

sympathie pour l'Unité populaire? Votre département est maintenant définitivement fermé, ou, s'il s'agit d'un domaine "noble" (génie, comptabilité, ...), on vous y a remplacé. Etudiant, vous aviez choisi peu de cours et y aviez de mauvaises notes? C'est la preuve indéniable que vous étiez un activiste: allez vous ébrouer à la maison.

Travailleur de la fonction publique ou d'une usine d'Etat, vous étiez de la gauche (comme 43% de la population...), ou vous militiez dans un syndicat (même de droite)? On n'a plus besoin de vous. Et quand vous vous présentez ailleurs, même si on voudrait utiliser vos capacités, on consulte d'abord... la liste noire. "C'est fini le sectarisme marxiste", proclame la propagande.

En somme, il y a donc deux sortes de personnes qui à l'heure actuelle cherchent à sortir du Chili: celles qui sont menacées de mort (ou d'emprisonnement) à court terme, ou celles qui mourront à long terme de sous-alimentation; en plus de créer de nouveaux emplois de la façon décrite plus haut, depuis un mois on reajuste les prix à la "vraie valeur" des marchandises: on les multiplie par dix! Une fois encore, l'ambassade du Canada a réagi vivement: comme il n'y a presque plus personne en danger immédiat, i.e. possible d'exécution à vue (sauf pendant le couvre-feu, entre 10 heures le soir et 6 heures le matin, mais à ce moment l'ambassade est fermée), on n'accueille des réfugiés sous aucune considération.

Pour compenser, on a décidé de faciliter l'immigration au Canada: on a donc importé un agent d'immigration qui fait remplir des formulaires, les examine, rencontre les candidats, envoie ses résultats au Canada, quand il a la réponse fait faire un examen médical, probablement encore interprété à Ottawa. Au bout de quelques mois, quand la marchandise est jugée de bonne qualité (âge, santé, préparation professionnelle, langues, etc.), on l'accepte. Vu que la situation politique du Chili est vraiment "hot",

on a tout fait pour accélérer le processus: vous ne le croirez pas, mais on saute ainsi deux ou trois mois aux démarches ordinaires.

Je n'étais pas en Hongrie en 1956, ni à Prague en 1968; j'aurais aimé comparer la longueur du processus dans ces divers cas. Il est vrai qu'alors, les gens avaient de quoi craindre: ils fuyaient les hordes marxistes. Tandis qu'aujourd'hui, parmi les fuyards, il s'en trouve plusieurs qui sont justement les méchants marxistes.

Le Québec, il est vrai, parmi la mer anglosaxonne, adopterait-il la même attitude méprisante s'il définissait lui-même sa politique? J'en doute. Certes le taux de chômage est élevé chez nous; à court terme, l'intégration de quelques milliers d'immigrants poserait quelques difficultés: mais en même temps le Québec, si mal servi par la politique d'immigration du Canada, gagnerait un apport valable dans sa lutte pour la survie linguistique et même ethnique. C'est peut-être ce qui explique l'attitude mesquine du Canada...

Je sais bien que le bon Dr Cloutier, lors de son passage au ministère québécois de l'Immigration, a vendu tous nos droits pour un plat de lentilles. Mais ne serait-ce pas l'occasion d'en récupérer quelques-uns? Et d'établir ainsi une politique plus conforme à la réalité en même temps qu'à nos besoins. Alors qu'on la laisse élargir par des gens absolument dépourvus d'imagination qui ne peuvent que copier servilement la politique des Etats-Unis. Dans les circonstances, on ne pouvait trouver plus mauvais modèle: il est évident que les responsables du coup d'Etat ne pouvaient condamner la politique répressive qui n'est que la suite logique du 11 septembre.

J'ai écrit à M. Sharp sans succès. Je m'adresse maintenant à Québec: de grâce, faites quelque chose, car je ne crois pas que M. Drapeau puisse beaucoup pour le Chili.

Serge MONGEAU

Santiago, le 23 octobre 1973.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 16 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan.
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy.
Directeur de l'Administration: Jean Frenette.
Trésorier: Bernard Larocque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENTS: Édition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Et les fonds
Au-delà de ces questions qu'on peut remuer avec plaisir, il faut éga-

Suite à la page 6

des idées

des événements

des hommes

Les élections au Québec

Qui a balayé la province pourra être balayé à son tour!

par JEAN-CLAUDE LECLERC

Le balayage de M. Robert Bourassa n'est pas un précédent. Avec 54% des suffrages, il a remporté lundi 102 sièges sur 110, soit près de 93% des circonscriptions, à la faveur d'un mode de scrutin disproportionnel. Au tout début du siècle, en 1900, avec un gain de seulement deux pour cent des votes, les libéraux avaient été reportés au pouvoir avec plus de 90% des sièges: leur appui populaire était passé de 54.3 à 56.3%. Poursuivant leur foule, ils avaient à l'élection suivante porté leur part des suffrages à 67.7% pour récolter 92% des sièges et laisser à l'opposition conservatrice 25.4% des votes et seulement six sièges!

Le régime Taschereau a plusieurs fois aussi balayé le Québec. En 1927, avec 62.7% des votes, il remportait 88.2% des sièges, ne laissant que neuf chaises à l'opposition conservatrice. A l'élection suivante, l'opposition atteignait 44.2% du vote, mais, malgré tout, le gouvernement libéral était reporté au pouvoir avec 87.7% des sièges. Quand ce régime est tombé en 1936, le balancier allait donner, en sens inverse, 84.4% des sièges à la coalition de l'Union nationale, forte de 57.5% des suffrages. Nouveau renversement des choses, les libéraux d'Adélard Godbout revenant en force en 1939 à la faveur de la guerre et du pouvoir fédéral, ils re-

conquerront plus de 81% des sièges avec seulement 54.2% des votes. Cinq ans plus tard, ils étaient pourtant défaits, et avec 38% des votes se retrouvaient réduits à huit sièges, dans l'Opposition dirigée par George Marler.

La disproportion flagrante qui a pu inquiéter même les libéraux au soir du 29 octobre et qui a aussi profondément choqué maints péquistes et démocrates, n'est donc pas un "accident" dans notre système électoral. Elle permet seulement à l'Opposition d'être affaiblie plus que ne le souhaite la volonté populaire; elle favorise l'installation de "régimes" qui finalement tombent d'abord sous le poids de leur propre corruption. Après avoir vu le régime Duplessis se surpasser lui-même et faire reculer encore l'Opposition de 23 à 20 sièges et de 46 à 44.5% des votes, plusieurs observateurs et militants libéraux, découragés, après 1956 voyaient ce pouvoir "s'installer pour l'éternité". Quatre ans plus tard, le géant tombait.

Après sa performance, le gouvernement Bourassa peut aussi bien s'installer pour dix ans que se préparer une non moins spectaculaire défaite. A vrai dire, seule une Opposition divisée en permanence et incapable de faire coalition pourrait l'assurer de l'éternité temporaire des gouvernements

LES RESULTATS DE 1973				
Partis	Votes	(%)	Sièges	(%)
PL	1,513,897	54	102	92.7
PQ	836,752	30	6	5.4
UN	147,140	5	—	—
PC	288,050	11	2	1.8
Autres	6,656	—	—	—
Total	2,792,495		110	

Résultats incomplets de 17,964 bureaux sur 18,957, soit 95%.

québécois. Or, c'est là une autre constatation qu'il faut tirer de l'histoire et des avatars du scrutin disproportionnel au Québec: les tiers partis n'ont guère la vie longue.

Deux fois au siècle dernier le gouvernement dut compter avec une assemblée instable, mais jamais depuis 1900 le gouvernement québécois n'a été minoritaire. Certes, de temps à autre, des candidats indépendants réussissent à se faire élire, mais jamais en nombre suffisant pour remettre le bipartisme en question. La plus grande tentative pour rompre cet équilibre eut lieu en 1944 avec le Bloc populaire. Les rares élus du Bloc et les députés indépendants prirent une bonne partie du vote, suffisamment pour ramener les libéraux à 39.5% et l'Union nationale à 35.8%, mais malgré tout Maurice Duplessis reprit le pouvoir avec 48 sièges sur les 91 que comptait alors l'Assemblée législative.

Plus récemment, à l'élection de 1966, les tiers partis eurent un plus grand rôle. Sans prendre de sièges, et donc sans détenir la moindre "balance du pouvoir", ils divisèrent cependant les suffrages de telle manière que les libéraux de Jean Lesage, même avec 47.2% des votes, durent céder la place à Daniel Johnson qui, avec seulement 40.9% des suffrages, remporta la majorité des sièges.

Après la défaite de Jean-Jacques Bertrand en 1970, il pouvait sembler que si les partis d'Opposition ne parvenaient pas à trouver une forme de coalition électorale, comme le proposait son successeur Gabriel Loubier, ils perpétueraient leur impuissance respective et assuraient la réélection des libéraux même réduits à moins de 40% des appuis populaires. Encore une fois, l'inverse s'est produit. Après avoir connu la gloire à l'instar du régime Taschereau, l'Union nationale vient de passer à l'histoire en quittant la scène politique. De la même manière, sans subir un sort aussi radical, le Parti créditiste est réduit à la portion congrue. Son chef fédéral venant à disparaître ou connaissant plus de concurrence de la part des conservateurs fédéraux, cette formation pourrait finalement tomber dans la marginalité.

LES RESULTATS DE 1970				
Partis	Votes	(%)	Sièges	(%)
PL	1,304,341	45.4	72	66.6
PQ	662,404	23.06	7	6.5
UN	564,544	19.6	17	15.5
PC	321,370	11.19	12	11.1
Autres	20,311	0.7	—	—
Total	2,872,970		108	

Electeurs: 3,478,891

Données tirées de l'Annuaire du Québec de 1972

retenir qu'elle a progressé, plus lentement peut-être que ses adhérents le souhaitent, moins spectaculairement qu'on l'attend au soir d'un jour d'élection, mais suffisamment pour rester vivante dans le débat politique et ainsi entreprendre d'autres "mises à l'essai".

Bref, les libéraux ont agrandi le camp du "fédéralisme rentable", cependant que le Parti québécois a renforcé les fiefs du souverainisme. La population des indécis a dû se partager une nouvelle fois. Mais on ne peut exclure une prochaine baisse ou une nouvelle montée de l'une ou l'autre option. Si un véritable référendum avait été tenu — et non pas une consultation ambiguë dont le résultat pourrait être nié avec le droit même à l'autodétermination — et si une conjoncture économique sombre avait accompagné le scrutin, quelles auraient été les préférences des électeurs et le nombre des indécis? L'un ou l'autre camp aurait-il perdu ou gagné du terrain? Aurait-on pu dégager une "majorité significative"? Les réponses à ces questions ne viendront peut-être que dans plusieurs élections, ou plus abruptement, à la faveur d'une crise.

A la veille de l'élection d'octobre, le chef de l'Union nationale prétendait qu'avec l'appui massif qui lui vient des anglophones, le Parti libéral pourrait gouverner la province même contre le vœu de la majorité québécoise. En avril 1970, en supposant que la minorité anglophone ait massivement endossé les libéraux, M. Robert Bourassa, s'il n'avait pas la majorité chez les francophones, pouvait quand même prétendre être le plus favorisé des quatre partis à se disputer leur allégeance.

La proportion du vote anglophone, estimé à 20% de l'électorat, ne s'est pas accrue depuis, et sans doute l'appui que les libéraux y trouvent n'a-t-il pas été significativement réduit. Par contre, le parti de M. Robert Bourassa a regagné du terrain dans la majorité québécoise. Certes, le Parti québécois a aussi agrandi son emprise sur l'électorat francophone, mais il semble bien qu'il n'a pu supplanter le Parti libéral comme première force politique chez les Québécois de langue française. Libéraux et péquistes ont augmenté leur clientèle respective, mais la distance entre eux n'a pas été réduite chez les francophones. Que l'Union nationale ait disparu de l'Assemblée nationale et que M. Gabriel Loubier, contestataire de la légitimité libérale, ait été battu par un libéral dans son comté de Belchasse, voilà qui devrait répondre à cette question pour la durée du nouveau mandat qui vient d'être accordé au Parti libéral.

UN SIECLE D'ELECTIONS AU QUEBEC

Année	Nombre de comtés	Députés élus (et %)					Suffrages obtenus (en %)	
		Lib.	(%)	UN ou PC	(%)	Autres	Lib.	UN ou PC
1867	65	14	20	50	80	—	45	55
1871	65	20	29.3	45	70.7	—	35	65
1875	65	19	31	43	69	3	44	56
1878	65	31	44.6	32	55.4	2	49	51
1881	65	15	21.6	49	78.4	1	42	58
1886	65	31	55.4	28	44.6	6	51	49
1890	73	42	64.3	24	34.2	7	53	47
1892	73	21	28.7	51	71.3	1	45	55
1897	74	51	69	23	31	—	54.3	45.7
1900	74	67	90.5	7	9.5	—	56.3	43.8
1904	74	68	92	6	8	—	67.7	25.4
1908	74	58	78.3	13	17.5	3	55.3	39.9
1912	81	64	80	15	18.6	2	54.3	45.1
1916	81	75	92.5	6	7.5	—	64.6	35.1
1919	81	74	91.2	5	6	2	70	23.7
1923	85	64	75.3	19	23.5	2	55.3	44.4
1927	85	75	88.2	9	11.8	1	62.7	36.6
1931	90	79	87.7	11	12.3	—	55.6	44.2
1935	90	48	53.3	42	46.7	—	50.2	48.7
1936	90	14	15.6	76	84.4	—	41.8	57.5
1939	86	70	81.4	15	17.4	1	54.2	39.2
1944	91	37	40.3	48	52.8	6	39.5	35.8
1948	92	8	8.7	82	89.1	2	38.3	51
1952	92	23	25	68	73.8	1	46	51.5
1956	93	20	21.5	72	77.4	1	44.5	52
1960	95	52	53.7	42	45.2	1	51.3	46.6
1962	95	63	64.1	31	32.6	1	56.4	42.1
1966	108	50	46.3	56	51.9	2	47.2	40.9

Données tirées de l'Annuaire du Québec de 1972, p. 92.

la parole du jour

Le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours des siècles, qui les dénombrera? La hauteur du ciel, l'étendue de la terre, l'abîme et la Sagesse, qui les découvrira? — Ben Sira 1, 23 (I^{er} siècle avant J.-C.)

Prête l'oreille au pauvre et rends-lui son salut avec douceur. Délivre l'opprimé des mains de l'oppresser et ne sois pas lâche en rendant des jugements. Sois pour les orphelins un père et comme un mari viens en aide aux veuves. Et tu seras comme le fils du Très Haut qui l'aimera plus que ne le fait la mère. — Ben Sira 4, 8-10 (II^e siècle avant J.-C.)

Ne sois pas trop sévère pour toi-même. — Ben Sira 4, 22 (II^e siècle avant J.-C.)

L'homme bienveillant se fait du bien à lui-même tandis que l'homme cruel se livre à une autodestruction. Le méchant touche un salaire trompeur alors que celui qui sème la justice s'assure une vraie récompense. La justice mène à la vie comme l'injustice conduit à la mort... Le méchant ne restera pas impuni tandis que la race des justes sera sauvée... Le

NAISSANCE — BERIRO
Raphael et Fortune (née Benatar) sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, à l'hôpital Jewish, le 29 octobre 1973. Un petit frère pour Gaël.

désir des justes, c'est uniquement le bien tandis que l'espoir des méchants récolte la violence. — Proverbes 11, 17-23 (Dixième siècle avant J.-C.)

Ne blâme personne sans examen préalable. Commence par réfléchir avant d'adresser des reproches. — Ben Sira 11, 7 (vers 150 avant J.-C.)

Ne te lance pas dans trop de choses: tu n'en sortiras jamais. Même en courant, tu n'atteindras pas ton but et tu ne pourras pas t'échapper en prenant la fuite. Il en est qui peinent, se fatiguent et se hâtent et n'en sont que toujours plus en retard. — Ben Sira 11, 10-11 (vers 150 avant J.-C.)

• Fleurs d'amour...
• Fleurs de joie
• Fleurs d'amitié

"Lotus Noir"
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal 354
Tél.: 381-1769
661-7756

Café The Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J-A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL
521-1104

SETA-VACANCES
VOYAGES AVIONS NOLISES
Montréal-Paris
à partir de \$210.
VOLS SPÉCIAUX NOLI-FRANCE
VOYAGES À CUBA
Sept jours
Transport aérien \$299
Hôtel - repas
Tél.: 861-3906



CHATEAU
d'aujourd'hui

Mais oui, je l'ai lu.

De Deuxième

...est vraiment magnifique.

extravagant ou sage

6370-6375 ST-HUBERT, MONTREAL 277-4143

suites
de la première
page

MILIEUX FÉDÉRAUX

pu s'empêcher d'y discerner en outre quelque avantage pour son propre parti, présentement minoritaire aux Communes.

"Le parti qui s'est identifié au Canada, au fédéralisme était le Parti libéral. Cela ne peut manquer de nous être favorable, à nous libéraux fédéraux," a-t-il dit.

Ce n'est pas le sentiment, il va sans dire, du chef des conservateurs au Québec, M. Claude Wagner. "Une victoire pour la Confédération — mais pas une victoire complète —, certes, une victoire personnelle pour M. Bourassa, aussi, à qui il a mieux réussi qu'à Jean Lesage de faire campagne seul, mais ce n'est pas la victoire d'un parti fédéral quelconque, comme les libéraux le prétendent", de lancer M. Wagner, rejoint par LE DEVOIR après sa brève intervention aux Communes sur cette question.

"Il me semble plutôt que les résultats de ce scrutin permettront à toutes les provinces canadiennes, le Québec compris, d'examiner plus objectivement l'avenir la performance du gouvernement en place aussi bien que le potentiel de la solution de rechange, soit d'un gouvernement progressiste-conservateur, sans crainte de compromettre l'avenir de la Confédération en écartant du pouvoir M. Trudeau et ses collègues, de préciser M. Wagner. Les régions anglophones du pays, en particulier, sont désormais en mesure d'exiger des libéraux, sans arrière-pensées au sujet de "l'unité nationale", un leadership sur les autres grands problèmes — inflation, chômage, crise de l'énergie et le reste — qui assaillent le pays."

Mais le défi majeur des conservateurs, de poursuivre le député de Saint-Hyacinthe, ce sera d'exploiter la déconfiture des créditistes fédéraux au Québec, qui ont appuyé de toutes leurs forces la campagne de M. Yvon Dupuis, "le poulain de Real". Les stratèges libéraux qui gravitent autour de Jean Marchand convoitent déjà cette quinzaine de sièges qui, ajoutés à quelques autres en Ontario et en Colombie-Britannique, suffiraient à rendre les libéraux à nouveau majoritaires. Mais M. Wagner estime que le parti de M. Stanfield a au moins d'aussi bonnes chances que son rival — s'il en prend les moyens — d'être le principal bénéficiaire de la "curée électorale" qui s'annonce en pays créditiste.

"La défaite de Dupuis, la quasi disparition des créditistes à l'Assemblée québécoise, constituent une gifle retentissante assénée à Real Caouette par l'électorat. Car le chef créditiste a plongé tête baissée dans la bagarre et mis entièrement au service de Dupuis la machine créditiste, de commenter M. Wagner. On pardonne facilement à un homme politique ses erreurs, mais on lui pardonne plus difficilement de manquer de jugement."

Même si l'on croit généralement, dans les milieux libéraux, que le balayage réussi par M. Bourassa "ne peut pas être mauvais pour le parti fédéral", c'est abec beaucoup de circonspection qu'on y spéculait hier sur les répercussions éventuelles du scrutin québécois sur la scène politique canadienne.

Disons d'abord qu'à peu près personne — ni le contraire étonnant — ne souscrit à la thèse de M. Wagner. Pour les ministériels, M. Trudeau en tête, le scrutin du 29 octobre n'a fait que confirmer qu'ils tiennent fermement le bastion québécois, que la machine libérale y est plus aguerrie que jamais et que les Tories et les créditistes "ont bien des croûtes à manger" avant d'espérer pouvoir ouvrir une brèche dans ce bastion.

Il semble toutefois que certains libéraux anglophones avaient besoin de pareilles assurances sur la solidité de leur base québécoise. "Ce n'était donc pas par pure chance que vous avez tenu le Québec, le 30 octobre 1972", aurait commenté un ministre anglophone à un collègue francophone, déconcerté que l'on ait pu seulement en douter.

Il en va tout autrement lorsque les Libéraux se tournent vers l'Ontario et vers l'Ouest du pays.

Est-il besoin de dire que personne ne croit que le raz de marée québécois puisse jamais déferler sur les Prairies, englober les Rocheuses et atteindre la cote du Pacifique? Le sentiment général, c'est que la victoire de M. Bourassa ne nuira certes pas à M. Trudeau, mais que l'issue des prochaines élections fédérales dépendra d'autres facteurs: le programme des divers partis, la campagne qu'ils mèneront, la performance de l'économie, le bilan d'un an ou plus de gouvernement libéral minoritaire.

De part et d'autre de cette opinion "moyenne" se trouvent des positions quelque peu divergentes. Certains libéraux ne sont pas loin de partager l'avis du député conservateur David Macdonald, lequel est d'avis que l'opinion canadienne anglaise ne sera pas très impressionnée par ce résultat, mais sera portée à ne plus reconnaître à M. Trudeau et à son parti un avantage sur M. Stanfield et ses collègues lorsqu'il est question du Québec et de l'unité nationale. "Les Canadiens anglais pousseront un soupir de soulagement et décideront ensuite de leur vote en fonction des problèmes qui les intéressent le plus", de prédire M. Macdonald, en déplorant que le problème québécois ne soit pas de ceux-là et que trop d'électeurs en viennent ainsi à considérer ce problème comme réglé une fois pour toute, ce que lui-même, impressionné par "le trente pour cent des péquistes", nie avec vigueur.

Dans sa version libérale, cette hypothèse est formulée comme suit: assurément, mais Trudeau a réussi ce pourquoi il a été élu — régler le problème québécois — le Canada anglais risque de se tourner vers les conserva-

teurs.

Pour contrer ce mouvement d'opinion, les tenants de cette thèse souhaitent que la propagande libérale mette bien davantage l'accent sur "le trente pour cent" et le statut d'opposition officielle du PQ que sur les 102 députés libéraux de M. Bourassa.

On soutient en revanche, dans les milieux optimistes du parti libéral, que la victoire de M. Bourassa va à l'encontre d'une thèse qui s'accréditait au Canada anglais depuis le 30 octobre dernier, à savoir que le parti de M. Trudeau, battu partout sauf au Québec lors du dernier scrutin fédéral, pourrait être mis en débandade au Québec lors du prochain, alors que bon nombre de Québécois inclineraient vers M. Stanfield comme vers M. Dieffenbaker en 1958, afin d'être "du bon bord".

"On peut désormais soutenir plus vraisemblablement que M. Trudeau n'est pas fini, qu'il y a lieu d'être modérément optimiste et que, si on se bat fermement dans les provinces anglophones on a de bonnes chances de le restaurer", de soutenir un ministre. Pour un parti minoritaire, soulignent plusieurs libéraux, pareille injection d'optimisme vaut son pesant d'or.

Un autre argument invite les libéraux à l'optimisme: "Les Canadiens anglais demeurent fermement opposés, pour des raisons d'ordre émotif, à la sécession du Québec, de rappeler un grand stratège du parti; et je serais fort étonné si au moins une fraction de l'électorat anglophone n'était tenté de voter libéral, lors des prochaines élections, pour exprimer leur appui et leur reconnaissance au parti qui a éloigné au moins temporairement cette échéance fatale."

Le même stratège rappelle que les prochaines élections fédérales mettront libéraux et conservateurs en concurrence. Pour ainsi dire en sens inverse: M. Trudeau réussira-t-il à se restaurer dans l'Ouest du pays mieux que M. Stanfield ne parviendra à s'implanter au Québec? Depuis le 29 octobre, soutient cet observateur, les chances paraissent être légèrement du côté des libéraux, puisqu'il est moins vraisemblable que jamais que M. Stanfield parvienne à convaincre les Québécois, qui viennent de voter massivement "rouge" à Québec, de voter "bleu" à Ottawa, contre la plus forte équipe gouvernementale canadienne-française depuis la Confédération.

ISRAËL-EGYPTE

gouvernement de Mme Meir, pour des raisons morales et conscient de l'enjeu électoral du problème, fait une condition sine qua non de la poursuite de la trêve.

Dans une déclaration devant la Knesset, le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Dayan, a annoncé que les prisonniers blessés seraient échangés sans délai. Le Caire, a-t-il précisé, a donné les noms de 82 prisonniers israéliens, dont 45 blessés. Dans une première phase, les Israéliens libéreront 70 prisonniers égyptiens blessés.

Les Égyptiens quant à eux précisent qu'ils établissent une liste des prisonniers israéliens qu'ils détiennent et qu'ils procéderont à un échange dès que les Israéliens seront retournés aux positions qu'ils occupaient le 22 octobre, date du premier appel de cessez-le-feu du Conseil de sécurité (ce point précis sera également débattu sans doute par Mme Meir et M. Fahmi avec leurs interlocuteurs américains).

La réunion d'hier entre militaires israéliens et égyptiens, qui a duré deux heures, outre le problème des prisonniers avait également pour but de résoudre le difficile problème du ravitaillement des 20.000 hommes assiégés de la 3e armée égyptienne.

Une rencontre à un niveau plus élevé a eu lieu dans la journée entre le général Dayan et le général Ensi Silasvuo, commandant du corps des observateurs de l'ONU. Aucune précision n'a été donnée de source officielle sur la teneur de cet entretien, le deuxième en vingt-quatre heures. On croit savoir toutefois qu'il a porté sur la délimitation des lignes de cessez-le-feu, la mise en place des Casques bleus, le problème des prisonniers et surtout le ravitaillement de la troisième armée égyptienne.

Le ravitaillement des 20.000 Égyptiens s'effectue très lentement. La pression de l'opinion publique israélienne pourrait ne pas être étrangère à cette lenteur. Les Israéliens ne comprennent pas, en effet, que leur gouvernement ait cédé à des pressions sans avoir d'abord obtenu un règlement de la grave question des prisonniers de guerre aux mains des Arabes, d'autant plus que Damas refuse toute liste de prisonniers. Répondant aux députés de droite qui lui reprochaient d'avoir accepté le passage d'un convoi de ravitaillement et le cessez-le-feu, le général Dayan a d'ailleurs déclaré hier: "nous y avons consenti parce que nous n'avions pas le choix." Puis il a ajouté cette phrase significative: "le fait est qu'il y a une semaine, nous n'avions pas assez d'obus pour faire la guerre et sans obus on ne peut pas vaincre. Maintenant, nous les avons." Sans soutien matériel et politique (sous-entendu des États-Unis), a-t-il précisé, "la guerre ne peut être gagnée".

Selon les sources israéliennes, l'Égypte et la Syrie détiennent 450 prisonniers de guerre, dont 350 en Égypte, alors qu'Israël en détient 7.150 Arabes, dont 6.800 Égyptiens, des Syriens, des Irakiens et des Marocains.

Enfin, alors que les flottes soviétique et américaine en Méditerranée grossissent de jour en jour tout près du "théâtre des opérations", un projet de loi interdisant l'envoi de troupes américaines au Proche-Orient sans l'approbation du Congrès a été déposé par le sénateur républicain Mark Hatfield.

Le sénateur Hatfield a demandé que son projet soit incorporé à la loi de finance autorisant 2,2 milliards de dollars de crédits supplémentaires pour l'aide militaire à Israël.

Le sénateur George McGovern, ancien candidat démocrate à la présidence, a immédiatement approuvé le projet de son collègue en disant que les Américains seraient plus à l'aise pour aider Israël s'ils ont la certitude que cette aide ne sera pas, comme dans le cas du Vietnam, le premier pas d'un engagement direct dans une guerre.

Quant à la guerre du pétrole, l'Arabie saoudite réduira sa production pétrolière à raison de quinze pour cent à partir d'aujourd'hui. Cette proportion sera augmentée de cinq pour cent chaque mois.

Deux partis en quête d'un chef?

Suite de la première page

et le Parti québécois. "On allume le feu et on appelle les pompiers libéraux." Fort de la majorité de 3.341 acquise en 1970, M. Lafontaine a terminé lundi au quatrième rang. A la grandeur du Québec il voit dans ces élections "la grande tragédie" et croit que le peuple du Québec en sera la première victime. Quant à savoir si l'Union nationale est disparue, M. Lafontaine ne porte pas attention à ces bobards qu'il n'a cessé d'entendre depuis la mort du fondateur de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis.

Enfin, M. Lafontaine que l'on disait révolté contre son chef, ne voit pas pourquoi cette défaite amènerait M. Gabriel Loubier à démissionner. Au contraire, il souhaiterait le voir demeurer à son poste et croit qu'il ne devrait pas être

tenu responsable du fait que les "Québécois ont été dupes."

Curieusement, du côté du Parti créditiste, on parle également avec agressivité de complot mais cette fois entre libéraux et unionistes. Et c'est pourquoi dans l'esprit du député Fabien Roy, il ne peut être question de quelque forme d'alliance entre ce qui reste des deux partis. Il précise que tout ça s'est passé entre les émissaires de Paul Desrochers et les stratèges de l'Union nationale sans que les simples militants en soient conscients. A titre d'exemple, il évoque la présence suspecte de limousines noires à Saint-Georges-de-Beauce en fin de campagne. Enfin, il signale que l'arme la plus efficace des libéraux a été l'installation de comités de téléphones

dans tous les comités, la veille des élections, pour terroriser systématiquement la population contre la menace de l'indépendance.

Interrogé sur le sort de son chef perdant, M. Fabien Roy révèle qu'il doit rencontrer ces jours-ci, M. Yvon Dupuis ainsi que le député réélu de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

Tout en blâmant le Parti libéral d'avoir polarisé l'opinion publique autour de la menace d'indépendance, créditistes et unionistes oublient de rappeler qu'ils en ont fait autant du début à la fin de la campagne électorale.

Ce morcellement des forces de l'opposition est peut-être la plus frappante caractéristique de la campagne électorale et possiblement un facteur influent sur les résultats des

élections. Harcelant ainsi le Parti québécois, les créditistes et unionistes multipliaient d'autant les chances du Parti libéral.

Pendant ce temps, les candidats libéraux grugeaient le reste de la clientèle créditiste et unioniste. En conséquence, tout le vote fédéraliste de droite a ballotté du côté des libéraux.

Depuis l'élection du 29 avril 1970, c'est cette division des forces de l'opposition qui a rendu la vie facile au gouvernement Bourassa pendant trois ans et demi à l'Assemblée nationale. Ce qui s'est passé tout au long de cette campagne électorale, n'est que le prolongement des dernières années de vie parlementaire et le parti gouvernemental a su en tirer profit.

La presse canadienne salue la victoire du fédéralisme mais avec des réserves

Les éditorialistes des grands journaux canadiens voient la situation au Québec au lendemain des élections d'un oeil différent, même s'ils sont tous d'accord pour saluer la victoire du fédéralisme.

Ainsi, dans le Toronto Star, on met les lecteurs du plus grand quotidien au Canada en garde contre une attitude de suffisance qu'ils seraient tentés d'adopter en prenant connaissance de la victoire libérale. Il ne faut pas croire que "le problème du Québec" peut être oublié. Au contraire, cette élection pourrait se traduire par un recul pour l'unité canadienne plutôt que par un progrès.

Dans le Globe and Mail, on écrit que

le balayage libéral est la preuve tant attendue que la menace du séparatisme francophone est écartée pour l'avenir. Cette élection s'est faite presque seulement sur le thème de l'indépendance du Québec et le Parti québécois a perdu de façon décisive.

Le Toronto Sun écrit: "L'indépendance politique est comme un virus, dont il est difficile de se débarrasser, que ce soit au Congo, au Kenya, en Ukraine ou au Québec. Mao Tse-tung a déjà écrit que dans une révolution, une fois que 15% du peuple est acquis aux insurgés, il ne faut plus compter que sur le temps. C'est ainsi au Québec, où près d'un électeur sur trois est acquis à l'indépendance".

Le Windsor Star aussi estime que l'indépendantisme n'est pas mort au Québec. "Le vote populaire indique que près de 30% des électeurs se sont prononcés en faveur du parti indépendantiste, en comparaison de 24% aux dernières élections. C'est une augmentation importante et le fait que ce gain ne se traduise pas par une augmentation équivalente de sièges à l'Assemblée nationale sera à l'avantage du Parti québécois".

Le Owen Sun Times met lui aussi ses lecteurs en garde contre l'attitude de suffisance qu'ils pourraient être tentés d'adopter. Si les libéraux se sentent trop

confortables au cours des années à venir, ils pourraient s'aliéner le peuple et susciter des sentiments qui pourraient faire pencher la balance contre eux. Il ne faut pas oublier que l'opposition est le Parti québécois.

Les quotidiens de l'ouest du Canada adoptent une autre attitude. Dans le Edmonton Journal, on lisait hier par exemple: "M. Bourassa n'a pas annihilé le séparatisme au Québec, mais il lui a asséné un coup dont il ne se relèvera pas facilement."

Le Vancouver Province est plus catégorique: "La situation est encore pire pour M. Levesque qu'elle n'apparaît de prime abord. Pour la deuxième fois, il n'a pu se faire élire dans son comté. Ses têtes d'affiche, MM. Jacques Parizeau et Claude Morin, ont aussi été battus, et il ne reste plus personne à l'Assemblée nationale pour empêcher que le Parti québécois ne devienne la risée du peuple pendant les quatre prochaines années. Dans un sens, c'est malheureux, parce que Parizeau et Morin sont, malgré leur appartenance à un parti indépendantiste, des hommes d'une certaine substance politique qui auraient pu apporter beaucoup à l'Assemblée."

Dans le Winnipeg Free Press, on écrit: "L'enjeu de cette élection était l'indépendance du Québec et les Québécois ont rejeté cette option, qu'elle ait été graduelle ou rapide. Cela ne signifie pas par contre que les Canadiens français ne sont plus passionnés par leur identité culturelle et politique."

L'éditorialiste du Victoria Times écrit: "Il est maintenant essentiel que les Canadiens n'oublient pas maintenant l'existence du Québec et qu'ils se sentent toujours obligés de voir à ce que la Vieille province obtienne sa juste part des avantages nationaux sans qu'elle ait besoin de brandir la menace du séparatisme pour les obtenir."

Dans le Vancouver Sun, on lit: "Le séparatisme a reçu au Québec un coup solide, sinon un coup fatal. Mais le Parti québécois a néanmoins gagné du terrain en adoucissant le ton de sa plate-forme indépendantiste et en mettant l'accent sur l'aspect socialiste de son programme."

Enfin, l'éditorialiste du Regina Leader-Post fait remarquer que le seul véritable test de la démocratie électorale est le nombre de sièges gagnés dans une élection. La proportion des voix populaires est une statistique intéressante dont il faut tenir compte, mais il n'en demeure pas moins que les libéraux de M. Bourassa ont obtenu 100 sièges, et c'est ce qui compte. Cependant, il ne faut pas nier l'existence d'un mouvement indépendantiste au Québec.

cours d'une période de faible opposition parlementaire.

Dans cette perspective, on songe spontanément au financement du quotidien Le Soleil. L'échéance de 90 jours que le premier ministre Bourassa avait fixée au moment d'entrer en campagne électorale approche à grands pas. Certes, la Coopération d'information du Québec poursuit son recrutement, mais elle a assurément besoin de tous les fonds disponibles. D'ailleurs, à condition d'orienter les capitaux unionistes vers des actions privilégiées, les coopérateurs demeureront les véritables maîtres du quotidien québécois. D'ailleurs, même si les fiduciaires de la caisse unioniste préféraient traiter directement avec la direction du Soleil au lieu de passer par la coopérative, la situation se trouverait déjà améliorée, puisque Power Corporation serait, d'une manière ou d'une autre, éloignée du Soleil.

Telle pourrait être, de la part d'une formation politique qui a porté la ferveur nationaliste de toute une génération, une dernière contribution à la démocratie.

Demain: Le Crédit social

M. Paul Normandeau devient président de la Voie maritime

OTTAWA (PC) — M. Paul Normandeau, âgé de 60 ans, sous-ministre-adjoint à l'Expansion régionale, a été nommé hier président de la Voie maritime du Saint-Laurent par le ministre fédéral des Transports.

M. Normandeau s'était joint à la fonction publique fédérale en 1970 après avoir dirigé pendant plusieurs années la Corporation générale d'Investissements du Québec. Il a aussi été vice-président et directeur général de A. Bélanger Ltee et vice-président de Eagle Pencil Co. Le ministère des Transports a aussi annoncé les nominations de MM. Roy Iling, 44 ans, et Michael Butler, 38 ans, aux postes respectifs d'administrateur du transport maritime et de directeur de la planification et des projets majeurs.

la météo

Une puissante perturbation située juste à l'est du lac Erie se déplace vers le nord-est et affectera nos régions durant une partie de la journée de mercredi. À l'avant de ce système des vents de surface modérés à forts iront en s'affaiblissant durant la journée de mercredi. Entre-temps la pluie qui tombera sur le sud du Québec attendra un quart de pouce. A mesure que la dépression se déplacera vers le nord-est, la pluie se changera progressivement en bruine et on prévoit un certain dégagement du ciel plus tard dans la journée de mercredi. Hier les régions du Nouveau-Québec ont joui d'un très bon ensoleillement. Jeudi un front froid actuellement situé au-dessus du Manitoba attendra nos régions en y apportant des températures plus froides.

Abitibi, Chibougamau: généralement nuageux. Maximum près de 45. Aperçu pour jeudi: une ou deux averses et plus froid.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice: ventoux et pluie faible. Percées de soleil dans l'après-midi avec dégagement dans la soirée. Maximum près de 50. Aperçu pour jeudi: ennuagement et plus froid.

Ottawa, Montréal, Cantons de l'est, Québec: brumes passagères. Eclaircies dans l'après-midi et moins ventoux. Dégagement dans la soirée. Maximum près de 50. Aperçu pour jeudi: ennuagement et plus froid.

Lac St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspésie, Rimouski: faibles pluies passagères et encore ventoux. Maximum près de 45. Aperçu pour jeudi: dégagement, peu de changement dans les températures.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

GABOURY Ernest à Montréal, le 30 octobre 1973 à l'âge de 64 ans, est décédé. M. Ernest Gaboury, époux de Caroline Tessier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille Lise (avocate) son gendre Jacques Dagenais, une petite-fille Sophie et une sœur Mme Jeanne Lamothe. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon René Thériault Limitée 1120 rue Jean-Talon est où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

GLORIEUX Francis

Madame Francis GLORIEUX et ses enfants ont la douleur de vous faire part du décès de Monsieur Francis GLORIEUX, leur époux et père. Président de la Société Textile Ltee., ancien Secrétaire de la Chambre de Commerce Française au Canada, survenu à Montréal le 24 octobre 1973. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 27 octobre 1973.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé nous demandons d'exprimer leur sympathie par des messes ou des dons à la Société de Recherches sur le Cancer.

MM. Lemieux et Pinard ne croient pas au retour du bipartisme

Une troisième force conservatrice renaîtra au Québec

par Michel Roy

Les politologues Vincent Lemieux et Maurice Pinard ne croient pas que l'annulation de l'Union nationale et l'écroulement du Parti créditiste indiquent un retour au bipartisme. Tous deux pensent qu'une troisième force, de tendance conservatrice et populiste, sous le nom de Crédit social ou sous un autre nom, conservera sa place au Québec.

Professeur au département de science politique de l'Université Laval, M. Lemieux insiste plus particulièrement dans les commentaires que lui inspirent les élections générales de lundi sur la nécessité d'une réforme du mode de scrutin qui ferait appel au régime de la représentation proportionnelle. C'est une formule qu'il défend lui-même dans l'ouvrage qu'il vient de publier aux Presses de l'Université Laval, "Le quotient politique vrai".

Qu'un parti, avec 54% des suffrages, occupe 92,7% des sièges tandis que le parti de l'Opposition, avec 30% des voix, ne reçoit que 5,4% des sièges, voilà qui suffit à démontrer l'urgence d'un recours à la proportionnelle modérée en vertu de laquelle le territoire serait découpé en 26 circonscriptions, compre-

nant chacune de deux à cinq sièges, lesquels seraient attribués aux partis ayant recueilli le plus grand nombre de voix. En employant cette technique (décrite et expliquée en appendice de cet ouvrage, page 269), les libéraux auraient obtenu en 1970, avec 45% des voix, 60 sièges; le PQ, avec 24% des voix, 23 sièges; le Ralliement créditiste, avec 11% des voix, 11 sièges; et l'UN, avec 20% des voix, 18 sièges.

Professeur de sociologie à l'Université McGill, M. Pinard précise de son côté qu'il est opposé à la proportionnelle pure, mais il est disposé à envisager favorablement un système assorti d'un mode de redressement, un peu comme celui que propose le professeur Lemieux dans son ouvrage. Car, dit-il, si le Québec devait retourner au bipartisme, le système actuel serait peut-être meilleur. Le professeur Lemieux partage cette opinion, étant convaincu que sa formule de la "proportionnelle modérée" s'applique à un contexte de multipartisme.

MM. Lemieux et Pinard ont fait part de leurs observations au cours d'entretiens distincts avec LE DEVOIR hier.

Sur la foi des sondages scientifiques effectués au cours de la campagne, les deux politologues avaient déjà prévu les résultats de lundi à quelques sièges et à quelques décimales près. Le tableau préparé par M. Pinard suivant le sondage réalisé par CROP pour le compte de Radio-Mutuel accordait aux libéraux plus de la moitié des suffrages exprimés; au Parti québécois, 30% des voix; au Crédit social, 14% des suffrages; à l'UN, 6%.

M. Lemieux, compte tenu du sondage effectué par l'INCI et Laval pour LE Devoir et Le Soleil, avait procédé à une opération plus complexe. A partir des résultats de 1970 transposés sur la nouvelle carte électorale, il avait accordé aux libéraux 9% de plus des suffrages exprimés dans tous les comtés (de PLQ étant passé de 45% à 54%); au PQ, 6% de plus; à l'UN, 14% de moins et au Crédit social, 1% de moins. Résultat de l'opération: le PLQ obtenait 99 sièges!

La consultation de jeudi rappelle les résultats de 1948, date à laquelle l'Union nationale de M. Duplessis avait conquis 82 des 92 sièges de l'Assemblée avec 51% des suffrages, ne laissant aux li-

béraux que 8 sièges avec 38,3% des voix. L'Union des électeurs (version ancienne du Crédit social) avait fait élire deux députés.

M. Lemieux est convaincu que le Crédit social, loin de disparaître comme on l'a dit en apprenant les résultats, pourrait facilement remonter à 15% ou à 20% des suffrages. C'est le contexte général de relative prospérité économique et la personnalité de M. Yvon Dupuis qui, cette année, ont joué contre ce parti. Les Créditistes n'en conservent pas moins 10% des voix.

On se trompe, dit-il, en pensant que le Parti libéral et le Parti québécois suffisent aux Québécois. Beaucoup de citoyens ne se retrouvent ni dans le PQ ni dans le PLQ.

Chez les partisans du Parti québécois de la région de Québec, principalement parmi les étudiants qu'il fréquente, M. Lemieux n'a pas observé hier des indices qui pourraient laisser pressager une réaction de désespoir telle qu'elle provoquerait une flambée de violence. Tout en soulignant que ses observations sont limitées, il perçoit un sentiment de grande déception, certes, mais moins

étendue qu'en 1970. Beaucoup de ceux avec lesquels il a pu s'entretenir sont rassurés à l'idée que le PQ ait recueilli 30% des voix; tous ont affirmé qu'il fallait "continuer".

De son côté, le professeur Pinard tient pour désastreuse une situation qui ne laisse à l'Opposition que huit députés contre 102. Comment les commissions parlementaires pourront-elles fonctionner efficacement dans ces conditions? Mais il se console à l'idée que le Québec, ayant connu des situations semblables dans les années cinquante, a su inventer des modes d'opposition extra-parlementaire. En réalité, l'opposition cherchera plutôt à se manifester en dehors de l'Assemblée, comme au cours de la décennie 1950-1960 lorsque l'opposition au régime Duplessis, outre la poignée de députés libéraux dirigés par MM. Marler et Lapalme, était principalement constituée, surtout à Montréal, des centrales syndicales, du journal LE DEVOIR, de la revue Cité Libre et d'hommes comme Pierre Trudeau, Gérard Pelletier, Pierre Vadboncoeur, Jean Marchand, etc. Il y avait aussi la faculté des sciences sociales de Laval, animée à l'époque

par le Père Georges-Henri Lévesque.

M. Pinard rappelle à cet égard que le style d'opposition qu'a adopté M. René Lévesque à la tête du Parti québécois s'est révélé très efficace à l'extérieur du Parlement, "plus efficace peut-être qu'une opposition strictement parlementaire".

Enfin, MM. Pinard et Lemieux sont aussi d'accord sur un dernier point qui préoccupe déjà beaucoup l'opinion publique: le Parti québécois sera amené à faire des "révisions déchirantes" de ses stratégies et de son programme, peut-être même de son option fondamentale, l'indépendance. Mais cette dernière hypothèse semble peu plausible aux deux politologues: il est certain qu'un mouvement se manifesterait pour amener le PQ à atténuer ou à modifier cette option, mais il serait difficile de concevoir que le Parti de M. Lévesque renonce à l'idée même qui lui a donné naissance. Ce qui semble certain, souligne M. Lemieux, c'est que les interrogations fondamentales du PQ seront "dramatisées" au cours d'un congrès dont profiterait aussi M. Lévesque pour poser la question de son leadership.

Devant un public d'hommes d'affaires

Dominique Clift et Claude Ryan commentent les résultats du vote

par François Barbeau

Pour l'un la victoire libérale de lundi traduit le rejet par l'électorat des valeurs économiques du Parti québécois; pour l'autre, le balayage libéral est un vote de confiance envers le gouvernement libéral, ses réalisations depuis 1970, ses positions politiques, son leader, son équipe et son programme pour les années à venir.

L'un, c'était M. Dominique Clift, éditeur à Montréal Star, l'autre M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR. Ils avaient été invités hier à commenter devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal les résultats des élections du 29.

MM. Lévesque et Bourassa, a brièvement expliqué M. Clift, représentaient les deux grandes tendances nationalistes au Québec, mais la majorité des électeurs ont rejeté l'option du parti indépendantiste et montré leur préférence en la sécurité matérielle.

On remarque aussi, a dit M. Clift, que ce refus d'une aventure économique se traduit aussi par le rejet par les électeurs des valeurs socialistes du PQ.

Le directeur du DEVOIR ne partage pas cette opinion. Pour lui, le résultat est assez clair: "L'option fédéraliste remporte actuellement l'adhésion de deux Québécois sur trois".

Il est normal que le PQ ait tenté d'imposer sa thématique à la campagne, il l'a fait avec succès, mais l'élection s'est transformée en mini-référendum sur l'avenir politique du Québec.

Analysant les résultats du vote francophone, M. Ryan a fait remarquer que la pluralité des voix que souhaitait obtenir est allée plutôt au Parti libéral, qui a eu 42 ou 43% du vote populaire lundi, en comparaison de 33% aux élections de 1970, alors que la proportion du vote péquiste est passée de 28% en 1970 à 34 ou 36% lundi soir.

De l'UN, M. Ryan a laissé entendre que ses partisans, à la lumière des résultats, seraient mieux de tenir une réunion de liquidation qu'un congrès de leadership.

Il a avoué cependant avoir été enclin à rayer trop rapidement de la carte Yvon Dupuis et son parti. Le crédit

social, selon le directeur du DEVOIR, a des chances de redevenir un parti de droite un peu marginal, de reprendre du poil de la bête si les conditions s'y prêtent.

L'opposition aura fort à faire devant un gouvernement si fort, a prédit M. Ryan, et il faudra qu'elle vienne en partie en dehors du gouvernement: les syndicats auront un rôle important à jouer, s'ils peuvent revenir à une critique un peu plus fonctionnelle. Si au contraire ils s'enlisent dans une critique manichéenne, ils perdront leur temps en débats stériles.

Le rôle de la presse sera aussi fort important, a souligné M. Ryan, qui n'a pu s'empêcher de parler des monopoles d'information. Si M. Bourassa veut avoir des critiques vigoureuses, il empêchera que certain quotidien (Le Soleil) tombe sous l'autorité d'un même propriétaire.

Les corps intermédiaires auront aussi un certain rôle d'opposition à jouer, bien que dans l'ensemble les hommes d'affaires, satisfaits des résultats des élections, soient peu portés à la

contestation, a ironisé M. Ryan.

Interrogé sur les dangers de patronage dans un gouvernement si fort, M. Ryan a constaté simplement que le danger existait avant que le gouvernement de M. Bourassa ne soit reporté au pouvoir lundi soir, et qu'il était plus fort maintenant.

Le directeur du DEVOIR a insisté beaucoup sur le mode de scrutin qui a donné au Parti québécois moins de 7% des sièges avec 30% des voix. La disproportion est encore plus forte qu'avant la réforme de la carte électorale, et les résultats de lundi ramènent sur le tapis la question du système de représentation proportionnelle.

Même si la carte électorale révisée est la plus démocratique qu'on a jamais eu au Québec, a souligné M. Ryan, il faudrait songer à ajouter des éléments de représentation proportionnelle à cette carte, le système actuel ne donnant l'égalité des voix qu'au niveau des comtés, pas au niveau de l'assemblée.

Enfin, le directeur du DEVOIR a noté que les sondages avaient enfin trouvé leur justification dans cette élection. A ce sujet, il a raconté qu'au moment où LE DEVOIR publiait les résultats du dernier sondage de M. Vincent Lemieux, ce dernier lui avait confié qu'en poussant jusqu'au bout la logique de son analyse, il en arrivait à prédire une centaine de sièges libéraux. Cette prédiction ne s'était pas alors réalisée, mais elle s'est revenue à l'esprit lundi soir.

Bourassa, ni même les premiers ministres du Canada, sous-estiment la force du Parti québécois.

Les premiers ministres provinciaux concluent à la victoire du fédéralisme

Les premiers ministres provinciaux ont été unanimes hier à conclure que l'éclatante victoire de M. Bourassa représentait une victoire du fédéralisme sur le séparatisme et à s'en réjouir pour le Canada tout entier.

Par exemple, le premier ministre conservateur de l'Ontario, M. William Davis, a adressé un message de félicitation à M. Bourassa, dans lequel il lui fait remarquer que tout le Canada va profiter de cette victoire.

Le premier ministre conservateur de Terre-Neuve, M. Frank Moores, a abondé dans le même sens, tandis que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, lui aussi à la tête d'un gouvernement conservateur, a déclaré être

heureux que le parti "qui s'est engagé le plus en faveur de la Confédération" ait remporté la victoire.

M. Hatfield a noté toutefois que le PQ avait fait des progrès sur le plan du vote populaire et que cette progression devrait rappeler aux hommes politiques canadiens à quel point il importe de mettre l'accent sur l'unité canadienne.

Le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a commenté pour sa part que les autres thèmes électoraux s'étaient estompés au Québec et que dorénavant, la province pourrait concentrer ses efforts sur les problèmes sociaux et économiques.

En Alberta, le premier ministre Loughead, à la tête d'un gouvernement conservateur, n'a pu être joint pour commenter les résultats de lundi.

Le leader du crédit social à l'Assemblée législative d'Edmonton, M. Robert Clark, y est allé de son commentaire sur le rejet de la thèse indépendantiste en faveur du fédéralisme.

Néanmoins, a-t-il ajouté, il ne faudrait pas que M.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode "audio-lingual"
avec supports visuels

Séances d'automne II
Commencant le 3 novembre et le 5 novembre 1973
7 semaines - 42 heures \$67.00

Programmes le soir, l'après-midi et le samedi
Niveaux: Débutants, Intermédiaires et Avancés

Tests de classement
jeudi 1 novembre
de 17 00 à 19 00 heures.

YMCA

CENTRE VILLE

1441, rue Drummond
849-5331, poste 723

memo
A NOS CLIENTS ET AMIS

A. Gold & Sons

Anticipant le plaisir de vous rencontrer à leur

Partie "Punch au Rhum"

DEMAIN, JEUDI 1er NOVEMBRE 1973
de 9 h. à minuit

QUI AURA LIEU SIMULTANEMENT

DANS CHACUN DE SES QUATRE MAGASINS

Pour célébrer la présentation
de sa nouvelle couleur

Brun Jamaïque

Le plus succulent rhum jamaïcain, Appleton blanc, vous sera servi avec d'excellents hors-d'œuvres dans une ambiance de gaieté, avec musique appropriée. Aucune vente.

S.V.P. N'OUBLIEZ PAS
De présenter votre invitation ou votre carte de crédit
A. Gold & Sons à votre arrivée: elle vous servira de "Laisser-passer" pour deux personnes à l'un ou l'autre de ses quatre magasins.

- 388 O., STÉ-CATHERINE
- LES GALERIES D'ANJOU
- 960 O., STÉ-CATHERINE
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE

Un non catégorique, dit le Monde

PARIS (AFP) — "Le Monde" consacre son éditorial aux élections de lundi au Québec et écrit notamment: "La victoire écrasante des libéraux québécois aux élections est d'abord un 'non' catégorique à l'indépendance et aux risques économiques qu'elle impliquerait. Le premier ministre, M. Bourassa, qui avait consacré l'essentiel de sa campagne à une critique acharnée du 'parti séparatiste', a été entendu par 54 pour cent de ses concitoyens... Si on enlève des suffrages accordés aux libéraux les 20 pour cent de la minorité anglophone, les partisans du PQ peuvent prétendre avec raison que le défi indépendantiste reste posé..."

une reconduction du gouvernement de M. Robert Bourassa, mais on ne prévoyait pas qu'il reviendrait au pouvoir avec une majorité accrue non seule-

ment de sièges mais de voix. On en tire la conclusion que le Parti libéral sort renforcé du scrutin et n'aura aucune difficulté à imposer sa poli-

tique face à une opposition amoindrie tant en sièges qu'en personnalités, les chefs des trois partis d'opposition ayant notamment été battus.

Brun Jamaïque
DE **A. Gold & Sons**

Le magnifique soleil resplendissant de la JAMAÏQUE nous a inspiré la nouvelle collection de complets "Brun Jamaïque"... de nouvelles teintes de brun doré et de tan, de cuivre antique et de bronze... somptueusement tissés soit en douce flanelle, "worsted" et "tweed", dans de jolis motifs quadrillés "Glen" de fines rayures, des couleurs unies, de grands quadrillés et des "Sharkskins". Cette collection est accompagnée d'un superbe choix d'accessoires, etc...

"Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

airJamaica

DEUX COUPLES CHANCEUX GAGNERONT DES VACANCES EN JAMAÏQUE

Ecrivez simplement vos nom et adresse sur un formulaire officiel d'inscription disponible à l'un de nos quatre magasins.

Deux couples chanceux s'envoleront en première classe, aller et retour, à bord d'un magnifique "Love Bird" de la ligne aérienne "Jamaica" et profiteront, à bord, d'un défilé de modes, de "Bamboozles au rhum, à titre gratuit, et d'une succulente cuisine américaine ou jamaïcaine.

Les gagnants pourront se baigner, s'étendre au soleil resplendissant, jouer au tennis et au golf, ou se détendre tout simplement à l'hôtel enchanté "Tower Isle", au bord de la mer, à Ocho Rios. Les chambres et repas seront gratuits durant une semaine entière. Les noms des gagnants seront publiés en janvier 1974.

A. Gold & Sons

388 O., STÉ-CATHERINE
LES GALERIES D'ANJOU
FAIRVIEW-POINTE CLAIRE
960 O., STÉ-CATHERINE
(blancôt: le Carrefour Laval)

Les résultats du scrutin au Québec, comté par comté

Legende: Comm.—Parti communiste du Québec; Créd.—Parti créditiste; L.—Liberal; PQ—Parti québécois; UN—Union nationale; Ind.—Indépendant; x—député à la dernière législature; z—nouveau siège.

Les noms des candidats sont classés dans l'ordre où ils apparaissent sur le bulletin de vote. Les noms des candidats de partis reconnus — c'est-à-dire ceux qui en comptent au moins dix — sont classés par ordre alphabétique. Certains indépendants n'ont aucune affiliation politique comme le leur permet la loi électorale du Québec.

Les élections entre parenthèses, inscrits à la suite du nom de la circonscription, indiquent la majorité remportée aux dernières élections générales ou partielles.

La redistribution, qui avait pour but de diminuer l'écart entre les populations des comtés urbains et ruraux, a modifié les frontières de presque toutes les circonscriptions qui existaient en 1970. Il s'ensuit, qu'en plusieurs cas, les majorités de 1973 ne pourront être comparées à celles de 1970. Les noms de 81 circonscriptions restent les mêmes bien que la majeure partie de leurs frontières aient été modifiées. Les limites des 18 circonscriptions qui portent de nouveaux noms correspondent, à peu près, à ce qu'elles étaient sous leurs anciennes appellations. Onze sièges sont nouveaux.

Le nombre des députés à l'Assemblée nationale est passé de 108 à 110.

Abitibi-Est (Incomplet)	(Créd. 4,320)
Antonio Bruno (PQ)	5,425
•Roger Houde (L)	12,495
*Ronald Tétreault (Créd.)	6,021
Wilbrod Simon-Ayotte (UN)	
Harry Butnick (Ind.)	209

Abitibi-Ouest (Incomplet)	(Créd. 1,602)
*Aurèle Audet (Créd.)	6,982
Marcel Bourgela (UN)	3,999
•Jean-Hugues Boutin (L)	9,993
Hauris Lalancette (PQ)	2,659
Joseph Wilfrid Danville (Ind.)	106

Argenteuil (Incomplet)	(L. 5,656)
Claude Guay (Créd.)	5,159
Gaston Lafortune (UN)	767
Charles Roy (PQ)	3,561
*Zoël Saindon (L)	13,141
Jacques Dupont (Ind.)	503

Arthabaska (Incomplet)	(L. 263)
Laurier Gardner (UN)	1,352
*Gilles Massé (L)	16,370
Jacques Nadeau (Créd.)	6,870
Jean-Maurice Richard (PQ)	4,981

Beauce-Nord (Anciennement Dorchester)	(Créd. 1,604)
*Florin Guay (Créd.)	4,317
Adrien Ouellette (PQ)	4,392
Claude Poulin (UN)	2,049
•Denis Sylvain (L)	18,590

Beauce-Sud (Anciennement Beauce)	(Créd. 2,444)
Gabriel Garneau (PQ)	
Alain Lacasse (UN)	
Paul Lacasse (L)	
*Fabien Roy (Créd.)	

Beauharnois (Incomplet)	(L. 2,937)
Guy Blanchard (PQ)	12,268
*Gérard Cadieux (L)	15,817
Gérard Croteau (Créd.)	1,737
Louis Montpetit (UN)	1,003

Bellechasse (Anciennement Gaspé-Sud)	(UN 3,043)
Claude Gignac (Créd.)	1,782
*Gabriel Loubier (UN)	8,092
•Pierre Mercier (L)	9,140
Thérèse Veilleux-Fortin (PQ)	2,054

Berthier (Incomplet)	(UN 164)
•Michel Denis (L)	11,344
Pierre Gagnon (PQ)	4,752
*Guy Gauthier (UN)	3,047
Yves St-Vincent (Créd.)	2,954

Bonaventure (Incomplet)	(L. 6,729)
*Gérard-D. Lévesque (L)	12,936
Nicole Martin (PQ)	3,453
Jean-Jacques Rastoldo (Créd.)	822
Louis-Georges Roy (UN)	1,365

Brome-Missisquoi (Anciennement Brome)	(L. 3,036)
Georges Binette (Créd.)	3,368
*Glen Brown (L)	12,872
Jean-Guy Choinière (UN)	1,713
Paul Doucet (PQ)	2,962
Richard Paquette (Ind.)	200

Chambly (Incomplet)	(L. 11,195)
André Gaudreau (PQ)	12,191
Pierre Pelletier (UN)	707
Jean-Claude Roger (Créd.)	1,541
*Guy Saint-Pierre (L)	19,102

Champlain (Incomplet)	(L. 2,534)
Prudent Boisclair (PQ)	5,225
Phil Cossette (Créd.)	3,945
Fernand St-Germain (UN)	1,422
*Normand Toupin (L)	13,135

Charlesbourg (Incomplet)	(L. 1,850)
Gérard Croteau (Créd.)	1,850
Adrien Drolet (UN)	822
Laval Grondines (PQ)	10,788
*André Harvey (L)	18,216

Charlevoix (Incomplet)	(L. 2,439)
Jean-Robert Garon (PQ)	3,662
Jean-Noël Gravel (Créd.)	3,319
Jacques Lapointe (UN)	756
*Raymond Mailloux (L)	13,692

Châteauguay (Incomplet)	(L. 10,013)
Jean-Guy Bourcier (UN)	1,758
Roland Dussault (PQ)	8,620
*George Kennedy (L)	16,502
Lucien Mallette (Créd.)	1,511

Chauveau (Incomplet)	(L. 5,121)
•Bernard Lachapelle (L)	18,629
Noël Moisan (UN)	1,322
Cécilien Pelchat (PQ)	9,987
Louis Tardivel (Créd.)	3,708

Chicoutimi (Incomplet)	(UN 1,283)
•Marc-André Bédard (PQ)	12,397
Henri-Paul Brassard (Créd.)	1,352
Marcel Claveau (L)	11,138
*Jean-Noël Tremblay (UN)	5,340

Deux-Montagnes (Incomplet)	(L. 6,949)
Adrien Cloutier (UN)	790
Fernand Houle (Créd.)	2,291
*Jean-Paul L'Allier (L)	15,396
Gilles Vézina (PQ)	7,581

Drummond (Incomplet)	(L. 5,420)
André Blagdon (PQ)	7,457
André Guilbault (UN)	1,317
Marcel Joyal (Créd.)	7,783
•Robert Malouin (L)	14,781

Dubuc (Incomplet)	(UN 440)
*Roch Boivin (UN)	2,263
André Desgagné (PQ)	6,899
*Ghislain Harvey (L)	11,169
Jules Larouche (Créd.)	1,961

Duplessis (Incomplet)	(L. 6,750)
*Donald Gallienne (L)	11,737
Clément Godbout (PQ)	9,957
Clément Légaré (Créd.)	4,561
Jacques Perron (UN)	3,661
Gilles Verrier	47

Fabre (Incomplet)	(L. 91)
Gordon Cousineau (Créd.)	1,747
*Gilles Houde (L)	20,639
Yvon Poitras (UN)	617
Paul Unterberg (PQ)	7,967

Frontenac (Incomplet)	(Créd. 483)
Marcel Bergeron (UN)	4,857
*Bernard Dumont (Créd.)	3,208
Jean-Marc L'Abbé (PQ)	5,619
•Henri Lecours (L)	8,981

Gaspé (Anciennement Gaspé-Sud)	(L. 3,370)
Claude Allard (PQ)	6,168
Wilfrid Bérubé (Créd.)	965
*Guy Fortier (L)	12,671
Bertrand Gaudreau (UN)	1,122

Gatineau (Incomplet)	(L. 6,479)
Maurice Aumond (PQ)	1,855
Albert Costello (UN)	414
*Michel Gratton (L)	7,806
Jean-Marie Ouellet (Créd.)	1,230

Hull (Incomplet)	(L. 10,664)
Jean-Baptiste Bouchard (PQ)	8,064
Louis-Marie Bourgoin (UN)	577
*Oswald Parent (L)	14,790
René Villeneuve (Créd.)	2,280
Raoul Gendron	302

Huntingdon (Incomplet)	(L. 1,742)
*Kenneth Fraser (L)	10,407
Rémi Garceau (Créd.)	1,661
Jean-Pierre Gauvreau (PQ)	2,406
Louis Ricard (UN)	2,626

Iberville (Incomplet)	(UN 758)
*Alfred Croisetière (UN)	4,150
Yvon Hamel (Créd.)	8,213
Marcel Pélipin (PQ)	5,495
•Jacques Tremblay (L)	10,702
Laurent Brodeur (Ind.)	120

Iles-de-la-Madeleine (Incomplet)	(L. 1,275)
Jean-Paul Audy (Créd.)	287
Gaston Dion (UN)	167
*Louis-Philippe Lacroix (L)	3,839
Fernand Turbide (PQ)	2,026

Jean-Talon (Incomplet)	(L. 6,068)
Jacques Boulay (PQ)	8,512
Marc de Goumois (Créd.)	770
*Raymond Garneau (L)	12,611
Yves Gonthier (UN)	933

Johnson (Anciennement Bagot)	(UN 1,250)
•Jean-Claude Boutin (L)	6,193
Albert Claude (Créd.)	4,637
Jean-Paul Guillemette (PQ)	2,146
Léopold Houle (UN)	721

Joliette-Montcalm (Anciennement Joliette)	(L. 3,235)
André Bourbonnière (Créd.)	927
Jean-Bernard Landry (PQ)	6,116
Lucien Marcoux (UN)	377
*Robert Quenneville (L)	10,318

Jonquière (Incomplet)	(L. 3,656)
Lucien Audet (UN)	891
Albert Bouchard (Créd.)	909
Francis Dufour (PQ)	12,860
*Gérald Harvey (L)	17,105

Kamouraska-Témiscouata (Anciennement Kamouraska)	(L. 1,136)
Gontran Bergeron (UN)	1,153
Normand Dumond (Créd.)	5,366
Pierre Fecteau (PQ)	3,329
*Jean-Marie Pelletier (L)	10,759

Lac-Saint-Jean (Incomplet)	(L. 1,466)
Maurice Brodeur (Créd.)	1,556
Georges-Henri Fortin (PQ)	9,205
Claude Gauthier (UN)	1,382
*Roger Pilote (L)	12,536
Claude Gagnon (Ind.)	67

Laporterie (Incomplet)	(L. 1,466)
•André Déom (L)	17,412
Pierre Marois (PQ)	17,005
Jacques Rinfret (UN)	631
Marcel Théoret (Créd.)	1,848

Laprairie (Anciennement Napierville-Laprairie)	(L. 7,394)
*Paul Berthiaume (L)	15,292
Maurice Girouard (UN)	456
Jean-Guy Murphy (PQ)	7,401
Léo Robidoux (Créd.)	1,225

L'Assomption (Incomplet)	(L. 1,382)
Pierre Desjardins (PQ)	15,133
Arthur Goyette (UN)	574
*Jean Perreault (L)	16,846
Jean-Jacques Poitras (Créd.)	2,084

Laurentides-Labelle (Anciennement Labelle)	(UN 3,341)
*Fernand Lafontaine (UN)	2,817
*Roger Lapointe (L)	7,471
Jacques Léonard (PQ)	7,456
Jean-Guy Sabourin (Créd.)	3,350

Laval (Incomplet)	(L. 14,086)
Gérald Côté (PQ)	10,003
André Gignac (Créd.)	1,386
Serge Lacroix (UN)	511
*Jean-Noël Lavoie (L)	21,676

Laviolette (Incomplet)	(L. 297)
*Prudent Carpentier (L)	11,819
Jean-Pierre Jolivet (PQ)	6,995
Jean-Marie Lafontaine (UN)	2,120
Alphonse Poulin (Créd.)	4,541

Lévis (Incomplet)	(Créd. 209)
•Vincent Chagnon (L)	16,589
Robert Giroux (UN)	1,458
Bruno Leclerc (PQ)	8,893
*Aurélien Roy (Créd.)	5,506

Limoulu (Incomplet)	(L. 2,807)
Simon Brouard (Créd.)	1,935
*Fernand Houde (L)	16,202
Claude Lemieux (UN)	1,414
Michel Parayre (Comm.)	59
Jean Taillon (PQ)	10,505

Lotbinière (Incomplet)	(Créd. 369)
*Jean-Louis Béland (Créd.)	6,522
Robert Bergeron (PQ)	2,298
Fernand Grenier (UN)	2,143
•Georges Massicotte (L)	9,563

Louis-Hébert (Incomplet)	(L. 13,471)
Pierre Allard (Créd.)	703
*Gaston Desjardins (L)	16,672

Maurice Drolet (UN)	669
Robert Lapointe (Comm.)	45
Claude Morin (PQ)	15,694

Maskinongé (Incomplet)	(UN 1,299)
René-Paul Gaboury (Créd.)	1,742
*Rémi Paul (UN)	4,438
*Yvon Picotte (L)	8,518
Hector Rivard (PQ)	2,691

Matane (Incomplet)	(L. 2,922)
•Marc-Yvan Côté (L)	10,168
Pierre Dionne (UN)	708
Gaétan Dumont (Créd.)	2,203
Nestor Turcotte (PQ)	7,493

Matapédia (Incomplet)	(L. 514)
*Bona Arsenault (L)	7,389
Fernando Boulay (Créd.)	3,118
Jean Brisson (UN)	1,857
Gilles Dubé (PQ)	4,973

Mégantic-Compton (Anciennement Mégantic)	(Créd. 501)
*Omer Dionne (L)	9,914
Octave Grenier (UN)	2,477
*Paul-André Latulippe (Créd.)	5,409
Gérald Ouellette (PQ)	2,832

zMille-Iles (Incomplet)	(L. 514)
Fernand Bélanger (Créd.)	1,875
Jean-Roch Boivin (PQ)	16,798
•Bernard Lachance (L)	18,783
Pierre Pelletier (UN)	587

Montmagny-L'Islet (Anciennement Montmagny)	(UN 1,932)
Georges Caron (PQ)	2,572
*Jean-Paul Cloutier (UN)	5,926
*Julien Giasson (L)	11,377
Yvon Roy (Créd.)	2,216

Montmorency (Incomplet)	(L. 41)
•Marcel Bédard (L)	15,248
Pierre Linteau (UN)	999
Clément Richard (PQ)	9,275
Gaston Tremblay (Créd.)	3,863

Nicolet-Yamaska (Anciennement Nicolet)	(UN 1,819)
Guy Dufour (Créd.)	1,978
*Benjamin Faucher (L)	11,126
Pierre Gaudet (PQ)	3,233
*Clément Vincent (UN)	6,337

Orford (Anciennement Stanstead)	(L. 3,973)
Laurent Bertrand (PQ)	3,541
Ghislain Pelletier (UN)	833
Maurice Thérioux (Créd.)	3,702
*Georges Vaillancourt (L)	13,976

Papineau (Incomplet)	(L. 3,648)
*Marc Assad (L)	13,214
Francis Lapierre (UN)	517
John Luck (PQ)	4,850
Roland Matte (Créd.)	2,687

Pontiac-Témiscamingue (Anciennement Pontiac)	(L. 1,162)
Eric Bélanger (UN)	1,377
Simone Dénommé-Denis (PQ)	1,394
*Jean-Guy Larivière (L)	10,299
Emmanuel Pétrin (Créd.)	3,756

Portneuf (Incomplet)	(Créd. 3,105)
*Antoine Drolet (Créd.)	5,484
Jean-Paul Julien (PQ)	3,618
Paul-Emile Langevin (UN)	922
*Michel Pagé (L)	11,282

zPrévost (Incomplet)	(L. 1,162)
Michel Larose (Créd.)	3,531
Jean-Claude Lauzon (PQ)	11,528
•Bernard Parent (L)	15,426
Pierre Plouffe (UN)	1,027
Claude Demers	69
Albert Pouliot (Ind.)	100

Richelieu (Incomplet)	(L. 2,228)
Edouard Frigon (Créd.)	2,007
Serge Lachapelle (PQ)	9,464
Yvon Lamy (UN)	848
*Claude Simard (L)	15,198

Richmond (Incomplet)	(Créd. 1,137)
*Yvon Brochu (Créd.)	5,870
Jacqueline Drouin-Pelletier (UN)	639
Denis Morel (PQ)	2,306
•Yvon Vallières (L)	6,649

Rimouski (Incomplet)	(L. 1,560)
René Daigneault (PQ)	7,529
Alcide Michaud (Créd.)	2,838
•Claude St-Hilaire (L)	11,562
Rénald Voyer (UN)	657

Rivière

zMont-Royal

Claude Boulanger (UN)285
• John Ciaccia (L)16,922
André Normandeau (PQ)2,713
Philip Hele-Hambly (Créd.)340

Notre-D.-de-Grâce (L. 29,147)

Louise Bertrand (UN)428
Georges-Etienne Cartier (PQ) 3,622
Mary Elizabeth Taylor-Hall
(Créd.)1,155
• William Tetley (L)26,923

Outremont (L. 18,660)
(Incomplet)

Thérèse Boisvert-Flynn (Créd.) 486
• Jérôme Choquette (L)16,848
Robert Dinelle (UN)403
Lise Trochu-Cloutier (PQ)8,937
Polvios Tsakanikas (Comm.)118

zPointe-Claire

André Ethier (UN)275
John N. Franklin (Créd.)933
Yves Miron (PQ)2,457
• Arthur Séguin (L)26,035

Robert Baldwin (L. 41,316)

Serge Brodeur (PQ)5,443
• Jean Cournoyer (L)25,775
Lionel Hamel (UN)289
Jean St-Georges (Créd.)78
Arthur Vachon (Comm.)72

zRosemont

• Gilles Bellamare (L)14,529
Lucien Grenier (UN)558
Laurence Martel (Créd.)1,032
Gilbert Paquette (PQ)12,571

Ste-Anne (L. 4,039)

Pierre Bergevin (PQ)7,446
Albert Collette (Créd.)958
Roger Lajeunesse (UN)233
Robert Perrault (Comm.)94
• George Springate (L)11,860
Frank Hanley1,569

St-Henri (L. 2,701)

Francine Bérubé (Comm.)83
Adolphe Lapointe (UN)390
Normand Grandchamp Maltais
(Créd.)798
Matthias Rioux (PQ)7,321
• Gérard Shanks (L)8,197

St-Jacques (PQ 1,490)

Micheline Brisebois-Lachapelle
(L)8,417
• Claude Charron (PQ)10,723
André Comeau (UN)606
Roger Ricard (Créd.)924
Reggie Chartrand74

St-Laurent (L. 23,650)

• Claude Forget (L)21,398
Jean-François Keable (PQ)7,982
Irene Soucy-Paquet (UN)471

St-Louis (L. 7,708)
(Incomplet)

• Harry Blank (L)12,728
Raoul Landriault (Créd.)690
Jean Roy (PQ)6,145
Emile Sabourin (UN)506
Robert Wallace (Comm.)150

Ste-Marie (PQ 2,513)

Paul-Emile Gélinas (UN)694
Claude Genest (Créd.)1,065
• Jean-Claude Malépart (L)11,115
Charles Tremblay (PQ)11,038
Jacques Bernard (Comm.)91

zSauvé
(Incomplet)

André Elliot (Créd.)872
Joseph-Léopold Gagner (UN)294
• Jacques-Yvan Morin (PQ)11,431
Maurice Morin (L)9,517
Joseph Emile Plante (Ind.)28

Verdun (L. 14,332)

• Lucien Caron (L)19,121
François Chénard (UN)412
Camille Lévesque (Créd.)1,120
Jean-Paul Ross (PQ)7,921

Viau (L. 5,958)
(Anciennement Olier)

Claude Cayer (UN)1,098
Jean-Marie Côté (Créd.)1,294
• Fernand Picard (L)15,639
Marie Vallée (PQ)10,576
Guy Côté (Ind.)240

Westmount (L. 29,056)
(Incomplet)

Johanne Caron (UN)1,070
• Kevin Drummond (L)9,279
John Kotrlý (Créd.)206
Gaston Laurion (PQ)1,452
John Lathrop Aimers824

Les centrales syndicales insistent sur la nécessité de susciter une solide opposition extra parlementaire

par Pierre Richard

Après l'écrasante victoire du Parti libéral du Québec, le mouvement syndical aura la très lourde responsabilité de travailler à structurer une opposition solide au régime Bourassa en dehors de l'Assemblée nationale.

C'est là une leçon qu'ont tirée les présidents de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), MM. Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, de ce scrutin dont l'une des données fondamentales est l'élimination presque complète de toute opposition au sein de l'Assemblée nationale.

Du côté de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), l'amertume est profonde et c'est aujourd'hui que M. Louis Laberge communiquera la réaction de sa centrale à ce raz de marée libéral.

Les trois centrales syndicales ont dénoncé le gouvernement Bourassa comme le gouvernement le plus antisindical de l'histoire du Québec et avaient toutes

trois invité les travailleurs et la population à abattre ce régime.

"La nécessité de fournir des moyens valables à l'opposition afin de lui permettre de s'exprimer démocratiquement creve les yeux", a déclaré M. Pepin.

Pour sa part, M. Charbonneau a affirmé: "Les travailleurs organisés devront militer plus qu'auparavant au sein de leurs structures syndicales, car on s'aperçoit que le système électoral et politique actuel ne joue pas pour nous. L'opposition parlementaire est tellement décimée que le mouvement syndical doit relever un défi écrasant: celui d'assumer presque à lui seul la défense des intérêts des travailleurs".

Le président de la CSN voit dans les résultats de lundi une polarisation entre les forces de la droite et de la gauche et se réjouit de l'augmentation importante de vote populaire en faveur du Parti québécois.

"Le résultat de l'élection est le résultat de la décision des deux grands camps

de la population du Québec de parler plus franchement qu'ils ne l'ont fait depuis longtemps. Non seulement la droite est unie sous la bannière libérale, la gauche, elle aussi, a cessé de jouer à cache-cache. Le Québec possède maintenant, et je crois que cela est nouveau, une forte opposition politisée dans le vrai sens du mot. Inutile de dire qu'il y a là, pour le monde du travail organisé, des espoirs nouveaux très considérables", a soutenu M. Pepin.

Celui-ci reprend l'idée de mettre sur pied dans toutes les régions du Québec des comités populaires pour permettre à l'opposition de s'exprimer avec force au cours des quatre prochaines années.

Pour sa part, le président de la CEQ a comparé le résultat de l'élection à "une bien triste caricature de notre situation politique" est à affirmé qu'avec un tel système électoral, le Québec n'a pas le moyen de rire de la Roumanie, comme le Parti libéral le faisait dans sa chanson-thème de la campagne.

Selon M. Charbonneau, "ce triomphe est un baril de poudre pour ses auteurs" et les libéraux les plus lucides s'en rendent compte. En effet, a-t-il souligné, "pour bien servir les intérêts du capital et de la finance, il faut aux libéraux le paravent de la démocratie politique et du jeu parlementaire, et ils l'ont perdu".

Les deux leaders souhaitent que le mouvement syndical entreprenne le plus tôt possible des offensives sur des problèmes comme la hausse des prix, le chômage, la langue de travail, le contrôle de l'économie du Québec par les Américains...

D'autre part, M. Léo Jacques, président du Mouvement national des Québécois, a dénoncé "l'incroyable inaptitude du système électoral québécois à traduire avec un minimum de vraisemblance les rapports de force de notre société".

Tout comme les leaders syndicaux, le président du MNQ croit que les résultats de l'élection obligeront les mouvements populaires, syndicats et groupes de pres-

sion à constituer une opposition extra-parlementaire.

Selon M. Jacques, un gouvernement aussi fort quantitativement n'augure rien de bien pour la société québécoise et la stabilité vantée par M. Robert Bourassa pourrait fort bien ressembler à celles que le Québec a connues sous les régimes Taschereau et Duplessis.

Le président du MNQ a soutenu de plus que l'élection de lundi ne marque aucunement la fin du projet d'indépendance et, selon lui, "il y a fort à parier que les quatre prochaines années ne feront que rendre encore plus évidentes les raisons profondes qui justifient la nécessité de l'indépendance du Québec pour assurer son développement optimum".

Quant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et au Mouvement du Québec français, qui a participé à la campagne électorale sur les questions de la langue, ils se donnent quelques jours avant de faire connaître leurs réactions.

Les questions qui se posent aux stratégies du PQ

Suite de la première page

tables à l'électeur moyen.

D'autres, sans remettre carrément en question le leadership de M. Lévesque, s'interrogent sur l'avenir du chef dans le parti. Ayant essuyé déjà deux défaites, Laurier en 1970, Dorion lundi, M. Lévesque doit lui-même songer à mettre son poste en jeu. Mais Parizeau et Marois défais, qui pourrait lui succéder maintenant?

Autre question fondamentale, car elle déterminera l'action parlementaire du PQ dès la prochaine session, et l'opinion qu'on se formera de lui: le partage des responsabilités dans une Assemblée nationale dont plus de la moitié des députés libéraux n'aura d'autre occupation que celle de harceler une opposition réduite; dans une Assemblée nationale, aussi, où le centre de gravité s'est déplacé considérablement ces trois dernières années vers les nombreuses commissions parlementaires où s'accomplit maintenant le gros du travail législatif. Et qui succèdera au leader parlementaire Camille Laurin battu dans Bourget?

Le Parti québécois devra examiner d'autre part toutes les possibilités qui s'offrent à lui de susciter une opposition extra-parlementaire, parallèlement à l'action déployée par ses six députés à l'Assemblée.

Question délicate, d'ailleurs, parce qu'après une campagne sereine et rassurante, ayant réussi à donner de lui-même une image modérée à souhait, jusqu'où le PQ peut-il risquer de participer à un mouvement d'opposition populaire dont il ne pourrait contrôler tous les leviers?

Ici, deux tendances se dessinent. Déjà certains soutiennent que les députés élus ne doivent pas faire "le jeu parlementaire, ni faire croire que l'opposition réelle est dans le Parlement alors que le PQ en a été tenu à l'écart, dans les faits".

"L'action parlementaire est devenue stérile, disent les uns. C'est présentement une farce".

"Il faut demander aux députés de faire la grève. Ne pas faire le jeu du parlementarisme. Ou bien le jouer à la manière de Bernadette

Devlin", prétendent les autres.

"Ce n'est pas possible, ce qui se passe, dit un troisième. On se fiche de nous autres. Six députés pour 31% du vote, c'est insensé. Il y a danger de violence, danger de découragement. Le PQ, il ne faut pas qu'il attende trop longtemps".

"Le retour au duplessisme, c'est maintenant fait. Il faut donc agir en dehors du Parlement", entendent-on aussi.

De Montréal, un mouvement se dessine pour convaincre les instances régionales du parti dans tout le Québec de prévenir les partisans, et les députés, contre les dangers d'une opposition conventionnelle.

Des 110,000 membres du PQ, d'autre part, combien vont maintenant "décrocher", ayant difficilement survécu au premier échec, tout relatif c'est certain, du scrutin de 1970, et mis tous leurs espoirs dans la "dernière chance" des élections de lundi?

Au moment d'écrire ces lignes, nous recevons un appel d'un juge de Montréal, aujourd'hui à la retraite. Il a cinq enfants, et il s'inquiète: "Ce que je crains le plus maintenant, c'est la radicalisation des jeunes. Si nous sommes dans un pays civilisé, et si M. Bourassa est un homme qui possède un peu le sens des responsabilités, il doit, à tout prix, pour contrer cette menace, avant même de constituer son cabinet, offrir sans condescendance un fauteuil de l'Assemblée nationale pour y asseoir René Lévesque. Parce que René Lévesque est un homme modéré. Il est la seule garantie contre les radicaux."

On doute que René Lévesque accepterait.

La question de remettre en cause la notion même de l'indépendance dans le programme du PQ est toute académique, encore que certains observateurs n'arrivent pas à la chasser de leur esprit, hantés par l'absence d'une opposition vigoureuse à l'Assemblée.

Un candidat péquiste, battu dans Mont-Royal, M. André Normandeau, la pose carrément, lui. Dans une lettre adressée hier au DEVOIR, et que le journal publie intégrale-

ment en page 4, il propose "un réalignement de l'option souverainiste du PQ. Tout en sauvegardant intégralement l'option social-démocrate, en l'améliorant même, cela va de soi, au cours des prochaines années".

"Soyons honnêtes, écrit-il d'abord, et constatons que l'idée d'indépendance a été rejetée par une majorité de Québécois, même parmi les Québécois francophones".

Il ajoute: "Cette option d'un Québec social-démocrate culturellement plus indépendant que jamais au sein d'un fédéralisme économique canadien mérite l'attention des militants et sympathisants du PQ pour les quatre prochaines années. Je m'engage, personnellement, à défendre ces idées au sein du PQ jusqu'au niveau d'un congrès au leadership, si cela est nécessaire".

C'est, essentiellement, la thèse qu'a soutenue M. Bourassa durant la campagne.

On voit mal, disait hier un politologue à un confrère de la rédaction, le Parti québécois renoncer à ce qui lui a donné naissance.

Jonghière est l'un des trois comités, avec le Lac-Saint-Jean et Dubuc, où le PQ se croyait assuré de la victoire. Chicoutimi, bien sûr, a élu le péquiste Marc-André Bédard.

Maire d'Arvida et candidat péquiste dans Jonghière, M. Francis Dufour explique ainsi la défaite: "Un réflexe de peur qui a joué à la toute dernière minute, au moment de faire la croix sur le bulletin".

"A la veille du scrutin, dans Jonghière, notre pointage nous assurait 20,000 voix. Le jour du scrutin, quelque 2,500 voix unionistes qui nous étaient acquises passaient à Gérard Harvey. Quant à Arvida, pour la première fois dans son histoire, toujours libérale, elle m'a donné une majorité de 900 voix".

"Aujourd'hui, dit-il, le leadership de René Lévesque n'est pas du tout en cause. C'est un chef de premier plan. Ici, personne ne voudrait le voir partir. Peut-être avons-nous été trop honnêtes. Nous nous sommes adressés au cœur et au cerveau de l'électorat. Le scandale, évidemment, c'est toujours plus facile en temps d'élections. Avons-nous commis une erreur de stratégie? Nous n'aurions pas été péquistes, quant à moi, si nous avions mené une campagne malpropre. Cela, les trois autres partis s'y sont employés à merveille".

M. Dufour n'a pas senti chez lui, encore du moins, un mouvement de "démobilisation", chez les jeunes surtout qui ont travaillé avec tant d'ardeur dans toute la région.

"Mais il y a beaucoup de dégoût, et une amertume certaine. Ce fut une campagne de démolition à trois partis contre un, une campagne de peur faite de menaces et de pressions auprès des défavorisés à qui on a répété qu'il y perdraient leurs prestations ou même leur pension de vieillesse, s'ils votaient pour le PQ".

La liste des candidats élus

Voici, telle que compilée par la Presse canadienne, la liste des candidats élus aux élections provinciales d'hier avec mention de la majorité de chacun. Il est à noter que ces chiffres sont, dans de nombreux cas, approximatifs.

Le x qui précède le nom d'un député signifie qu'il représentait déjà son comté à la dernière Législature.

ABITIBI-EST: Roger Houde (L) 6,474, gain sur Créd.
ABITIBI-OUEST: Jean-Hugues Boutin (L) 3,011, gain sur Créd.
ANJOU: Yves Tardif (L) 1,112, nouveau siège.
ARGENTEUIL: xZoël Saindon (L) 7,982.
ARTHABASKA: xGilles Massé (L) 9,500.
BEAUCHE-NORD: Denis Sylvain (L) 14,198, gain sur Créd.
BEAUCHE-SUD: xFabien Roy (Créd.) 907.
BEAUFORT: xGérard Cadieux (L) 3,549.
BELLECHASSE: Pierre Mercier (L) 1,048, gain sur UN.
BERTHIER: Michel Denis (L) 6,592, gain sur UN.
BONAVENTURE: xGérard-D. Lévesque (L) 9,483.
BOURASSA: Lise Bacon (L) 4,247.
BOURGET: Jean Boudreault (L) 299, gain sur PQ.
BROME-MISSIQUOI: xGlen Brown (L) 9,504.
CHAMBLAY: xGuy Saint-Pierre (L) 6,911.
CHAMPLAIN: xNormand Toupin (L) 7,910.
CHARLESBOURG: xAndré Harvey (L) 7,428, nouveau siège.
CHARLEVOIX: xRaymond Mailloux (L) 10,030.
CHATEAUGUAY: xGeorge Kennedy (L) 7,882.
CHAUVEAU: Bernard Lachapelle (L) 8,642.
CHICOUTIMI: Marc-André Bédard (PQ) 1,034, gain sur UN.
CREMAZIE: xJean Bienvenue (L) 1,435.
D'ARCY MCGEE: xVictor Goldbloom (L) 26,273.
DEUX-MONTAGNES: xJean-Paul L'Allier (L) 7,795.
DORION: xAlfred Bossé (L) 360.
DRUMMOND: Robert Malouin (L) 5,427.
DUBUC: Ghislain Harvey (L) 4,270, gain sur UN.
DUPLESSIS: xDonald Gallienne (L) 1,780.
FABRE: xGilles Houde (L) 2,672.
FRONTENAC: Henri Lecours (L) 3,362, gain sur Créd.
GASPE: xGuy Fortier (L) 6,503.
GATINEAU: xMichel Gratton (L) 5,951.
GOUIN: Jean Beaugrand (L) 864, gains sur PQ.

HULL: xOswald Parent (L) 6,726.
HUNTINGDON: xKenneth Fraser (L) 7,781.
IBERVILLE: Jacques Tremblay (L) 2,489, gain sur UN.
ILES-DE-LA-MADELINE: xLouis-Philippe Lacroix (L) 1,813.
JACQUES-CARTIER: xNoël St-Germain (L) 12,584.
JEANNE-MANCE: xAimé Brisson (L) 5,363.
JEAN-TALON: xRaymond Garneau (L) 4,099.
JOHNSON: Jean-Claude Boutin (L) 1,556, gain sur UN.
JOLLETTE-MONTCALM: xRobert Quenneville (L) 4,202.
JONGHIÈRE: xGerald Harvey (L) 4,245.
KAMOURASKA-TEMISCOUATA: xJean-Marie Pelletier (L) 5,250.
LACADIE: xFrançois Cloutier (L) 10,352, nouveau siège.
LAC ST-JEAN: xRoger Pilote (L) 3,321.
LAFONTAINE: xMarcel Léger (PQ) 1,972.
LAPORTE: André Déom (L) 407.
LAPRAIRIE: xPaul Berthiaume (L) 7,891.
L'ASSOMPTION: xJean Perreault (L) 1,713.
LAURENTIDES-LABELLE: Roger Lapointe (L) 2,015, gain sur UN.
LAURIER: xAndré Marchand (L) 9,511.
LAVAL: xJean-Noël Lavoie (L) 11,673.
LAVIOLETTE: xPrudent Carpentier (L) 4,824.
LEVIS: Vincent Chagnon (L) 7,696, gain sur Créd.
LIMOULOU: xFernand Houde (L) 5,697.
LOTBINIERE: Georges Massicotte (L) 3,041, gain sur Créd.
LOUIS-HEBERT: Gaston Desjardins (L) 978.
MAISONNEUVE: xRobert Burns (PQ) 2,271.
MARGUERITE-BOURGEOIS: Fernand Lalonde (L) 13,490.
MASKINONGE: Yvon Picotte (L) 4,080, gain sur UN.
MATANE: Marc-Yvan Côté (L) 2,675.
MATAPEDIA: xBona Arseneault (L) 2,416.
MEGANTIC-COMPTON: xOmer Dionne (L) 4,505, gain sur Créd.
MERCIER: xRobert Bourassa (L) 2,909.
MILLE-ILES: Bernard Lachance (L) 1,985, nouveau siège.
MONTMAGNY-L'ISLET: xJulien Giasson (L) 5,451, gain sur UN.
MONTMORENCY: Marcel Bédard (L) 5,914.
MONT-ROYAL: John Ciaccia (L) 14,209, nouveau siège.
NICOLET-YAMASKA: xBenjamin Faucher (L) 4,698, gain sur UN.
NOTRE-DAME-DE-GRACE: xWilliam Tetley (L) 23,301.
ORFORD: xGeorges Vaillancourt (L) 10,274.

OUTREMONT: xJérôme Choquette (L) 7,911.
PAPINEAU: xMarc Assad (L) 8,364.
POINTE-CLAIRE: xArt Séguin (L) 23,548, nouveau siège.
PONTIAC-TEMISCAMINGUE: xJean-Guy Lariève (L) 6,602.
PORTNEUF: Michel Pagé (L) 5,798, gain sur Créd.
PREVOST: Bernard Parent (L) 3,898, nouveau siège.
RICHELIEU: xClaude Simard (L) 5,734.
RICHMOND: Yvon Vallières (L) 779, gain sur Créd.
RIMOUSKI: Claude St-Hilaire (L) 4,033.
RIVIERE-DU-LOUP: xPaul Lafrance (L) 6,608.
ROBERT BALDWIN: xJean Cournoyer (L) 20,332.
ROBERVAL: xRobert Lamontagne (L) 6,342.
ROSEMONT: Gilles Bellemare (L) 1,958, nouveau siège.
ROUYN-NORANDA: xCamil Samson (Créd.) 1,006.
SAGUENAY: xLucien Lessard (PQ) 2,198.
STE-ANNE: xGeorge Springate (L) 4,454.
ST-FRANÇOIS: Gérard Déziel (L) 5,679.
ST-HENRI: xGérard Shanks (L) 3,536.
ST-HYACINTHE: xFernand Cornélius (L) 5,535.
ST-JACQUES: xClaude Charron (PQ) 2,306.
ST-JEAN: xJacques Veilleux (L) 4,010.
ST-LAURENT: Claude Forget (L) 13,416.
ST-LOUIS: xHarry Blank (L) 6,583.
STE-MARIE: Jean-Claude Malepart (L) 77, gain sur PQ.
ST-MAURICE: Marcel Bérard (L) 1,362, gain sur UN.
SAUVE: Jacques-Yvan Morin (PQ) 1,915, nouveau siège.
SHEFFORD: Richard Verreault (L) 3,531, gain sur UN.
SHERBROOKE: xJean-Paul Pélipin (L) 6,608.
TAILLON: xGuy Leduc (L) 577.
TASCHEREAU: Irène Bonnier (L) 4,202, nouveau siège.
TERREBONNE: xDenis Hardy (L) 4,837.
TROIS-RIVIERES: xGuy Bacon (L) 7,913.
VANIER: Fernand Dufour (L) 5,981, gain sur Créd.
VAUDREUIL-SOULANGES: xPaul Phaneuf (L) 8,001.
VERCHERES: xMarcel Ostiguy (L) 5,416.
VERDUN: xLucien Caron (L) 11,200.
VIAU: xFernand Picard (L) 5,063.
WESTMOUNT: xKevin Drummond (L) 7,827.

suites de la première page

LES COMMUNES

préservé la paix.

M. Claude Wagner (PC-Saint-Hyacinthe) a dit qu'une fois de plus, les nations du monde font appel au Canada dont l'impartialité est toujours reconnue quand il s'agit de travailler pour la paix.

Le député a ajouté que son parti se réjouit de la décision du gouvernement de répondre à l'invitation du secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim.

Le cessez-le-feu accepté par les parties engagées dans le conflit du Proche-Orient marque un premier pas vers des négociations fructueuses et l'instauration d'une paix que l'on espère durable dans cette partie du monde, a ajouté M. Wagner.

Quant au représentant créditiste, M. Gérard Laprise, il a également félicité le gouvernement de cette attitude et du rôle utile que sera appelé à jouer le Canada pour le maintien de la paix.

Il a déploré, cependant, que le véritable problème, celui des réfugiés palestiniens, existant depuis la formation de l'Etat d'Israël, en 1948, ne soit pas abordé de front dans toutes ces démarches pour rétablir l'ordre et la paix là-bas.

M. Andrew Brewin (NPD-Greenwood) a signifié que seule la force d'urgence des Nations unies ne pourra pas régler ce conflit "tellement profond" mais contribuera néanmoins à l'atténuer beaucoup.

Selon lui, le Canada peut y jouer un rôle très utile, compte tenu des conditions

Une seule élue sur 36 candidates

Alors que 36 candidates féminines briguaient les suffrages dans l'élection provinciale de lundi, une seule, Mme Lise Bacon, présidente de l'Association libérale provinciale, a réussi à se faire élire, dans le comté montréalais de Bourassa.

Des 25 autres candidates, 24 ont perdu aux mains des libéraux et une aux mains du Parti québécois.

Mme Bacon a commenté le fait qu'elle était la seule femme élue en promettant de travailler tout aussi fort en tant que députée qu'en tant que présidente des libéraux.

La seule autre candidate libérale, Micheline Brisebois, qui se présentait dans le comté de St-Jacques, a été battue par son adversaire péquiste, M. Claude Charron.

Parmi les autres candidates connues qui ont subi la défaite, on remarque Mlle Louise Bertrand, fille de l'ancien premier ministre de la province, dans Notre-Dame-de-Grâce; et Mme Lise Trochu, du Parti québécois, sœur du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, dans Outremont.

Dans la foulée de l'émissaire de Sadate...

WASHINGTON (AFP) — M. Ismail Fahmi, ministre des Affaires étrangères égyptien par intérim envoyé à Washington par le président Sadate, a eu hier quatre heures d'entretien avec le secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger.

A sa sortie du département d'Etat, M. Fahmi a déclaré que l'ouverture de négociations en vue du règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe était un processus qui demanderait beaucoup de temps.

L'émissaire égyptien a dit aux journalistes que ses conversations avec M. Kissinger avaient été "constructives et franches", mais il s'est refusé à donner de précision sur les positions de l'Egypte sur l'ouverture éventuelle de négociations de paix avec Israël.

M. Fahmi a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer Mme Golda Meir dont l'arrivée à Washington est prévue pour ce soir. "Je suis venu ici pour discuter avec le secrétaire d'Etat", a-t-il dit lorsqu'on lui demandait s'il aurait des contacts avec le premier ministre israélien.

Le ministre égyptien sera reçu cet après-midi à la Maison-Blanche par le président Nixon qui aura eu, entre-temps une entrevue sur les perspectives de paix au Proche-Orient avec M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'Union soviétique.

M. Fahmi avait eu un premier entretien avec M. Kissinger lundi soir aussitôt après son arrivée à Washington. Les deux hommes se sont retrouvés hier matin à 11h30 et ne se sont séparés que quatre heures plus tard après avoir de jeunes ensemble entre deux réunions de travail.

Le département d'Etat n'a pas donné la moindre indication sur la teneur des discussions en cours qui portent à la fois, apprend-on de bonne source, sur les conditions d'application du cessez-le-feu et sur l'ouverture de négociations de paix entre Israël et l'Egypte sous les auspices des Etats-Unis et de l'URSS.

MBFR: la réduction en termes de pourcentage?

VIENNE (d'après l'AFP) — Les négociations en vue d'une réduction mutuelle des forces et des armements en Europe centrale se sont ouvertes hier à Vienne, comme il avait été prévu le 28 juin, au terme de cinq mois de "conversations exploratoires".

La récente tension internationale n'a aucunement influé sur la première journée des débats qui a été consacrée, après une allocution de bienvenue de M. Rudolf Kirschschiager, ministre des Affaires étrangères autrichien, à l'audition des déclarations de principe de 15 des 19

délégations présentes.

Dans cette première phase de la discussion, il semble bien que les représentants des 7 pays du Pacte de Varsovie et des 12 pays de l'OTAN vont limiter les négociations à leur objet bien défini et à la seule région qu'elles concernent. Le préambule d'ordre général prend fin aujourd'hui avec les auditions des chefs des délégations britannique, soviétique et américaine. La négociation principale pourrait donc commencer la semaine prochaine.

Les porte-parole des pays du Pacte de

Varsovie qui sont intervenus hier ont été moins précis dans leurs déclarations que leurs interlocuteurs occidentaux. Ils ont surtout souligné l'impératif essentiel que constitue à leurs yeux le maintien de la sécurité de tous les pays concernés. Cependant, le délégué de la République démocratique allemande a causé une légère surprise en mentionnant "une réduction à pourcentages égaux, ou par quantités égales", dont l'idée a été avancée par M. Leonide Brejnev, dans son discours du 27 octobre devant le Congrès de la paix. Peut-être est-ce là un geste de l'UR-

SS en direction des pays occidentaux attachés à la notion de "réduction équilibrée", que les délégués de l'OTAN — belge, danois, canadien et ouest-allemand — ont placée au centre de leurs déclarations. "Nous devons tenir compte de la distance géographique importante qui sépare les Etats-Unis et le Canada de l'Europe, comme de la proximité de l'Union soviétique, a notamment déclaré M. Behrends (RFA). D'ailleurs, les orateurs occidentaux ont ouvertement employé hier le sigle de MBFR, pourtant proscrit depuis juin à la demande de

l'URSS, en raison de la référence qui y est faite à une "réduction équilibrée".

Le délégué belge a également fait allusion "à la responsabilité des grandes puissances à qui il revient d'effectuer les premiers pas et de montrer ainsi la voie..." D'aucuns ont vu ici la confirmation de l'hypothèse selon laquelle la première étape des mesures de réduction devrait viser essentiellement les forces américaines et soviétiques stationnées sur des territoires étrangers.



Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, en compagnie de l'émissaire du président Sadate d'Egypte, M. Ismail Fahmi, à l'issue de leur entretien sur le cessez-le-feu et l'après-trêve. (Téléphoto AP)

Washington appréhende une offensive des Nord-Vietnamiens contre le Sud

WASHINGTON (par l'AFP) — Le département d'Etat a rendu public hier le texte d'une note datée du 26 octobre et remise à Paris au gouvernement de la République démocratique du Vietnam pour protester contre l'envoi par le Nord-Vietnam "de vastes quantités de matériel de guerre" et d'un "nombre important de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam" depuis le cessez-le-feu du 28 janvier.

Commentant cette note, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a indiqué que cet accroissement considérable du potentiel militaire nord-vietnamien était comparable à celui qui avait précédé l'offensive nord-vietnamienne du printemps 1972 et pouvait laisser redouter une nouvelle offensive.

Une telle possibilité, a souligné M. McCloskey, est "prise au sérieux" par le gouvernement américain. M. McCloskey s'est refusé à indiquer quelle serait l'attitude américaine au cas où cette éventualité se matérialiserait, compte tenu des limitations votées par le Congrès à toute initiative militaire américaine dans le Sud-Est asiatique.

Il a précisé que selon les informations parvenues à Washington, les effectifs nord-vietnamiens au Sud se montaient à 170.000 hommes organisés en bataillons contre 150.000 en janvier dernier, n'incluant pas les troupes du Vietcong.

Comme pour corroborer encore mieux les affirmations du département d'Etat,

le haut commandement sud-vietnamien a annoncé hier avoir acquis la certitude que les "communistes" lanceraient une offensive au début de 1974.

Cette certitude serait basée:

● sur l'importance des troupes et du matériel de guerre infiltrés au Sud-Vietnam depuis le cessez-le-feu;

● sur le retour en territoire sud-vietnamiens d'unités "communistes" (éléments des 5ème, 7ème et 9ème divisions nord-vietnamiennes) qui, après avoir lancé une offensive générale en 1972, avaient été repliés sur les sanctuaires cambodgiens pour être réorganisées.

D'autre part, selon une autre source militaire, des sapeurs et ouvriers nord-

vietnamiens, ont été mobilisés sur les Hauts-Plateaux, à Pleiku et Kontum, pour améliorer et élargir le système routier communiste le long de la frontière cambodgienne.

Ces activités sont interprétées à Saigon comme une indication supplémentaire de l'offensive généralisée qui devrait se dérouler au début de 1974.

D'autre part, au niveau diplomatique, cette tension s'est traduite par une nouvelle interruption de la conférence de la Celle-Saint-Cloud, où les délégations du GRP et du gouvernement de Saigon mènent un dialogue de sourds. C'est la deuxième fois en un mois que la conférence est ainsi interrompue.

Matériel "séditieux" exposé à Montevideo

MONTEVIDEO (Reuter) — Le gouvernement de Montevideo a invité hier les Uruguayens à se rendre à l'université, fermée dimanche dernier, pour voir le "matériel séditieux" des étudiants et se rendre compte des conditions qui régnaient sur le campus.

Les autorités affirment que la seule université du pays était devenue un foyer de subversion et d'endoctrinement marxiste.

Les portes des bâtiments resteront ouvertes huit heures par jour et le public pourra également examiner un passage secret qui, selon les forces de sé-

curité, servait de cachette aux étudiants et leur permettait d'atteindre les toits d'où ils ont assailli les forces armées.

On accède à ce passage par une porte à moitié camouflée par l'estrade du grand amphithéâtre.

Le gouvernement a fermé l'université et ordonné l'arrestation du recteur et de dix doyens, à la suite d'une perquisition effectuée dans les bâtiments après la mort d'un étudiant au cours d'une explosion, samedi dernier.

Il semble que le jeune a péri en manipulant une bombe de fabrication artisanale.

...Mme Meir arrive en mission exploratoire de paix à la Maison-Blanche

JERUSALEM (d'après AFP) — La décision du premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, de se rendre à Washington est motivée par son souci de s'informer personnellement des intentions américaines au sujet des prisonniers, du blocus du détroit de Bad el-Mandeb, du sort de la 3e armée égyptienne et de la délimitation des lignes du cessez-le-feu. L'Egypte et l'URSS insistent sur le retour d'Israël aux positions du 22 octobre (1ère trêve).

Sur le problème des prisonniers, les déclarations faites hier au parlement par le général Dayan ont quelque peu rassuré l'opinion, puisque la liste des prisonniers de guerre a été promise par l'Egypte et qu'un échange de blessés a été accepté par Le Caire.

Mais la question ne semble pas avoir bougé en ce qui concerne les prisonniers israéliens en Syrie, et l'échange global des prisonniers ne pourra être fait avec l'Egypte qu'à un stade ultérieur. Or, Israël n'avait accepté le cessez-le-feu, à un moment où, selon l'état-major israélien, le front égyptien se désagrégeait, que sur la promesse formelle des deux grandes puissances de faire en sorte qu'un échange total de prisonniers s'effectue dans les plus brefs délais. Or, il s'agit là pour les Israéliens d'une question primordiale, sur le plan sentimental mais aussi sur le plan politique.

Mme Meir n'ignore pas en effet que l'opposition nationaliste pourrait progresser énormément lors des élections de fin décembre si une solution positive n'est pas trouvée rapidement, avec Damas comme avec Le Caire.

Ce problème des prisonniers sert également à Israël de pierre de touche en ce qui concerne la crédibilité des engagements des grandes puissances. En effet, la confiance des Israéliens se trouverait fortement ébranlée si les promesses faites à ce sujet venaient à n'être pas tenues, à un moment justement où on lui demande de faire de nouvelles concessions, en particulier à propos du sort de la troisième armée égyptienne, concessions qui pourraient entraîner des modifications au détriment d'Israël quant au tracé des lignes du cessez-le-feu.

Mais il est évident que les entretiens que Mme Meir aura avec le président Nixon et le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, porteront également sur l'après cessez-le-feu, c'est-à-dire sur les modalités des négociations.

On estime quelque peu prématurées à Jérusalem les informations selon lesquelles un accord serait déjà intervenu pour que ces

négociations s'ouvrent à Genève. On sait que les Etats-Unis ont proposé le choix de cette ville en parfait accord d'ailleurs avec Israël pour qui le seul lieu véritablement à exclure est New York. Israël juge en effet que ces négociations n'ont de chances d'aboutir que si elles s'entourent d'un maximum de discrétion, ce que le palais de verre des Nations unies ou son voisinage ne sauraient offrir.

Mais à la connaissance des dirigeants israéliens, la proposition américaine n'a pas encore été officiellement acceptée, ni par Moscou ni par Le Caire. On pense pourtant que l'Egypte, dont l'idée maîtresse est de lier les négociations de paix à des négociations à l'ONU, pourrait n'être pas opposée au choix de Genève où les Nations unies sont présentes. Sur ce point donc, un compromis paraît possible.

Il sera sans doute plus difficile de s'entendre sur le sens de l'expression "sous des auspices appropriés"; Israël a en fait accepté que ces "auspices" soient ceux des Etats-Unis et de l'URSS, tout en souhaitant réduire au minimum le rôle de ces deux grandes puissances. Car Israël continue à ne faire confiance qu'à des négociations directes, le rôle des tiers étant essentiellement de faciliter de telles négociations.

Toutefois, on ne doute pas que la conception égyptienne de ce rôle soit fort différente. D'autant plus qu'en ce qui concerne le problème des frontières "sûres et reconnues", l'Egypte sait pouvoir compter sur l'appui total de l'URSS, alors que des divergences sérieuses séparent les Etats-Unis d'Israël sur ce point précis.

Certes, M. Kissinger, au cours de son bref séjour en Israël, a assuré les dirigeants israéliens qu'il n'existait pas de plan de paix secret soviéto-américain, et qu'il n'y aurait pas de solution imposée. Mais la menace d'un "plan Rogers amendé par Kissinger", acceptable pour l'Egypte et l'URSS mais comportant de graves risques pour Israël, demeure malgré tout présente à l'esprit des Israéliens.

Les pressions exercées par Washington à propos du ravitaillement de la troisième armée égyptienne — alors que le problème des prisonniers n'est pas entièrement résolu — ne paraissent pas à Jérusalem de bon augure.

C'est au cours de la visite de Mme Meir à Washington qu'une position commune israélo-américaine pourrait peut-être être trouvée, face aux propositions que l'émissaire du président Sadate, M. Ismail Fahmi, vient sans doute de faire à M. Kissinger.

L'A B C des Obligations d'Epargne du Canada

Qui peut acheter des Obligations d'Epargne du Canada?

Les résidents canadiens, adultes ou mineurs, et leur succession peuvent acheter des Obligations d'Epargne du Canada. Pour jouir du statut de résident, une personne doit normalement résider au Canada pour la majeure partie de l'année et avoir une adresse au Canada.

De qui puis-je acheter mes Obligations d'Epargne du Canada?

Vous pouvez les acheter de toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou de tout courtier en valeurs mobilières, agréé comme vendeur. Vous pouvez payer comptant ou par versements selon le Mode Officiel d'Epargne Mensuelle. Vous avez alors jusqu'au 15 novembre 1973 pour faire un premier paiement de 5% de la valeur nominale de l'achat, puis dix versements mensuels de 9% chacun commençant le 1er décembre et un versement final de 5% le 1er octobre 1974, plus l'intérêt couru calculé au taux de 7.54% l'an sur le solde résiduaire. L'intérêt couru s'élève à \$3.46 par \$100 de valeur nominale. Vous pouvez aussi les acheter à votre travail par retenues régulières sur votre salaire. Votre employeur vous donnera tous les renseignements sur le Mode d'Epargne sur le Salaire.

Puis-je encaisser mes Obligations d'Epargne du Canada en tout temps?

Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Pour obtenir votre argent, vous n'avez qu'à présenter vos obligations à votre banque. L'intérêt est calculé au taux du coupon annuel pour chaque mois complet écoulé depuis la date d'échéance du coupon précédent.

Combien me coûtent mes Obligations d'Epargne du Canada?

Jusqu'au 15 novembre 1973, vous pouvez les acheter à leur valeur nominale, sans payer l'intérêt couru. Par la suite, un intérêt au taux de 7.54% l'an sera ajouté, du 1er novembre à la fin du mois de l'achat. Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente de cette émission en tout temps après le 15 novembre 1973.

Quelles sont les coupures disponibles?

Les obligations avec coupons sont émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000 et \$25,000. Elles comportent des coupons d'intérêt annuel et des certificats d'intérêt composé.

Les obligations entièrement nominatives émises en coupures de \$500, \$1,000, \$5,000 et \$25,000 sont immatriculées quant au capital et à l'intérêt. Elles sont émises sous deux formes. La première offre un intérêt payable annuellement par chèque, mais ne permet pas de composer l'intérêt. La seconde permet de composer l'intérêt, mais l'intérêt n'est pas versé chaque année par chèque; il n'est payable qu'au remboursement de l'obligation.

Y a-t-il une limite d'achat?

Oui. Cette année, la limite d'achat est fixée à \$50,000. Le montant total d'obligations de cette nouvelle émission qu'un détenteur peut détenir en propriété ou en participation ne peut excéder cette limite. Cette limite peut cependant être dépassée si le détenteur hérite d'obligations supplémentaires à la suite du décès d'un titulaire.

Qu'arrive-t-il si mes Obligations d'Epargne du Canada sont perdues ou volées?

Elles seront remplacées sur production d'une preuve satisfaisante de perte ou de destruction et d'un cautionnement. Avisez la Banque du Canada et la police de votre localité en leur donnant tous les détails.

Rendement
annuel moyen
à l'échéance:

7.54%

Chaque nouvelle obligation de \$100 avec coupons comporte 12 coupons d'intérêt annuel encaissables séparément et 3 certificats d'intérêt composé.

Coupons d'intérêt annuel

Payables le 1er nov.	Valeur	Total
1974	\$7.00	
1975	\$7.50	
1976	\$7.50	
1977	\$7.50	
1978	\$7.50	
1979	\$7.50	
1980	\$7.50	
1981	\$7.75	
1982	\$7.75	
1983	\$7.75	
1984	\$8.00	
1985	\$8.00	
Total de l'intérêt annuel		\$91.25

Certificats d'intérêt composé

En plus, elles peuvent vous rapporter de l'intérêt sur l'intérêt. Si vous laissez vos 6 premiers coupons d'intérêt annuel attachés à votre obligation jusqu'au 1er novembre 1979, le certificat A d'intérêt composé vous rapportera la somme de

\$ 9.25

De la même façon, si vous laissez vos 6 derniers coupons d'intérêt annuel attachés à votre obligation jusqu'au 1er novembre 1985, le certificat B d'intérêt composé vous rapportera la somme de

\$ 9.75

Enfin, si vous conservez tous vos coupons d'intérêt annuel et tous vos certificats d'intérêt composé jusqu'à l'échéance, le certificat C vous rapportera la somme de

\$29.25

Total de l'intérêt sur votre intérêt

\$48.25

Valeur nominale de l'obligation

\$100.00

Valeur totale à l'échéance dans 12 ans

\$239.50

si vous composez tout l'intérêt.

Les "bleus" de l'impôt...

... prendront une teinte plus gaie, si vous diminuez vos impôts et préparez vos "vieux jours" à l'aide d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!



PIERRE AGOURI
Edifice C.I.L.
Suite 1658
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

ManuVie

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Profitez-en
achetez les vôtres dès maintenant

La crise atlantique dominera le sommet Heath-Pompidou

PARIS (d'après l'AFP) — La crise dans les relations atlantiques, née de ce que Washington a appelé un manque de solidarité de l'Europe à propos du conflit israélo-arabe, s'imposera d'entrée au président Pompidou et au premier ministre Edward Heath, lorsqu'ils se retrouveront pour une nouvelle série d'entretiens, en tête-à-tête les 16 et 17 novembre prochain, aux Chequers, près de Londres.

Les deux hommes d'Etat vont en effet pouvoir à la fois examiner les conséquences du conflit du Proche-Orient, les moyens de trouver un règlement permanent pour cette région et l'état des relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

Le gouvernement britannique pour sa part se montre extrêmement étonné de l'indignation exprimée à Washington en ce qui concerne l'attitude des Etats européens pendant le dernier conflit israélo-arabe. On se demande à Londres quels peuvent être les buts poursuivis par les dirigeants américains lancés dans une offensive sans précédent contre les partenaires européens de l'Alliance atlantique.

On s'accorde à Paris pour estimer que les réflexions amères de Washington pourraient accélérer la recherche d'un nouvel équilibre dans les relations de toute nature entre les Etats-Unis et la Communauté européenne. M. Pompidou va certainement essayer, lors de ses discussions avec M. Heath, puis lors du sommet franco-allemand de fin-novembre, de lancer les bases d'une politique européenne aussi solidaire que possible face aux Etats-Unis.

De plus, M. Heath ressortira certainement le projet de rencontres au sommet fréquentes et régulières des dirigeants européens, qu'il avait exposé dans son discours de Blackpool du 13 octobre.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat feront également le point sur la construction européenne, un an après une conférence européenne au sommet qui est loin d'avoir donné les résultats escomptés. Les problèmes monétaires, celui de la livre notamment, demeurent préoccupants et ceux des ressources énergétiques de l'Europe occidentale sont brusquement apparus au premier plan à la suite du conflit du Proche-Orient.

Après son voyage en Angleterre, le président français rencontrera M. Willy Brandt. Ce sera peut-être là une nouvelle étape vers l'unification de l'Europe.

Washington veut d'abord sauver le Nixon-round

WASHINGTON (par l'AFP) — En renonçant provisoirement à obtenir pour l'URSS la clause de la nation la plus favorisée, la Maison-Blanche s'efforce autant de sauver les négociations commerciales du Nixon-round que de faire pression sur Moscou pour accélérer le règlement du conflit du Moyen-Orient.

L'annonce faite lundi par M. Peter Flanigan, conseiller du président Nixon pour les affaires économiques internationales, que la Maison-Blanche renonçait dans l'immédiat à obtenir du Congrès l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS, a d'abord été interprétée comme une pression supplémentaire de Washington pour que Moscou coopère au règlement du conflit du Moyen-Orient.

Accessoirement, ce délai permet aussi à la Maison-Blanche d'éviter un conflit avec le Congrès, au moment où un regain de sentiments anti-soviétiques se manifeste dans l'opinion et chez les parlementaires, à la suite de l'attitude de Moscou dans la guerre du Proche-Orient.

Mais il apparaît que la Maison-Blanche avait également le souci de faire passer le plus rapidement possible la législation commerciale, déposée il y a plus de cinq mois au Congrès, et qui doit permettre aux négociateurs américains d'aborder avec un

mandat valable les négociations du Nixon-round.

Alors que sir Christopher Soames, chargé des relations extérieures de la CEE, arrivait en début de semaine à Washington pour une nouvelle série d'entretiens avec les responsables américains, on apprenait lundi que le dialogue entre l'Europe et les Etats-Unis sur la suite du Nixon-round, ouvert à Tokyo en septembre dernier, était dans l'impasse. Les pays de la CEE ont refusé la semaine dernière à Genève de constituer des groupes de travail tant que Washington n'aura pas obtenu du Congrès les autorisations nécessaires pour faire des concessions.

Or, c'est justement la demande d'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS, déposée en annexe de ce projet commercial, qui a retardé le vote par le Congrès des pouvoirs de négociations demandés par la Maison-Blanche. L'examen du projet n'avait toujours pas cette semaine dépassé le stade des commissions, tant à la Chambre qu'au Sénat et risquait même d'être ajourné sine die.

Il n'apparaissait pas encore clairement si l'artifice auquel a eu recours la Maison-Blanche va permettre d'accélérer le passage du "trade bill". Mais il est certain que les pressions sur l'URSS pour que Moscou modifie sa politique d'émigration vis-à-vis des Juifs soviétiques ne désarmeront pas pour autant et s'efforceront de réintroduire à l'occasion l'amendement controversé qui lierait l'octroi d'avantages commerciaux et de crédits à l'URSS à un changement d'attitude du Kremlin.

Mgr Casaroli ferait escale à Madrid

MADRID (d'après l'AFP) — Mgr Casaroli, secrétaire aux Affaires publiques du Vatican, pourrait rencontrer cette semaine à Madrid le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Laureano Lopez Rodó, afin de faire avec lui le point sur les relations de l'Eglise et de l'Etat espagnol. Le Concordat de 1953 qui régle les rapports entre les deux pouvoirs est jugé dépassé aussi bien par l'Eglise que par le gouvernement, sans que les deux parties aient pour autant trouvé jusqu'à maintenant une base d'accord pour sa révision.

Cette rencontre se déroulerait pendant la courte escale que doit faire le prélat au cours de son voyage de retour de New York à Rome. Le Saint-Siège aurait fait savoir au gouvernement espagnol qu'il était prêt à renoncer aux privilèges judiciaires dont jouissent en Espagne les ecclésiastiques, si le gouvernement renonçait au droit de présentation (aux termes du Concordat de 1953, aucun évêque résidentiel ne peut être nommé par Rome sans l'accord de Madrid). Le nouveau texte devrait également garantir les libertés de réunion, d'action et d'expression de toutes les associations religieuses.

La Côte d'Ivoire crée son Club Richelieu

ABIDJAN (AFP) — Le Club Richelieu de Côte d'Ivoire, section ivoirienne du Richelieu International, a été créé hier à Abidjan en présence d'une délégation de trois membres de l'organisation: MM. Gilles Gatiien (Canada), Gérard Pelletier (Etats-Unis) et Michel Maupoux (France).

Club social créé en 1944 au Canada, le Club Richelieu recherche l'épanouissement de ses membres — tous francophones — par les contacts humains dans l'amitié, la paix et la fraternité. Son action humanitaire vise essentiellement l'enfance et la jeunesse. Le Richelieu International compte actuellement 7,000 membres répartis en quelque 210 clubs au Canada, aux Etats-Unis, en Europe (France, Belgique, Suisse, Allemagne). En Afrique francophone, le club de Kinshasa existe depuis 1970. Un autre est en voie de formation à Dakar.

Kissinger n'a pas fait ses critiques 'à la légère'

WASHINGTON (AFP) — Evoquant les propos tenus par M. Henry Kissinger à des membres du Parlement européen en visite à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a souligné hier que les critiques exprimées à Washington à l'égard de l'attitude de certains membres de l'OTAN durant la crise du Moyen-Orient n'avaient pas été faites "à la légère ou incidemment".

M. Kissinger avait indiqué en substance que l'attitude des gouvernements européens au cours de cette crise n'aurait guère été modifiée si des consultations plus fréquentes avec eux avaient précédé les décisions américaines.

Le porte-parole a insisté sur le fait que les réactions américaines ne résultaient pas seulement des obstacles élevés par certains membres de

l'OTAN à l'acheminement du matériel de guerre américain vers Israël mais aussi des positions que ces gouvernements ont adoptées alors que les Etats-Unis s'efforçaient de mettre au point une résolution pour un cessez-le-feu devant le Conseil de sécurité.

Rappelant ses propres paroles, suivant lesquelles les Etats-Unis auraient alors apprécié un peu plus de soutien public, de la part de leurs partenaires européens, M. McCloskey a souligné le fait que, bien que le Moyen-Orient se trouve situé en dehors de la sphère des responsabilités de l'Alliance atlantique, il s'agissait pourtant d'un problème intéressant directement les rapports entre les Etats-Unis et l'URSS.

Il a ajouté que les Etats-Unis "prenaient très au sérieux leurs relations avec

leurs partenaires de l'OTAN". Il a d'autre part exprimé sa satisfaction quant à l'ouverture à Vienne de la conférence sur la réduction mutuelle des forces en Europe.

De source officielle américaine, on affirme d'autre part

que l'envoi à Israël d'équipement militaire américain prélevé sur les stocks entreposés en Europe s'est effectué au mieux des intérêts des alliés atlantiques des Etats-Unis.

Le porte-parole du Pentagone, M. Jerry Friedheim, a

déclaré à ce propos que le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, fera remarquer la semaine prochaine aux alliés atlantiques des Etats-Unis que si le gouvernement américain maintient en Europe des stocks de matériel,

ces derniers devraient être utilisés lorsqu'une menace surgit. M. Schlesinger doit se rendre la semaine prochaine à La Haye pour participer à la réunion annuelle du groupe OTAN de planification nucléaire.

Un discours du trône européen à Londres

LONDRES (d'après l'AFP) — "Mon gouvernement jouera entièrement son rôle pour favoriser le développement de la Communauté européenne conformément au programme établi lors du sommet européen d'octobre 1972", a déclaré hier la reine Elizabeth d'Angleterre dans le discours du trône qu'elle a lu devant la Chambre des Lords, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Poursuivant la lecture du discours traditionnellement rédigé par le premier ministre, la reine a déclaré que son gouvernement continuera à oeuvrer pour la paix au Proche-Orient, à soutenir l'Alliance atlantique, à attacher une "haute importance à ses relations avec les Etats-Unis" et à travailler pour le succès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et des négociations en vue d'une réduction des forces armées en Europe centrale.

De plus, le gouvernement britannique entend promouvoir une intense coopération avec le Japon et développer ses relations avec l'URSS; il s'efforcera de parvenir avec l'Islande à un accord "provisoire" sur le conflit des pêcheries. Sur le plan intérieur, la poursuite de l'expansion sera l'objectif "prioritaire" du gouvernement, a affirmé la reine.

Différents projets de loi seront présentés au Parlement, parmi lesquels une réforme de la législation sur les sociétés, une réforme fiscale tendant à favoriser les catégories les plus délaissées de la population, un projet de loi destiné à mettre fin à la discrimination dont les femmes sont victimes dans leur travail, une législation sur les ventes à tempérament de manière à assurer une meilleure protection des consommateurs, etc.

Voici enfin le service qui englobe tous les services bancaires dont vous pourriez avoir besoin.

Inscrivez-vous MAINTENANT et tirez tous vos chèques personnels GRATUITEMENT (sans frais de service) jusqu'au 15 janvier 1974.

Dès le 15 janvier, vous pourrez tirer un nombre illimité de chèques sans frais, bénéficier d'un privilège de découvert jusqu'à concurrence de \$300, d'un coffre*, d'un prêt "Plan-à-terme" à taux d'intérêt réduit et de huit avantages supplémentaires. Tout ceci pour \$3.00 par mois.

"L'EXTRA SERVICE BANCAIRE" ELIMINE LES FRAIS DE SERVICE

"L'EXTRA service bancaire" offre beaucoup plus que les services personnels dont vous vous servez le plus souvent, comme par exemple votre compte de chèques personnel. Il comprend plusieurs autres avantages et moyens de vous faire épargner — comme une réduction spéciale sur le taux d'intérêt courant d'un prêt "Plan-à-terme". Une carte d'identité spéciale vous sera remise, vous donnant droit à un traitement de faveur dans bien des situations et ce, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale à travers le Canada.

Si vous en faites la demande maintenant, avant la ruée, vous recevrez votre carte d'identité à temps pour commencer à profiter de tous les avantages de ce programme qui débutera le 15 janvier. (Vous pouvez même en obtenir une deuxième pour votre conjoint).

Nous vous recommandons de toujours la porter avec vos autres pièces d'identité car elle est requise pour bénéficier des nombreux avantages de "L'EXTRA service bancaire". Avantages spéciaux, dont ne pourrions évidemment pas énumérer tous les clients de la Banque Royale.

TIRAGE ILLIMITÉ DE CHÈQUES

En tant que membre de "L'EXTRA service bancaire", vous aurez le droit de tirer autant de chèques personnels que vous le désirez sans encourir les frais usuels de 14 cents par chèque. Si vous réglez vos comptes par chèques, vous constaterez que l'absence de frais est un avantage important de "L'EXTRA service bancaire".

PRIVILÈGE DE DÉCOUVERT

Si, pour une raison ou une autre, vous tirez des chèques qui excèdent le solde de votre compte de chèques personnel, ils seront honorés, pourvu que le total du découvert ne dépasse pas \$300!

Par conséquent, plus de chèques sans provision! Cette faveur est accordée seulement aux détenteurs de la carte de "L'EXTRA service bancaire". Un taux d'intérêt mensuel de 1 1/2% sera appliqué aux découverts; NOUS SUPPRIMERONS L'INTÉRÊT MENSUEL SUR LES DÉCOUVERTS LORSQU'IL SERA INFÉRIEUR À 50¢.

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT SUR LES PRÊTS "PLAN-À-TERME"

En qualité de client de "L'EXTRA service bancaire", la Banque vous accordera une RÉDUCTION SPÉCIALE sur le taux d'intérêt normalement appliqué aux prêts Plan-à-terme personnels.

Si vous avez actuellement un prêt Plan-à-terme personnel, vous bénéficiez de ce nouvel avantage et la Banque vous accordera, sur l'intérêt du solde impayé, un crédit en espèces équivalant à la réduction spéciale.

Après réception de votre carte de "L'EXTRA service bancaire", il suffira de la présenter, le plus tôt possible après le 15 janvier 1974, à la succursale de la Banque Royale qui vous a consenti le prêt en question. Le nécessaire sera fait pour que la réduction du taux d'intérêt soit appliquée à partir de cette date. (Une autre bonne raison pour remplir votre demande le plus tôt possible). A noter toutefois que cette réduction n'est pas rétroactive.

NOUVEAUX CLIENTS

S'il s'agit de votre premier prêt, vous serez heureux d'apprendre qu'à la Royale, les formalités sont des plus simples. Des milliers de Canadiens ont emprunté chez nous avec confiance, sachant fort bien que nous ne les laisserions jamais contracter des obligations auxquelles ils ne pourraient faire face. C'est souvent à l'occasion d'un premier prêt que se sont établies d'excellentes relations avec notre clientèle.

MODÈLE EXCLUSIF DE CHÈQUES CCP PERSONNALISÉS

Vous recevrez gratuitement des chèques entièrement personnalisés, d'un genre bien distinct, réservés uniquement aux clients de "L'EXTRA service bancaire". Ces chèques porteront votre nom, votre adresse complète et même votre numéro de téléphone, si vous le désirez.

ENCAISSEMENT DE CHÈQUES — PARTOUT AU CANADA

Grâce à votre carte de "L'EXTRA service bancaire" (et à vos chèques exclusifs de "L'EXTRA service bancaire"), vous pourrez être dépanné en un clin d'œil si vous avez besoin d'argent, dans n'importe laquelle des

1,300 succursales de la Banque Royale à travers les dix provinces canadiennes.

COFFRE*

Lorsque vous serez admis à "L'EXTRA service bancaire", vous recevrez un certificat d'une valeur de \$7.50 applicable à la location annuelle d'un coffre (sous réserve de disponibilité) ou à l'utilisation du Service de garde des valeurs! Cet avantage est renouvelable chaque année, aussi longtemps que vous serez client de "L'EXTRA service bancaire".

AVANTAGES DE VOYAGES

Une entente avec Suntoours nous permet de vous faire profiter d'avantages exclusifs lors de votre réservation de vacances Sunflight chez votre agent de voyage. Par exemple, vous bénéficierez d'une protection gratuite d'une valeur de \$5 par personne, contre les frais d'annulation, ainsi que d'autres possibilités de vacances spéciales ou de destinations particulières. Vous recevrez de temps à autre, des propositions avantageuses et des suggestions de vacances.

CHARGÉ DE LA BANQUE ROYALE

En tant que client de "L'EXTRA service bancaire", vous détenez automatiquement une carte Chargé de la Banque Royale. Cette carte est un auxiliaire précieux pour bien gérer votre budget; elle vous permet de profiter au maximum des soldes et autres occasions, tout en réunissant en un seul relevé le détail de vos dépenses Chargé du mois. Vous pouvez l'utiliser comme n'importe quelle carte de crédit ou comme s'il s'agissait d'un crédit renouvelable, à votre gré.

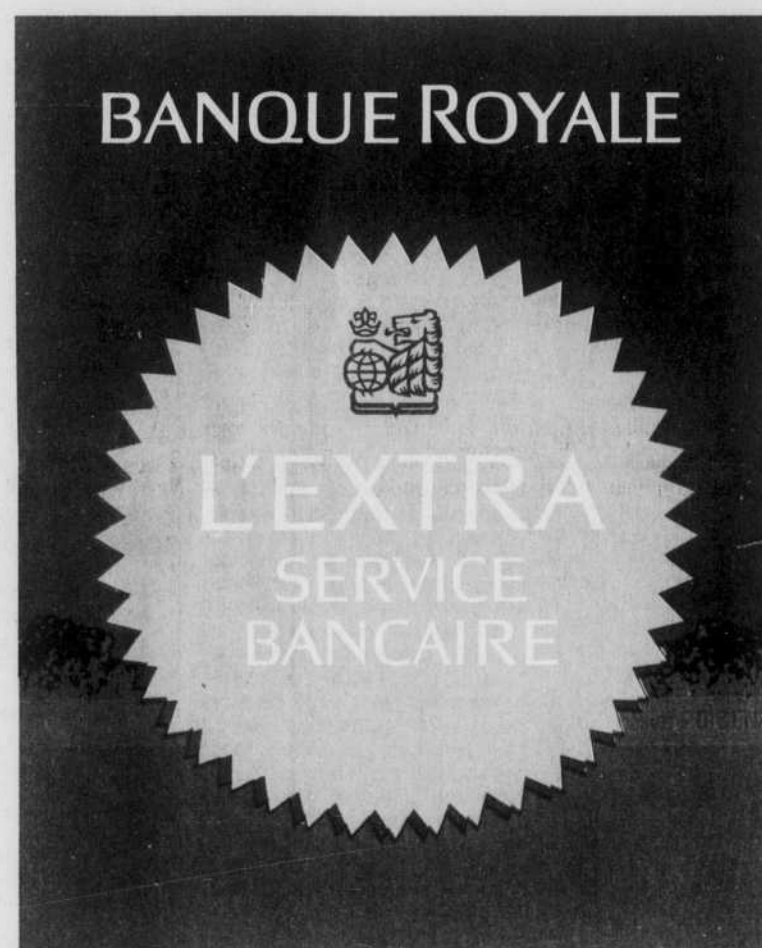
SERVICE "AUTO-VIREMENT"

A L'ÉPARGNE

Vous voudrez certainement profiter d'un système qui vous aidera à mettre de l'argent de côté. Faites-en la demande et nous vous fournirons un carnet de chèques "Auto-Virement".

Les chèques servent à déposer de l'argent dans votre compte d'épargne, que ce soit un compte d'épargne ordinaire de la Banque Royale sur lequel vous avez le droit de tirer des chèques, ou un compte Boni d'épargne de la Banque Royale dont le taux d'intérêt est plus intéressant.

Si vous désirez qu'à chacune de vos paies, un montant fixe soit transféré à votre compte d'épargne, il vous suffira de vous rendre à votre succursale qui fera le nécessaire pour effectuer des virements automatiques. Les chèques "Auto-Virement" sont absolument gratuits.



PAIEMENT DES FACTURES DE SERVICES PUBLICS ET AUTRES

Vous trouverez certainement très pratique de payer vos comptes de téléphone, d'électricité et autres factures à la Banque Royale (du moins dans les provinces où nous sommes en mesure d'offrir ce service), au lieu d'envoyer votre remise par la poste. Sur simple présentation de votre carte de "L'EXTRA service bancaire", vous pourrez régler vos factures par notre entremise et cela, sans aucun frais d'administration. Soit dit en passant, vous économiserez aussi chaque fois 8 cents d'affranchissement.

CHÈQUES DE VOYAGE

SANS FRAIS D'ACQUISITION Sur présentation de votre carte de "L'EXTRA service bancaire", nous supprimerons automatiquement la commission habituelle de 1% ordinairement perçue sur les chèques de voyage. Il n'y a aucune limite quant au nombre de chèques; ils peuvent être obtenus dans n'importe laquelle des devises vendues par la Banque Royale.

MANDATS SANS FRAIS D'ACQUISITION

En présentant votre carte de "L'EXTRA service bancaire", vous pouvez, sans payer les frais habituels d'acquisition, vous procurer des mandats ordinaires, quelle que soit la devise, pourvu qu'ils soient destinés à votre usage personnel.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

C'est simple, vous devez avoir un compte de chèques personnel à la Banque Royale et détenir une carte Chargé de la Banque Royale. Passez à une succursale de la Banque Royale près de chez vous afin de vous procurer une formule d'adhésion.



Pour cause d'incompatibilité d'option politique, Victor-Lévy Beaulieu quitte les Editions du Jour

par Jacques Thériault

Victor-Lévy Beaulieu, directeur-fondateur de la collection québécoise aux éditions du Jour et l'un des romanciers importants de cette maison, a démissionné hier de son poste afin de dénoncer la "collusion" de l'éditeur Jacques Hébert avec le Parti libéral, a-t-il dit.

Considérant que les écrivains québécois publiés au Jour constituaient tout au plus une façon "de donner bonne conscience à son directeur", Victor-Lévy Beaulieu a pris la décision de fonder une nouvelle maison d'édition dans les plus brefs délais et de retirer deux de ses manuscrits qui étaient en voie de publication: "Don Quichotte de la déman-

che", un roman, et "Nos misérables", un essai sur ce qu'il appelle "la petite littérature québécoise".

"J'ai démissionné à la suite de l'élection, réalisant qu'il ne fallait plus composer avec les fédéralistes, a-t-il déclaré. Si on ne peut plus avoir de maisons d'édition québécoises dirigées par des Québécois, moi je décroche. Et j'ai l'intention de ne plus jamais publier un seul livre au Jour. Maintenant qu'il n'y a plus d'opposition en chambre, il faut la faire ailleurs".

Précisant qu'il avait la ferme intention de convaincre ses confrères de ne plus publier aux éditions du Jour, puis de

les réunir dans le but de fonder une maison d'édition vraiment québécoise, Beaulieu dénonce avec virulence le caractère "propagandiste" de plusieurs ouvrages publiés par Jacques Hébert.

"D'un côté, dit-il, on publie des oeuvres québécoises pour se donner une façade, puis parce que ça rapporte évidemment; de l'autre, on lance des ouvrages comme "La baie James". C'est de la propagande déguisée, et à plus forte raison lorsqu'on sait que les tirages sont achetés par les partis politiques concernés".

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, Beaulieu s'en est pris également à l'aspect

"colonialiste" de l'entente que les éditions du Jour ont signée avec l'éditeur français Robert Laffont.

"Le problème est sensiblement le même, souligne-t-il. C'est une entente commerciale, c'est du colonialisme. Pour quelque quarante coéditions par année de livres français qui se vendent très chers chez nous, on publie à peine deux ou trois auteurs québécois en France, chez Laffont. Là aussi, je décroche".

Et d'ajouter encore: "Je viens de recevoir une copie de mon roman "Les grands pères" qui a été récemment réédité par Laffont. Sur un bandeau entourant le livre, on lit la phrase suivante: "Public: amateurs de récits ruraux". Eh bien, j'ai sauté au plafond!"

Cette réaction d'indignation n'a pas tardé, d'ailleurs, à se manifester chez quelques-uns des écrivains du Jour, note Beaulieu.

André Major entre autre, dont on devait publier très prochainement "L'épouvantail", déclare: "J'ai la ferme intention de retirer mon manuscrit. Je veux qu'on cesse de se donner bonne conscience sur notre dos. Il faut se radicaliser... pratiquement revenir à l'époque de Parti-Pris. Il faut reprendre cet élan puisque les gens ont décidé de revenir en arrière. On a fini de nous sous-évaluer: on ne peut plus être dupes".

Mais certains préfèrent, pour le moment, éviter de se prononcer définitivement sur cette question.

Pierre Tugeon, par exemple, dont la publication de "Prochainement sur cet écran" est imminente, nous a fait la déclaration suivante: "Etant donné que mon roman est à l'étape finale, et comme il porte sur la situation actuelle au Québec, il est important qu'il soit publié maintenant. Et je me fous de savoir si



Après plus de 5 ans de collaboration, la rupture...

l'éditeur est fédéraliste ou non. A choisir entre être publié ou de ne pas l'être, je choisis d'être publié et d'exister en tant qu'écrivain. Autrement, c'est suicidaire. Mais je suis tout à fait d'accord pour fonder une maison d'édition avec des écrivains québécois, si la politique de base est viable. A ce moment-là, je me re-

tirerais des éditions du Jour". Pour sa part, M. Jacques Hébert, directeur des éditions du Jour, s'est dit étonné de la décision subite de Victor-Lévy Beaulieu avec qui il travaille depuis plus de cinq ans. On lira ci-contre la déclaration qu'il s'est empressé de faire au DEVOIR, sur réception du télégramme de son collaborateur.

Hébert regrette ce départ "mal inspiré", le Jour étant ouvert à "toutes les options politiques"

Actuellement à Ottawa où il siège à la Commission de radio-télévision canadienne (CRTC) dont il est membre, M. Jacques Hébert, directeur des Editions du Jour, nous a fait part de sa réaction face à la démission de Victor-Lévy Beaulieu, dans un texte que nous publions en extenso.

"C'est avec beaucoup de peine que je viens d'apprendre la démission de mon collaborateur Victor-Lévy Beaulieu, directeur littéraire aux éditions du Jour. Au cours des dernières années, il a été un collaborateur précieux et un excellent camarade de travail. En dépit de son geste, qui me semble mal inspiré, je lui conserverai toute mon amitié et, bien sûr, toute mon admiration pour son talent d'écrivain. Si vraiment les Editions du Jour perdaient aussi Victor-Lévy Beaulieu comme auteur, elles perdraient un des meilleurs écrivains qu'a produit le Québec jusqu'à ce jour.

"Comme bien des jeunes écrivains d'ici, Victor-Lévy Beaulieu est un militant de l'indépendantisme, option que je respecte sincèrement. Je comprends donc sa profonde déception devant le résultat des élections du 29 octobre. Ce que je comprends mal, c'est qu'il fasse porter sa colère sur moi et sur la maison d'édition à laquelle il avait jusqu'ici donné le meilleur de lui-même. Bien sûr, je suis fédéraliste, mais les éditions du Jour ne le sont pas. Elles ont même le rare mérite d'avoir ouvert largement leurs portes à toutes les options politiques de notre milieu. Au cours des années, nous avons publié les ouvrages de tous les partis politiques sans exception. Entre "Pourquoi je suis séparatiste" de Marcel Chaput et "La baie James" de Robert Bourassa, il y a eu des ouvrages de Pierre Trudeau, Camille Laurin, Jean-Guy Cardinal, etc. etc. Jusqu'à récemment, on pouvait voir dans le bureau de Victor-Lévy Beaulieu un placard publicitaire annonçant le 90ème mille exemplaire du programme du Parti québécois, publié par les éditions du Jour lors des élections de 1970.

"Il suffirait de consulter n'importe lequel de nos jeunes romanciers ou de nos jeunes poètes, dont plusieurs sont ardens indépendantistes, pour savoir que jamais une ligne de leurs oeuvres n'a été censurée pour des raisons politiques. Et il faut lire leurs livres pour comprendre qu'il s'y trouvait souvent "matière à faire frémir un fédéraliste!".

"Enfin, je regrette que Victor-Lévy Beaulieu ait pris à parti l'éditeur Robert Laffont, sans doute le plus profondément québécois des éditeurs

français. Depuis un an, il a lancé en France cinq romanciers québécois, dont Victor-Lévy Beaulieu, et il en publiera d'autres encore en 1974. Presque toujours, il s'agit pour Laffont d'un acte de foi dans notre littérature mais aussi d'une opération commerciale non-rentable. Par contre, quand les éditions du Jour décident de publier un livre de Laffont en coédition, c'est que nous jugeons l'opération rentable.

"Je souhaite à Victor-Lévy Beaulieu tout le succès possible dans l'entreprise d'édition qu'il se propose de lancer. Ayant vécu de l'intérieur la belle aventure des éditions du Jour, il sait mieux que quiconque les misères de ce métier qui, au Québec, est avant tout une sorte d'apostolat.

"Quant aux auteurs du Jour, ils regretteront le départ de Victor-Lévy Beaulieu autant que moi, mais ils continueront de se sentir chez eux dans cette maison de la rue Saint-Denis qui n'existe que pour eux."

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calendriers ?

CINÉ OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

STUDIO A \$1.50 TOUS

De 23 octobre au 1er novembre seulement

"Quand une femme en a assez"

COUPS POUR COUPS

COULEURS - FRANCE 1972

6:30, 8:15, 10:00 H.

STUDIO B 4e SEMAINE 14 ANS

FAMILY LIFE

(LA VIE DE FAMILLE)

UN FILM DE KENNETH LOACH

EN COULEURS - 17 FRANÇAIS

SEM. 7 h. - 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.

Vieux Montréal

136 est. St-Paul - 861-7843

La CASANOUS

boite overground

Grande musique indienne pour

petits nègres blancs d'Amérique

LOS QUINCHAMALI

du merc. 31 au sam. 3 nov.

SPECIAL-DIMANCHE:

"Le petit Maurice Latrelle

parmi nous"

à 22h30 lapant - \$1.00

485 ouest, Sherbrooke

au-dessus de l'Association espagnole

844-3691

QUI FAIT QUOI

● **LEVEILLE** — C'est aujourd'hui à 12h30, à l'Alti-thèque de la Place Ville-Marie, que Claude Léveillé présente son nouveau microsilicon: "Les amoureux de l'an 2,000". Claude Léveillé reprendra contact avec son public les 9 et 10 novembre prochain à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts.

● **MUSIQUE MATINALE** — Le prochain concert du Ladies Morning Musical Club présente Gaelyn Gabora, soprano, et John Newmark, pianiste, à la salle Maisonneuve de la Place des arts, le 8 novembre à 14h30.

2e Semaine

ILS LE VIVENT... 14 ANS

Elizabeth Taylor, Richard Burton

DIVORCE

Couleur

Adieu, CIGOGNE, Adieu!

le PARISIEN 480 Ste Cath. 861-2697 1.00, 4.25, 7.55

4e Semaine

PATRONAGE-CORRUPTION-PÈGRE 14 ANS

LE MINISTRE L'HOTELSE LE MAIRE PADOVANI REANNE

REJEANNE PADOVANI

un film de JEAN LAJEUNESSE PIERRE THÉRIAULT FRÉDÉRIQUE COLLIN ROGER LEBEL

Denys Arcand et LUCIE GUILBAULT dans le rôle de Rejeanne Padovani

VENDOME Place VICTORIA Tel 878 1451 1.00 3.00 5.05 7.10 9.15

Dans la tradition de SERGIO LEONE

ils vous couperont sauvagement le souffle!

DÈS VENDREDI!

14 ANS

LES 4 DE L'AVE MARIA

REALISÉ PAR GIUSEPPE COLIZZI

ELI WALLACH

TERENCE HILL

BUD SPENCER

BROCK PETERS

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

7e semaine

LA BONNE ANNEE

LINO VENTURA FRANÇOISE PARIAN CHARLES GÉRARD SALLE RESNAIS

500

dernière semaine

le grand blond avec une chaussure noire

PIERRE RICHARD MIREILLE DARCI YVES ROBERT

Maintenant en français ou Festival

Spécial étudiants: \$1.25

10e Semaine

LE CHEF D'OEUVRE DE Ingmar Bergman CRIS ET CHUCHOTEMENTS

VERSION ORIGINALE AVEC LITRES FRANÇAIS "CRIS AND WHISPERS"

Laissez-passer et cartes

Age d'Or non valables

SEM. 7:30, 9:30

DIM. 1:30, 3:30

5:30, 7:30, 9:30

489 5559 FESTIVAL 525 8600

5550 Sherbrooke.w 1206 St. Catherine.e

14 ANS

MENACES+CHANTAGE+PHOTO TRUQUÉE...

tous les moyens sont bons pour éblouir une réputation!

"il n'y a pas de fumée sans feu"

Le meilleur film d'ANDRÉ CAYATTE

ANNIE GIRARDOT MIREILLE D'ARC

BERNARD FRESSON MATHEU CARRIERE

Prix O.C.I.C. Festival de Berlin 73

1590 ST-DENIS 845-3222

METRO ST-DENIS-DEMONTION

chevalier

EN PRÉMIER DANS 20 CINEMAS

6e Sem.

UNE TRAI COMEDIE! UNE COMEDIE TRAI!

LE CORPS CELESTE

UN FILM DE GILLES CARLE

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt

JEAN-TALON 725 7000 **MAISONNEUVE** 525 2174

UNE EXPERIENCE AUDIO-VISUELLE FANTASTIQUE... POUR TOUS

ENFIN, LE GROUPE LE PLUS POPULAIRE AU MONDE DANS UN FILM EXTRAORDINAIRE!

PINK FLOYD

LES FILMS MUTUELS

DÈS VENDREDI!

ALOUETTE

318 STE-CATHERINE O. 861-2007

"ON A ETE RAREMENT, AUSSI LOIN..."

"PROVOQUE LA COLERE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS..."

SPECIAL DERNIERE

LA GRANDE BOUFFE

MARCELLO MASTROIANI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET MARCO FERRERI

896, O. STE-CATHERINE, 861-2896 858, E. STE-CATHERINE, 288-3303

CINEMA DE PARIS FLEUR DE LYS

APRES "COSA NOSTRA, LE DOSSIER VALACHI" LINO VENTURA EXPLOSE DANS LE MEILLEUR SUSPENSE DES 10 DERNIERES ANNEES.

POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS presentent

A ELIMINER...

Lino Ventura LE SILENCIEUX

2 GRANDS FILMS D'ACTION

AU RIVOLI-VERSAILLES "L'INSOLENT"

AU LAVAL-GREENFIELD PARK "PROFESSION: AVENTURIER"

A L'AFFICHE AUX 4 CINÉS!

RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129

VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

Cinemas ODEON

FRANÇOIS TRUFFAUT

Le Triomphe du FESTIVAL DE CANNES 1973

LA NUIT AMERICAINE

CE SOIR: 7:30 - 9:40

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA GAVRAS

ECRIT PAR FRANCO SOLINAS MUSIQUE PAR MAX THEODORAKIS

UNE PRESENTATION DES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEMAS

le DAUPHIN

DEAUVILLE 223 PULVILLON 721-4080

CE SOIR: 7:30 - 9:40

Toute ressemblance avec des evenements reels ou avec des personnes existantes, ou ayant existe, n'est ni fortuite ni accidentelle.

LE FILM DE L'ANNEE

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

CE SOIR: 7:30 - 9:40

Toute la force et la fragilité des hommes au pouvoir...

14 ANS

LES FILMS MUTUELS presentent

JEAN-PAUL BELMONDO

L'HERITIER

Production de JACQUES STRAUSS.

Belmondo, dynamique et songeur, assume un de ses plus grands rôles

LE FIGARO

Un film mer-veilleux, rapide, personnel

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un rythme haletant, frémissant, percutant

LE MONDE

Du cinéma digne des grands maîtres

FRANCE SOIR

avec CARLA GRAVINA JEAN ROCHEFORT CHARLES DENNER

EN SUPPLEMENT DE PROGRAMME **"LA SAIGNÉE"**

BERRI HERITIER: 2:30 - 6:00 - 9:30 LA SAIGNÉE: 1:00 - 4:30 - 8:00

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-7424

BURT REYNOLDS

JON VOIGHT

Délivrance

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

CE SOIR: 7:30 - 9:30

ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

DE SERGIO LEONE

le DAUPHIN

DEAUVILLE 223 PULVILLON 721-4080

CE SOIR: 8:00



Mile Mariette Baudoux, âgée de 80 ans, contemple le portrait de son frère qu'elle vient de dévoiler à l'occasion du 25e anniversaire du sacre de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux comme archevêque de Saint-Boniface. (Téléphoto CP)

Un pont relie l'Europe à l'Asie

ISTANBUL (AFP) — Le pont sur le Bosphore, qui relie l'Europe à l'Asie a été inauguré hier par le président de la République turque, M. Fahri Koruturk, en présence des représentants de quatre-vingts États étrangers.

Par sa longueur — 1075 mètres — ce pont suspendu se place au premier rang en Europe et au quatrième rang dans le monde après les ponts de Verazano-Narrows, à New York, de Golden Gate, à San Francisco (1.280 m) et de Mackinac, dans le Michigan (1.158 m).

Surplombant le Bosphore de 64 mètres, le tablier du nouveau pont, qui mesure 33,40 mètres de largeur, est sillonné par trois voies de circulation dans chaque sens et deux trottoirs pour les piétons. Le coût de l'ouvrage, dont la construction a duré trois ans et huit mois s'est élevée à environ 36 millions de dollars.

Avec l'inauguration du pont entre en

L'Ontario étudie l'avenir de ses universités

TORONTO (PC) — L'ancien premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, figure parmi un groupe de personnes choisies pour mener une étude sur l'avenir des universités ontariennes.

service une partie de l'autoroute périphérique, d'une longueur de vingt-deux kilomètres, qui reliera la route Istanbul-Edirne (frontière grecque) à celle d'Istanbul-Ankara. Cette autoroute comporte tout au long de son parcours quatre viaducs et elle sera en mesure d'absorber un trafic de quatre vingt mille voitures par jour roulant à 100 km/h. Le restant de l'autoroute et la construction d'un pont routier sur la Corne d'or seront terminés dans le courant de 1974.

Le projet a été financé conjointement par le gouvernement turc et des prêteurs étrangers réunis au sein d'un syndicat de financement coordonné par la Banque européenne d'investissement. Outre la Banque, ce syndicat regroupait l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Japon.

Elaboré par la firme britannique "Freeman, Fox and Partners", le projet du pont sur le Bosphore a été exécuté par le consortium germano-anglais "Hochtief AG-Cleveland Bridge Engineering Co. Ltd.", les entreprises italiennes "CMF" et "Badoni" et l'entreprise allemande "Fellen Guillaume" (filiale d'Arbed Luxembourg) ayant respectivement les éléments en acier des tours et les câbles de suspension.

Le nouveau pont assurera la liaison des deux parties-asiatiques et européennes d'Istanbul et, au-delà, reliera elles l'Anatolie et la Thrace à un moment où le système de ferry-boats en vigueur se trouvait de plus en plus dépassé par la croissance rapide du trafic.

Accueil 74 Tout sur les conditions d'admission à l'université

QUEBEC (Le Devoir) — Pour la deuxième année consécutive, le comité de liaison enseignement supérieur, enseignement collégial (CLESEC) vient de publier un document d'information intitulé "Accueil 74: structures d'accueil aux études universitaires de premier cycle pour septembre 1974."

Ce document se présente comme une compilation officielle de synthèse des exigences auxquelles doit satisfaire l'étudiant du niveau collégial en vue de son admission à l'université en septembre 1974.

L'intention est de mettre ainsi à la disposition des intéressés un instrument officiel d'information qui s'avérera très utile face à la prolifération de documents établissant de façon plus ou moins officielle et exacte les exigences d'admission aux divers programmes universitaires de premier cycle. En vertu de son mandat, le comité (CLESEC) est appelé à étudier les divers problèmes de coordination que rencontrent les niveaux d'enseignement universitaire et collégial et à prendre les mesures appropriées pour éviter qu'un bris institutionnel ne se crée entre ces deux niveaux et ne porte préjudice aux étudiants et aux administrations en cause.

C'est ainsi que ce comité est actuellement à établir les modalités d'une démarche qui l'amènera dans un proche avenir à procéder à la révision en profondeur des structures d'accueil aux études universitaires de premier cycle. Et même s'il est encore trop tôt pour déterminer la nature des mécanismes de travail et de consultation qui seront mis en place et leurs modalités de fonctionnement, il est assuré cependant que les niveaux universitaire et collégial seront informés en temps utile des dispositions prévues pour que cette opération de révision se déroule en collaboration étroite avec les milieux concernés.

La duchesse de Windsor n'en sera pas

LONDRES (AFP) — La duchesse de Windsor n'a pas été invitée au mariage de la princesse Anne d'Angleterre, annoncé-t-on officiellement au palais de Buckingham.

Bien que l'on se refuse à tout autre commentaire officiel à ce sujet, on estime généralement dans les milieux proches de la famille royale, que de toutes façons l'âge et l'état de santé de la duchesse l'auraient sans doute empêchée de venir au mariage. En outre on fait remarquer que la duchesse ne connaît pour ainsi dire pas sa petite nièce Anne qu'elle n'a rencontrée qu'une fois dans sa vie lorsqu'elle est venue à Londres en mai 72 pour les obsèques de son mari l'ex-roi Édouard VIII.

On souligne d'autre part que la duchesse de Windsor n'est pas une parente directe de la princesse Anne. Pourtant lord Harewood, qui est un cousin direct de la reine, n'a pas non plus été invité. Comme la duchesse, c'est un divorce. La réception de la duchesse au palais de Buckingham pour la mort de son mari l'an dernier avait un caractère tout à fait exceptionnel dû à la personnalité du défunt et n'avait pas masqué la froideur des relations existant entre la famille royale régnante et la duchesse.



A 26 ans, Jean-Michel Têtu est l'un de nos jeunes couturiers les plus prometteurs. Déjà, il s'est gagné la faveur de plusieurs Montréalaises et récemment, il dessinait pour Jeanne Sauvée, à l'occasion de son récent voyage en Chine, une ou deux petites robes. Originaire du Lac-Saint-Jean, c'est à Paris qu'il a appris son métier. Après avoir étudié pendant deux ans chez Guy Laroche, il y a été "tailleur". Mais pour lui, le plus grand de tous les couturiers demeure Chanel, celle qui a marqué le siècle. Ce qu'il recherche dans ses propres créations? Des lignes nettes, une bonne architecture, le souci des proportions. Ses modèles s'inscrivent dans la lignée des classiques. Etabli à Montréal depuis deux ans, Jean-Michel Têtu est un des jeunes couturiers à surveiller. Voici de sa collection d'automne, deux robes qui illustrent bien son goût du classique: à gauche, la petite robe tailleur, mais non dépourvue d'imagination. A droite, des plis qui dansent au moindre mouvement, un tissu très souple, une écharpe amovible.

Des médicaments "thérapeutiquement inefficaces" sont vendus aux USA

NEW YORK (Reuter) — Une étude réalisée par le Conseil américain des priorités économiques, organisme privé sans but lucratif, et publiée hier, révèle que plusieurs des principales compagnies pharmaceutiques américaines mettent sur le marché des médicaments "thérapeutiquement inefficaces".

Le conseil a effectué son étude pour une grande part à

partir des données rassemblées par l'Administration de l'alimentation et des médicaments (FDA). Il a notamment visé à évaluer l'efficacité des produits, la qualité de la fabrication et la signification des efforts de recherche.

A l'issue de cette enquête, le conseil a rédigé un rapport qui brosse un tableau assez sombre de l'industrie pharmaceutique américaine.

Le rapport critique vivement les pratiques de fabrication des sociétés Bristol-Myers et Charles Pfizer, ainsi que celles des laboratoires Abbott. Les

sociétés intéressées ont aussitôt vivement répliqué en mettant en cause le sérieux et l'honnêteté de l'enquête.

En ce qui concerne la qualité des produits, Ciba-Geigy, filiale américaine d'une société suisse, se classe troisième pour l'efficacité relative de ses médicaments.

En ce qui concerne les médicaments retirés du marché soit par la société elle-même, soit par la FDA, la société suisse Hoffman-La Roche se classe première, avec le nombre le plus bas de médicaments retirés, suivie par Smith Kline et French et Ciba-Geigy.

57,000 cas de choléra cette année

GENEVE — (AFP) — Plus de 57,000 personnes ont contracté le choléra cette année, mais, pour spectaculaire qu'elle soit, cette maladie tue cent fois moins que les typhoïdes, gastro-entérites et dysenteries, maladies à symptômes comparables, souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son relevé épidémiologique hebdomadaire publié à Genève.

Sur les 57,360 malades enregistrés, 51,399 sont asiatiques, 25,853 Indiens et 20,997 Indonésiens, les autres étant répartis dans 14 autres pays d'Asie où le choléra sévit constamment. L'Afrique vient ensuite, avec 5,670 malades dans 13 pays.

L'OMS indique que le choléra "n'a posé de graves problèmes que dans quatre pays du Sahel déjà éprouvés par la "chertesse": Sénégal (2,171), Haute-Volta (983), Niger (168), et Mauritanie (150). Le Nigeria a enregistré 719 malades et la Libéria 790.

En Europe, 290 personnes ont été atteintes par le choléra, dont 265 Italiens, les 25 autres ayant contracté le mal à l'étranger avant de regagner leurs patries. Enfin, l'Amérique a enregistré un seul cas, le premier connu aux Etats-Unis depuis 1911 et qui reste inexplicable: il s'agit d'un Texan, qui a été hospitalisé en août, sans avoir quitté son comté au cours des mois précédents ni rencontré de personne qui aurait pu lui transmettre la maladie.

Après avoir comparé la mortalité due au choléra à celle que provoquent les autres maladies diarrhéiques, l'OMS rappelle que 1,200 personnes ont succombé à ce genre de maladies en Italie ou 25 personnes sont mortes du choléra. L'OMS affirme que le choléra ne peut devenir endémique que dans les zones où l'assainissement, l'hygiène individuelle et le contrôle des denrées alimentaires, dont l'eau, sont insuffisants.

CAMELOTS

ST-BRUNO
BELOEIL
ST-HILAIRE
ST-HYACINTHE

Revenus intéressants

Composez: St-Hyacinthe 774-8221 ou Montréal 844-3361

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR

une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT

chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

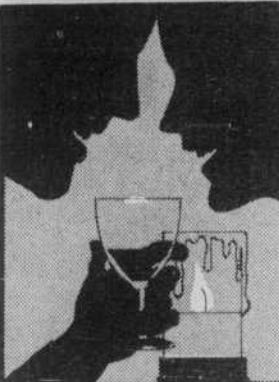
S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

Une soirée à l'Altitude 737



C'est toi et moi et quelques chandelles, mille étoiles et quelques cocktails



de la musique, quelques pas de danse et la ville à tes pieds



un long buffet de homard de saumon et de rosbif, de jambon et de dinde, de sauce champagne et de salades, de pâtisseries et de fromages;

encore plus de danse et de musique, un étage plus bas à l'Altitude 737.

Altitude 737 au 45e étage de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Réservations.

861-3511

Le stationnement n'est que de \$1.00 au "Canada-wide Parking" de la P.V.M. des 18h30, si vous faites valider votre billet à l'Altitude 737.

cinéma

ALOUETTE: "Don Juan" 2.45, 6.05, 9.15 et "Comment réussir en amour" 1.15, 4.30, 7.30
ANJOU: "Le Parrain" 8.00
ARLEQUIN: "Sensuelle à travers le monde" 12.30, 3.30, 6.35, 9.45 et "Pas d'orchestre pour Miss Blandish" 1.40, 4.50, 7.55
ATWATER: "Cinéma II: Festival de films crotiques de New York" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
ATWATER: "Cinéma III: The way we were" 1.05, 3.05, 5.15, 7.20, 9.20
AVENTURE: "The doves" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
BEAVER: "The All American girl" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
BERRI: "L'Heritier" 2.30, 6.00, 9.30, "La Sague" 1.00, 4.30, 8.00
BIBI: "Les bêtises de Copenhague" 2.55, 6.23, 9.51 et "Je suis frigide... pourquoi?" 1.20, 4.48, 8.15
CANADIEN: "Dracula le vieux cocon" 12.30, 3.05, 5.55, 8.40 et "Volupté secrète" 1.25, 4.20, 7.05, 9.55
CHAMPLAIN: "La grande Java" 2.40, 6.30, 10.15 et "Boulevard du Rhum" 12.30, 4.15, 8.00
CHATEAU: "Fareur de vaincre" 1.10, 3.10, 5.10 et "La gogo girl du blow-up" 3.05, 7.05
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.40, 6.23, 9.17
CINÉMA 7e ART: "Le conformiste" 6.00, 10.10 et "Rosemary's baby" 7.30
CINÉMA DE PARIS: "La grande bouffe" 12.00, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35
CINÉMA V: "Cries and whispers" 7.30, 9.30
CLAREMONT: "A touch of glass" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CREMAZIE: "L'aventure du possédé" 6.10, 10.00 et "La scoumme" 8.10
DAUPHIN: "Salle Remor" "Etat de siège" 2.30, 5.40, 8.50, 12.00
ELECTRA: "Dis, mon oncle" 12.15, 3.25, 6.35, 9.45 et "Ce cochon de Rosario" 1.45, 4.55, 8.05
ELYSEE: "Salle Eisenstein" "Le grand blond avec une chausure noire" 7.30, 9.30 "Salle Rosini" "La bonne année" 7.30, 9.30

théâtre

CASANOVS: (Association espagnole) Le violoniste de Sainte Agathe, Alphonse Brazeau — 2030
CENTAIRE: "That championship season" de J. Miller — 140, 225
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "La meragère de verre" (de T. Williams) 1930
LA POLIDRIERE: "Monique" de J. Harris — 2030
REVUE-THÉÂTRE: "One flew over the cuckoo's nest" de Dale Wasserman — 218
RIDGEMOUNT: Relâche
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: "Le Pan dur" de Paul Claudel 2030
THÉÂTRE DE QUATROIS: Relâche

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Orchestre symphonique de Montréal "Les Concerts Gala" 2030
MAISONNEUVE: Yvon Deschamps — 2030
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Les Belles-sœurs" de Michel Tremblay — 2030

FESTIVAL: "Cris et chuchotements" 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35
IMPERIAL: "Fists of fury" 12.00, 3.25, 6.50, 10.15 et "Tarzan, jungle rebellion" 1.45, 5.10, 8.35
JANCAIN: "Les corps célestes" 6.00, 8.00, 10.00
KENT: "Lonesome Cowboys" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LOREWS: "Enter the dragon" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
LUCERNE: "Fists of fury" 6.10, 9.35 et "Tarzan jungle rebellion" 8.00
MAISONNEUVE: "Les corps célestes" 6.00, 8.00, 10.00
MERCIER: "Delirance" 7.30, 9.30
MIDNIGHT: "Tentations de Marianne" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Les affames" 3.25, 6.25, 9.25
MONKLAND: "Across 100th Street" 1.05, 4.25, 7.45 et "Avanti" 2.55, 7.20
OUTREMENT: "Bot" anatomie d'un lièvre 7.00 et "Iconostasis" (s.-l. anglais) 9.30
PIERROT: "Kamouraska" 12.20, 2.32, 4.45, 6.50, 9.12
PALACE: "Harry in your pocket" 12.55, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20
PAPINEAU: "Vingt-neuf jours moyen de moyenne" 1.20, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30
PARISIEN: "Divorce" 2.35, 6.05, 9.35 et "Avenue cynique" 1.00, 4.25, 7.55
PLACE DU CANADA: "State of siege" 7.30, 9.40
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "Harold experiment" 12.05, 1.45, 3.25, 5.05, 6.55, 8.45
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Harold experiment" 12.50, 2.35, 4.15, 5.55, 7.40, 9.30
PLAZA: "Dracula le vieux cocon" 12.20, 3.05, 5.55, 8.40 et "Volupté secrète" 1.35, 4.20, 7.05, 9.55
PUSSYCAT: "Doctors from Oh! Copenhagen" 12.00, 2.25, 5.05, 7.35, 10.05 et "Underhill couple" 1.17, 3.49, 6.20, 8.53
RIVOLI: "Le silence" 1.25, 5.10, 8.55 et "L'insolent" 3.25, 7.10
SAINT-DENIS: "Mama Dolores" 2.25, 6.03, 9.61, "S. comme salut" 12.50, 3.50, 7.50
SEVILLE: "Jésus-Christ Super Star" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25
SNOWDON: "I could never have sex with anyone" 1.30, 3.30, 5.30, 7.35, 9.35
VAN-HORNE: "The stone killer" 1.06, 3.15, 5.20, 7.30, 9.40
VENDOME: "Rejeane Padovani" 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15
VERSAILLES: (Salle rouge) "Le silence" 5.45, 9.25 et "L'insolent" 7.50
VERSAILLES: (Salle bleue) "Y'a toujours moyen de moyennier" 7.25, 9.30
VERDUN: "Y'a toujours moyen de moyennier" 8.00 et "Les compliques de la dernière chance" 6.25, 8.40
VIDÉOGRAPHE: "Not wanted on the dossier noir du congrès à la chertie crétide" et "Les travailleurs du Bas St-Laurent" 6.00, 8.00
VIEUX MONTRÉAL: (Studio A) "Coup pour coup" 6.30, 8.15, 10.00
VILLERAY: "Family Life" 7.00, 9.30
VILLERAY: "La nuit américaine" 7.30, 9.30
WESTMOUNT SQUARE: "The pxx" 12.50, 2.50, 4.50, 7.00, 9.15
YORK: "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
CINÉMA THEQUE QUEBÉCOISE: "Rhythm and blues review" (de J. Kohn — U.S.A. 1951-73) et "Quebec: Duplessis et après" (de D. Arca Canada 1972) 9.30
SOCIÉTÉS DES FILMS DE MCGILL: "Crime of the future" 7.00 et "Stereo" 9.30

télévision

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 En mouvement
9.20 Les Dralens
9.45 Les 100 tours de Centour
10.10 Clak
10.15 Contes d'enfants
10.30 Mon pays et le sien
11.00 Le gourmet fardé
11.30 Le conte Vostre a bien l'honneur
12.00 Les espions rient
12.30 Bobou
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinema
"Thomas l'imposteur" (drame psychologique — Français 1964)
4.00 Bobino
4.30 Picotée
4.45, 6.50, 9.12
5.00 Contes de filles à marier
5.00 Docteur Simon Locke
6.30 Actualité 24
7.30 Sprint
8.00 La soirée du Hockey: "Pittsburgh à Montréal"
10.30 Téléjournal
10.30 Nouvelles du sport
11.00 Appelle-moi Lise
12.00 Cinema
"Allo, l'assassin vous parle" (drame policier — American 1960)
2.00 Téléjournal

CFTM 10

2.40 Horaire-bienvenue
2.45 Bonjour Montréal
3.45 36-24-36
9.00 Les bous d'chou
9.30 Pour vous mesdames
11.00 Les Tonnaris
12.00 Les p'tits bonhommes
12.15 Ligne ouverte
1.15 Ciné-mercredi
2.00 "Une espèce de gars" (comédie — American 1959)
3.00 Adèle
3.30 Personnalités
4.00 Patoville
4.30 Robin Fosse
5.00 Le ranch L
5.35 Elections municipales de Laval
6.00 Pierre, Jean, j'avent
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Le ranch à Willie
8.00 Les Berger
8.30 Les grandes productions: "La femme en ciment" (policier — American 1968)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La Normandise
11.30 Sans poutoules
12.00 "Le mortel" (comédie — Français 1960)
1.00 Le 10 vous informe

CBMT 3

8.23 Standby six and religious thoughts
8.30 Mon Ami
8.45 Friendly giant
9.00 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame street
12.00 Elwood Glover's luncheon date
1.00 One O'clock report
1.15 Job Line
1.30 The Audubon Wildlife theatre
2.00 Juliette and friends
2.30 The Lucy Show
3.00 Take 30
3.30 The Edge of Night
4.00 Family Court
4.30 Drop-in
5.00 The Electric company
5.30 Gilligan's Island
6.00 The city at six
6.30 Horie Metesky's hockey school
7.45 Mr. Chips
8.00 This Land
8.30 To see ourselves
9.00 Monique Leyrac
10.00 Gallery
10.30 The Tommy Banks show
11.00 The National
11.22 Viewpoint
11.30 Montreal tonight
11.45 "You can't get away with murder" (aventures 1938)

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Hercules
7.00 Canada A.M.
8.30 Romper Room
9.00 Yoga
9.30 The community
10.00 Eye Bet
10.30 The Art of cooking
11.00 Pay Cords
11.30 McGowan and Co.
12.30 The Flinstones
12.30 Jack O'Brien's movie matinee
8.00 Hockey: "Pittsburgh à Montréal"
2.30 Somerset
3.00 Another World
3.30 What's the good word
4.00 Anything you can do
4.30 The Flinstones
5.00 Truth or consequences
5.30 The New Best the clock
6.00 Pulse
6.00 McGowan and Co.
7.30 Know your sports
8.00 Hockey: "Pittsburgh à Montréal"
10.30 As it is
11.00 The CTV National news
11.20 Pulse
12.00 Wednesday night feature: "Bunny lake is missing" (drame — 1965)

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS, meubles sur mesures, pupitres, bibliothèques, commodes, bureaux, style moderne. Les prix les plus bas. Venez à l'atelier. Tél.: 272-1991. (1-11-73)

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 (31-12-73)

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jur. 331-0251 ou 367-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITES — toutes sortes, salle à manger, chambre, porcelaine, chandeliers, tableaux, etc. Tél.: 374-1224 (9-11-73)

ANTIQUITES À VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables, réfectoire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350 (7-12-73)

APPARTEMENTS À LOUER

PRES UNIVERSITE MONTREAL, rue Soissons, grand 6½, \$200, chauffé, Libre selon entente. Tél.: après 5 p.m. 733-2188 (2-11-73)

Sous-location, 1er décembre, grand 4½, \$155, 3070 Van Horne, Tél.: 733-3904 5-11-73

AVIS

Avis est donné que Cowansville Express Inc. fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports pour ajouter à la clause h) de son permis le droit additionnel suivant:

DROIT ADDITIONNEL:

Lors du service effectué en vertu de la clause h) de son permis, la défenderesse est autorisée au transport de remorques appartenant à des transporteurs américains soumis à la juridiction de l'Interstate Commerce Commission à son terminus d'origine, ces remorques étant acheminées par "piggy back" et livrées à Lacolle ou de Lacolle par Delaware et Hudson Railway Co. et Napierville Junction Railway Co.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la requête doit le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

Gérard Corbeil, Procureur. 1-11-73

AVIS

Avis est donné que Cowansville Express Inc. fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports pour donner le service suivant:

TRANSPORT GÉNÉRAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE.

De Lacolle à Ville du Lac Brome et Cowansville et retour.

Droit Additionnel:

Le droit de transport de remorques appartenant à des transporteurs américains soumis à la juridiction de l'Interstate Commerce Commission et arrivant par service régulier de "piggy back" à Lacolle ou partant de Lacolle par Delaware et Hudson Railway Co. et Napierville Junction Railway Co.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la requête doit le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis.

Gérard Corbeil, Procureur. 1-11-73

AUTOS À VENDRE

RENAULT 10, 1969, mécanique, carrosserie parfaite, Michelin, particulier, \$425. Tél.: 334-4339 1-11-73

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavares, tiac montagne, 5½, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. TV. Saison de ski (aussi semaines automne). 256-6825 ou 1-819-326-5836 (1-11-73)

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT: chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: 276-1115 ou 279-8784 (5-11-73)

OUTREMONT: jeune femme avec enfant, âge scolaire, loue chambre chauffée, accès cuisine, homme ou femme, travailleur ou étudiant québécois. Tél.: 271-7177 après 18 heures. (1-11-73)

DIVERS

REMERCIEMENTS SINCÈRES à tous ceux qui ont fait dons de meubles et de linge au Panier Central du Pauvre Engr. Nous en manquons encore. Tél.: 522-3213 5-11-73

TEMOIN DEMANDE: On recherche un homme qui fut témoin d'un arrêt par la police d'un jeune garçon, samedi soir le 27 octobre, vers 10 heures, près coin Sherbrooke et Durocher. Rémunération généreuse offerte pour toute démarche. Appelez 684-8568. 7-11-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie, générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. NEUF Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 689-2547. (J.N.O.)

BRIQUE • FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — entravons eau des murs. Renovations Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077 (J.N.O.)

FEMMES DEMANDÉES

STENO-DACTYLO demandée pour organisme socio-culturel. Envoyer curriculum vitae à: 409 est, Sherbrooke, Montréal H2L 1J9 1-11-73

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Avec au moins 10 ans d'expérience pour occuper postes de surveillance de soir de 15:30 à 23:30 hrs.

HÔPITAL BOURGET 645-1673 1-11-73

STENO-DACTYLO

Si vous êtes bilingue, avec expérience et maîtrisez parfaitement steno et dactylo...

Venez nous voir, nous sommes en mesure de vous aider.

Conseillers en Ressources Humaines Mtl Inc., 1010 Ouest, Ste-Catherine Suite 638, 871-8535 1-11-73

HOMMES DEMANDÉS

BOUCHER d'expérience demandé à Lachine. Tél.: 634-9036 ou 637-4022 5-11-73

UN POLISSEUR avec expérience dans bague en or, bon salaire. Tél.: 866-1938 7-11-73

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Coordonnateur des soumissions: • Bilingue • 5 ans d'expérience dans l'industrie et le travail commercial. • Doit pouvoir diriger les soumissions.

Tél.: 482-4225 1-11-73

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. bas-duplex de 5 pièces, chauffage et taxes d'eau payés, sous-sol fini, salle de jeux, cuisine équipée, 2 balcons, garage, cour clôturée. Home Rentals, 849-8661 frais. 3-11-73

\$140, chauffé, duplex en bierre, 3 chambres à coucher, balcon, stationnement privé, cour clôturée. Enfants bienvenus. Home Rentals, 849-8661 frais. 3-11-73

GREENFIELD * PARK: 4½, chauffé, électricité, taxes, eau chaude payées, \$129, poêle, lave-vaisselle, piscine, "looker", stationnement inclus. Libre immédiatement. Tél.: 671-1293 (5-11-73)

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAURENTIDES: face pentes de ski, 3 étages, 12 pièces, tout meublé, cuisine toute équipée, literie complète, immense grenier rustique facilement transformable, \$15,000. Tél.: soir 655-9498. 3-11-73

MAISONS À LOUER

\$100, bungalow en banlieue, 3 grandes chambres à coucher, cour clôturée, près des écoles, autobus. Famille bienvenue. Home Rentals, 849-8661 frais. 3-11-73

BUNGALOW, \$150, 3 chambres à coucher, salle à dîner, tapis mur à mur, sous-sol fini avec salle de jeu, abri d'auto, grande cour clôturée. Taxes payées. Enfants et animaux acceptés. Home Rental, 849-8661 frais. 3-11-73

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette B.A., b. p. d. b. p. 1 est lettres Tél.: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.)

DU BONAHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial veufs (ves) personnes seules. Ecrite case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Qué. Information 729-0680 1-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: pour professionnel. Somptueux cottage espagnol, 12 pièces, vue sur le golf. MLS. Pour informations Mme Huguette Mongeau, 655-7611 ou 655-0179 Immeubles Westgate, courtiers. 1-11-73

BOUCHERVILLE: Superbe bungalow, salle à dîner, sous-sol avec foyer, piscine, patio extérieur, serre et remise. Il faut voir. Pour informations: Mme Huguette Mongeau, 655-7611 ou 655-0179 Immeuble Westgate, courtiers. 1-11-73

STE-JULIE: Dans le Domaine, Cottage Canadien, 3 chambres, abri, terrain boisé de 10,000 p.c. Prix: \$37,700. Exclusif. Appelez Jeff Thornton 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 1-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VOISINAGE UNIVERSITÉ

OUTREMONT

Duplex détaché pour professionnel. Maison avec personnalité. Garçonniers ou sous-sol avec foyer - cuisine planifiée - réfrigérateur - cuisinière - broyeur - nombreux placards, garage.

André Plamondon 842-8366, 481-8391

CROWN TRUST CO. courtiers autorisés 1-11-73

IMMEUBLES

Carbonneau REALTIES INC.

HAUTS-BOIS: Vivez à la campagne, coquet cottage, 7 pièces, chauffage électrique, garage, secteur paisible et résidentiel, \$29,000. Marie Bernier, 653-7841 ou 653-9120.

ST-BRUNO: Prés arène, école, duplex 2 grands 5½ pièces, très propre, facile à louer. Camille Lacoursière, 653-7841 ou 653-9970.

STE-JULIE: Hauts-Bois, près lac de la montagne, grand split 7½ pièces, salle familiale, foyer briqué, \$36,000. Informations: Camille Lacoursière, 653-7841 ou 653-9970.

BOUCHERVILLE: La Seigneurie, superbe bungalow, 6 pièces, splendides décorations extra-ordinaires, garage, intercom, salle familiale 28' x 20' avec foyer et bar en pierre. Comptant minimum \$10,000. Remi Lépine, 655-9400 ou 655-4942.

STE-JULIE: Hauts-Bois dans boisé, magnifique cottage canadien, 7 pièces, neut. Foyer pierre, chauffage zone, lavabo marbre, \$41,500. Camille Lacoursière, 653-7841 ou 653-9970.

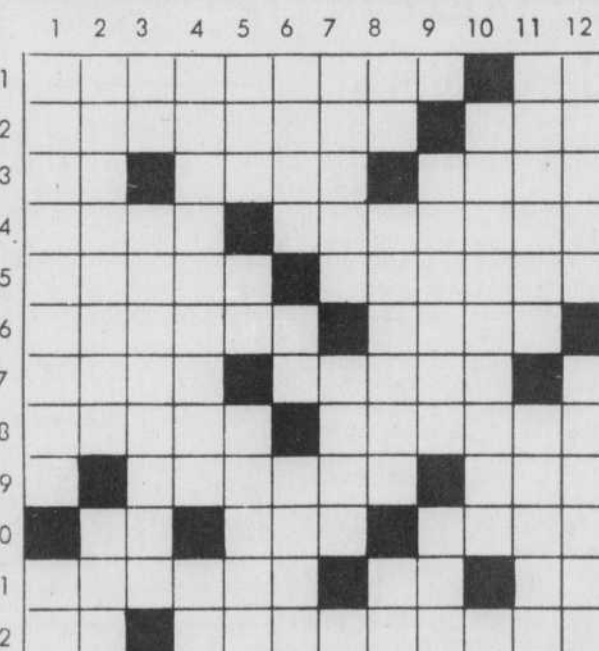
HAUTS-BOIS: Secteur résidentiel et recherche, grand terrain boisé 16,040 p.c., \$9,500. Camille Lacoursière 653-7841 ou 653-9970.

OTTERBURN: Split-level aluminium 25' x 45', foyer pierre naturelle. Terrasse paysagée, plusieurs pommiers. Vue superbe sur la montagne. \$25,900. Antonio Royer, 653-7841.

BELOEIL: Bungalow surélevé, 2 chambres au rez-de-chaussée, 1 chambre sous-sol, façade en brique, terrain entièrement gazonné, à 2 rues de l'école. \$21,200. Antonio Royer, 653-7841.

1-11-73

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1—Faire naufrage. — Plomb.
- 2—Non soumis. — Petite monnaie.
- 3—Interjection. — Vrai. — Sentiment délicat des convenances.
- 4—En outre, de plus. — Rébarbatif.
- 5—Long Range Aid to Navigation. — Couvrir de terre.
- 6—Reproduire exactement. — Sert à débiter le bois.
- 7—Située. — Espèce de poivrier grimpant de l'Inde.
- 8—Entêtée. — Pièce de charpente fixée verticalement.
- 9—D'Argos. — Volonté.
- 10—Aluminium. — Bière anglaise. — Poitrine d'une femme.
- 11—Ministre d'un culte. — A moi. — Note de la gamme.
- 12—Usages. — Personne qui s'occupe de métrique.

Verticalement

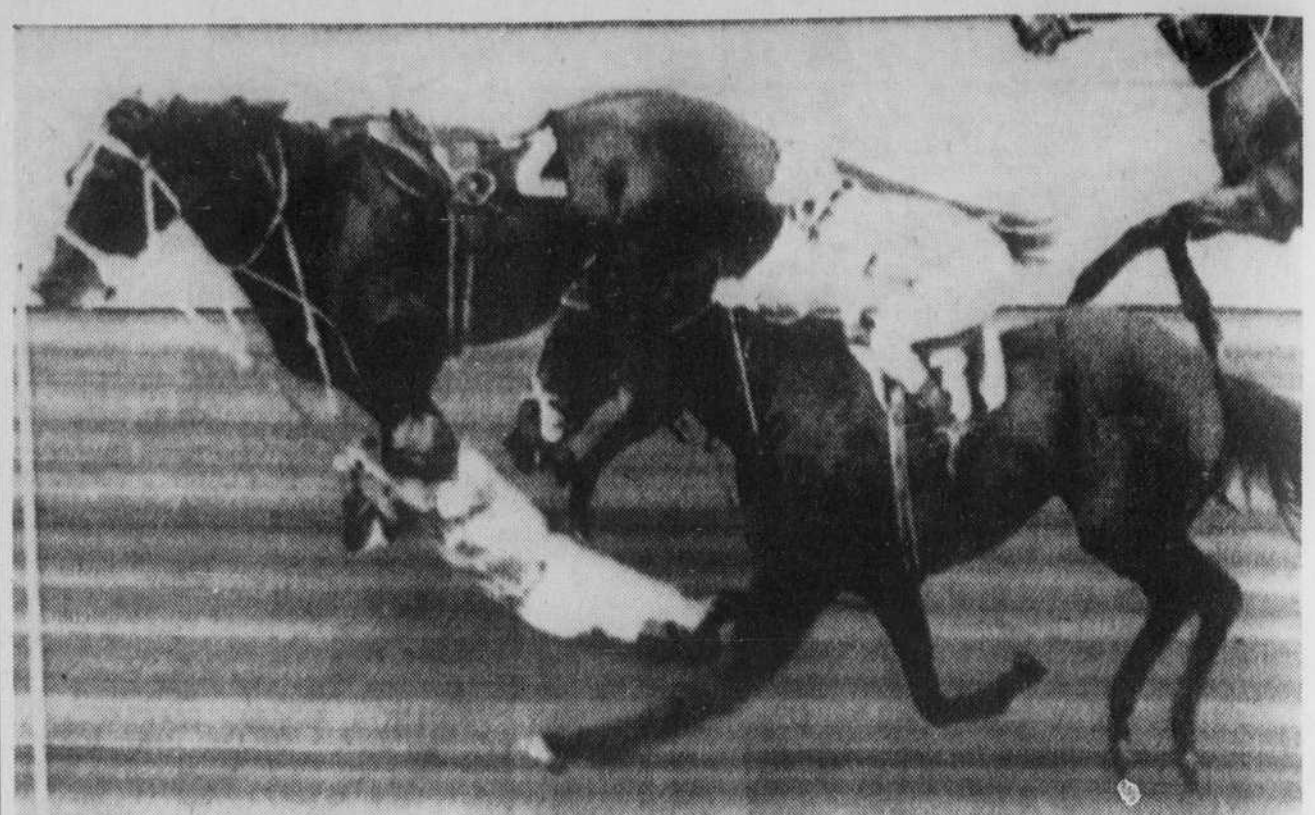
- 1—Partisan du nihilisme. — Du verbe pouvoir.
- 2—Action de disséquer. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
- 3—Usages. — Mouche.

- 4—Qui forme, crée. — Thulium.
- 5—Chemin de ville. — Venu au monde. — Perd.
- 6—Qui a une saveur rude et désagréable. — Rubidium.
- 7—Très petite île.
- 8—Partie du vêtement. — Arme ancienne.
- 9—En les. — Partie du vêtement. — A demi.
- 10—Groupe de trois vers unis par le sens et par certaines combinaisons de rimes. — Sorte de poche.
- 11—Profanation des choses sacrées.
- 12—Contenu d'une poche. — Sac.
- 13—Se heurter le pied contre un obstacle. — Femme du singe.

Solution d'hier

1. UBIQUITE 2. AGI 3. NATURALISTE 4. ER 5. IRAISI 6. CONE 7. VILLI 8. SATRAP 9. OLLI 10. ISOLERA 11. CUEULENE 12. AN 13. LIGNARE 14. DROLE 15. LONNERA 16. PEU 17. FACTORALE 18. E 19. FERNE 20. IRAI 21. METI 22. NAGE 23. ISBA 24. VENERIE

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME



TEL UN MARRON CHAUD! Le jockey Ray Selkrig fait figure de marron chaud après que son cheval "Hot Chestnut" (no 2) l'ait fait tomber de selle lors de la course "Flying Welter" disputée à la piste Kembla Grange, située à 60 milles au sud de Sydney, Australie. La photo fut prise alors que "Hot Chestnut" croisait le fil d'arrivée, bon premier devant "Topkapi" (no 3). (Téléphoto PA)

Frank Robinson accepterait de piloter le club Oakland à la place de Williams

Frank Robinson, l'as-frappeur vétéran du club Californie de la ligue de baseball Américaine, a déclaré, hier à San Juan, Porto Rico, qu'il était consentant à se retirer comme joueur si on lui offrait l'occasion de piloter les Athletics d'Oakland, ce qui en ferait le premier Noir à occuper un poste de gérant dans les ligues majeures. Lors d'un entretien publié dans le quotidien "El Nuevo Dia", Robinson a dit: "Je ne réclamerais pas autant d'argent que comme joueur mais il faudrait néanmoins discuter certains points. Devenir gérant dans les ligues majeures est une ambition que je chéris depuis déjà quelque temps, ce qui ne veut pas dire que je n'aimerais pas encore jouer une saison ou deux".

Robinson, 38 ans, seul joueur à avoir été nommé "joueur de plus utile à son club" dans les deux ligues majeures, est pilote dans la ligue d'hiver de Porto Rico depuis quatre ans, gagnant le championnat à trois reprises avec le club Santurce.

A Riviera Beach, Floride, Dick Williams a dit qu'il était trop occupé à s'occuper de sa famille pour se préoccuper de savoir s'il piloterait un club de baseball au printemps.

Williams a démissionné, il y a deux semaines, comme gérant du club Oakland mais le propriétaire Charles O. Finley a refusé de le libérer de son contrat, encore bon pour deux ans, et

de lui permettre de négocier avec une autre équipe, en principe les Yankees de New York, qui ont perdu leur gérant Ralph Houk au club Detroit.

Williams a décidé d'attendre une décision du président Joe Cronin de la ligue Américaine, justement à propos du départ inattendu de Houk pour Detroit, avant de faire un prochain pas.

"Lorsque Joe Cronin aura rendu son verdict, je déciderai si, à mon tour, je lui demanderai de régler mon cas, ou du moins de m'entendre. Mais actuellement, je suis heureux avec ma famille et je me détends très agréablement", a expliqué Williams qui, deux fois d'affilée, a mené Oakland à des victoires dans la Série Mondiale. Il a encore dit qu'il préférerait rester chez lui durant toute la saison prochaine plutôt que de retourner comme gérant sur la Côte du Pacifique.

"Evidemment que j'aimerais piloter les Yankees mais je ne sais à quoi m'en tenir à ce sujet puisque personne ne m'a encore approché. Je dois dire que M. Finley m'a traité de façon très juste dans le passé et je ne sais pas pourquoi il agit comme il le fait actuellement. Mais je ne peux lui en vouloir", a encore déclaré Williams.

Nouveau dôme pour le "Superdome" et chambre à part pour Mlle Borin!

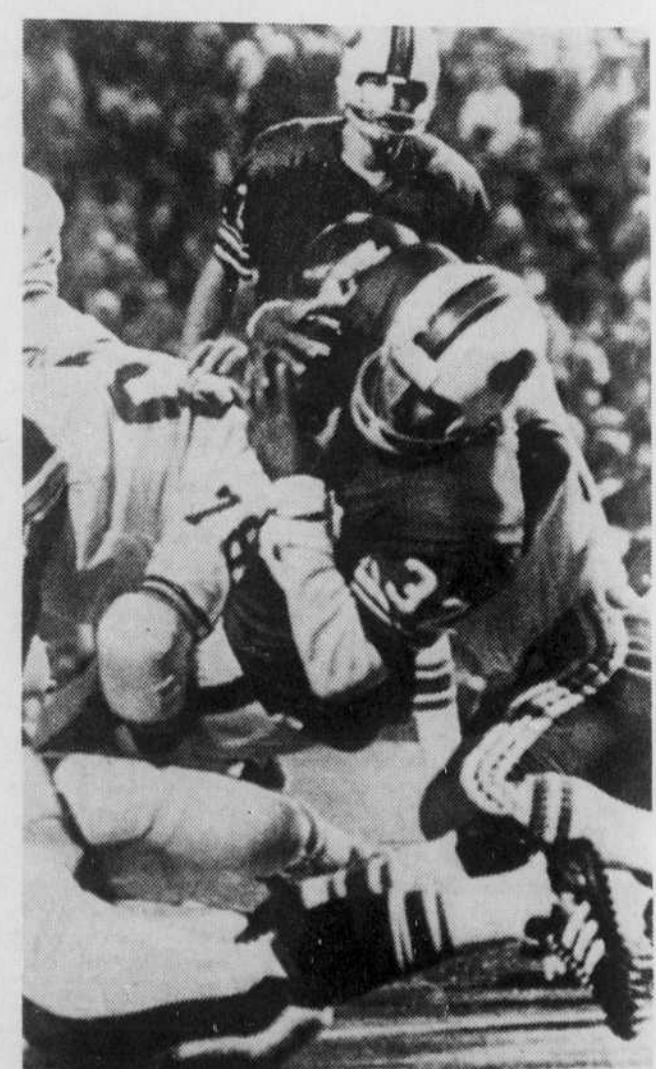
À la Nouvelle-Orléans, les commissaires du "Superdome" de la Louisiane, qui coûtera \$162,000,000 en tout et partout, ont accepté que le coût du dôme passe d'un demi-million à \$1,060,000. On avait d'abord prévu un toit en polyuréthane garanti pour 5 ans. On vient de lui préférer un dôme surbaissé aussi en polyuréthane mais isolé pour l'hiver et qui, par surcroît, sera garanti pour 10 ans et terminé plus tôt. Le nouveau dôme sera construit en 45 jours plutôt qu'en 10 mois. On croit que le nouvel amphithéâtre, qui pourra contenir 80,000 spectateurs, sera terminé à temps pour le "Super Bowl" de janvier 1975, le grand événement annuel du football américain connu de tout le monde. Il est aussi reconnu que les autorités de Nouvelle-Orléans espèrent obtenir une concession dans une ligue de baseball majeur lorsque le superdôme sera terminé, en plus d'un club de football.

LES PATRIOTES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE de la ligue de football Nationale ont révélé, hier, que l'on continuait d'empêcher la commentatrice sportive Barbara Borin d'avoir accès à la chambre des joueurs au stade Schaefer. Mlle Borin, qui couvre les sports en fin de semaine pour le poste de télévision WNAC de Foxboro, Mass., a essayé vainement d'interviewer les joueurs après les cinq matches jusqu'ici disputés par les Patriotes à leur stade. Mel Bernstein, directeur de l'information de WNAC, a dit que le poste n'était pas intéressé à voir Mlle Borin entrer dans la chambre des joueurs, "ne serait-ce que par esprit puritain. Nous voulons simplement qu'elle ait l'occasion de parler à l'instructeur et aux joueurs, comme tous les autres journalistes du sexe masculin". Bernstein a expliqué qu'on avait demandé au club de football d'avoir une chambre à part où Mlle Borin pourrait faire son boulot de reporter, comme les Bruins de Boston, de la ligue de hockey Nationale, et les Celtics de Boston, de l'Association Nationale de ballon-panier, ont déjà accepté de le faire. Un porte-parole des Patriotes a pour sa part expliqué qu'on n'avait pas de telle chambre supplémentaire au stade Schaefer, mais que Mlle Borin, dans une petite salle déjà existante et utilisée, était la bienvenue pour y rencontrer l'instructeur Chuck Fairbanks comme ses confrères. Le même représentant des Patriotes a encore dit que Fairbanks ne voulait pas voir une femme dans une chambre où 47 ou 50 hommes se déshabillaient et y prenaient leur douche. "Il veut protéger ses joueurs", a-t-il expliqué en souriant!

LE CERCLE DES JOURNALISTES DE MONTREAL, qui célébrera son 25e anniversaire lors d'un grand banquet à l'hôtel Mont-Royal vendredi soir, sera en évidence à la piste Blue Bonnets alors que la course principale sera disputée en son honneur, samedi soir. A propos de Blue Bonnets, disons qu'on va tenter, du 2 au 9 novembre, une nouvelle expérience, qui s'intitule "Partage la bourse". Dès vendredi, chaque amateur qui franchira les tourniquets de la piste recevra un billet numéroté. Ceci se continuera jusqu'au vendredi soir 9 novembre à 8h.30 alors que cinq billets ou plus seront tirés au sort pour la 9e course dotée d'une bourse totale de \$5,000. Les 5 amateurs élus procéderont alors au tirage d'un cheval partant chacun et, selon le résultat obtenu par leur cheval, se partageront la bourse... qui est de \$2,500 pour le cheval finissant premier, \$1,250 pour le deuxième, \$600 pour le troisième, \$400 pour le quatrième et \$250 pour le cinquième. S'il y a plus de cinq chevaux partants, des prix de consolation de \$100 chacun seront distribués. Autrement dit, vous allez courir autant que... votre cheval (si vous êtes dans la course)! Toujours à propos de notre hippodrome du boulevard Décarie, signalons le fait qu'il y aura clinique de sang, la 7e, vendredi soir. Depuis 1967, les amateurs de courses qui fréquentent Blue Bonnets ont donné 3,041 pintes de sang au cours de ces cliniques.

O.J. SIMPSON, le superbe demi des Bills de Buffalo, a continué sa poussée vers les records, avant-hier soir, alors que son équipe a vaincu Kansas City par le compte de 23-14. Il est alors devenu le premier joueur à atteindre le cap des 1,000 verges (en fait 1,025) gagnées au sol en seulement 7 parties. Il lui en reste encore 7 à jouer. En cours de match, il a aussi porté le ballon à 39 reprises pour abattre un record (38) établi il y a 39 ans. Le prochain record que Simpson abaissera probablement est celui de 1,863 verges gagnées au sol en une saison qui fut établi par Jimmy Brown, des Browns de Cleveland, en 1963. Après 7 parties, cette saison-là, le brillant Brown, maintenant acteur de cinéma, avait gagné 971 verges, comparativement aux 1,025 de "O.J.". Bien que surveillé constamment par ses rivaux, tout en étant constamment applaudi par 76,071 admirateurs, Simpson, sous la pluie, a réussi à gagner 157 verges contre les Chiefs avant-hier soir.

BOB MOOSE, lanceur des Pirates de Pittsburgh de la ligue de baseball Nationale, a été opéré, hier. On lui a enlevé un ligament déchiré au genou. Moose, 26 ans, quittera probablement l'hôpital en fin de semaine.



VAS-Y O.J.! Le quart arrière Joe Ferguson, à l'arrière-plan, regarde son brillant demi O.J. Simpson réussir un touché de la ligne d'une verge pour les Bills de Buffalo contre Kansas City, avant-hier soir. Simpson devait réussir un autre touché par la suite pour aider Buffalo à triompher des Chiefs par le compte de 23-14. En cours de match, "O.J." a dépassé le cap des 1,000 verges gagnées au sol... en seulement 7 parties. (Téléphoto PA)

Un calendrier d'un ridicule achevé

par André Tardif

Tout semble indiquer, à la suite d'une victoire de 16-0 dimanche dernier sur les Alouettes de Montréal confiant le sommet aux Rough Riders d'Ottawa, que ce jour-là du moins, la meilleure équipe l'a emporté. On se prépare d'ailleurs de part et d'autre, aussi téméraire que la chose puisse sembler, à un affrontement en finale afin de déterminer les représentants de la section Est au match de la coupe Grey, emblème du championnat dans la ligue Canadienne de football.

Il est toutefois une anomalie que les observateurs se sont tout simplement contentés de noter, sans cependant élaborer pour la peine. Il s'agit du très long congé de 3 semaines dont les Rough Riders jouiront (1) avant leur prochaine rencontre. En effet, forts du premier rang, ils se classent automatiquement pour la finale qui n'est cependant prévue que pour le dimanche 18 novembre prochain. Or, le calendrier de la LCF accordait déjà un repos aux joueurs de Jack Gotta lors du dernier weekend, celui qui vient et où les 3 autres équipes de la section seront à l'œuvre, se disputant les 2e et 3e positions et le droit de s'affronter dans un match demi-final, prévu évidemment pour la semaine suivante, soit le dimanche 11 novembre.

Le football, professionnel surtout, n'est pas une discipline où les affrontements sont prévus à raison de 2 ou 3 par semaine, comme c'est possible de le faire au hockey. Pour le bien-être des joueurs et pour permettre aux instructeurs d'élaborer leur stratégie en fonction du prochain match, une semaine complète est l'idéal. Autrement, c'est le spectateur que l'on trahit. Par contre, un long repos peut être aussi nuisible que profitable, car les joueurs risquent d'y perdre cette fine pointe de leur conditionnement physique sans laquelle il leur est difficile de fournir un plein rendement.

Un 10e club s'impose

Il est notoire que la LCF éprouve toutes sortes de problèmes dans la confection de son calendrier à cause d'un nombre impair d'équipes. Au risque d'en laisser une au repos chaque week-end, on a préféré, et ce depuis quelques années, forcer chaque club à jouer au moins une fois sur semaine, en sus de ses 2 matches réguliers de week-end. Ainsi, a-t-on vu les Alouettes disputer un total inconcevable de 4 parties entre le 3 et le 16 septembre, soit en l'espace de 13 jours à peine, ce qui est aberrant. D'ailleurs, les gars de Marv Levy, malgré la bonne volonté de ce dernier, étaient visiblement épuisés lors du dernier match, et ils furent pulvérisés par les Roughriders de la Saskatchewan; une équipe solide peut-être mais à qui les Alouettes n'ont absolument rien à envier... dans des circonstances normales.

Même Jake Gaudaur, le commissaire de la LCF, s'est aperçu que les choses ne tournaient pas rond. Ça lui a pris quelques années, mais il semble décidé à établir une 10e équipe quelque part dans l'est canadien, à Halifax ou à London, question d'équilibrer son calendrier et d'empêcher que les amateurs, dans quelque ville que ce soit, ne soient traités plus longtemps à des spectacles comme on a eu le "privilège" d'en voir un à l'Autostade, en ce sombre dimanche de la mi-septembre.

Ce calendrier déséquilibré a également eu l'heur de favoriser des équipes moins méritantes de leurs "cennes" aux dépens de clubs comme Winnipeg, Saskatchewan ou Edmonton, qui n'ont pas les ressources financières dont jouissent les Argonauts de Toronto ou les Tiger-Cats de Hamilton, par exemple, 2 équipes qui, grâce à des stades comblés la saison durant, peuvent se permettre le luxe que voici:

Des voyages d'un match

Il y a quelques années, lorsque la LCF a adopté un calendrier mixte, permettant ainsi à toutes ses équipes de se mesurer au moins une fois en saison régulière, il a fallu tenir compte du fait que dans l'Ouest, chacun disputait un calendrier de 16 parties, contre 14 pour les équipes de l'Est. Selon un système d'alternance, on décida que les équipes de l'Est disputeraient 2 matches dans l'Ouest une saison contre 3 à domicile, et qu'on alternait l'année suivante. Or, chacun jouait toujours, au cours d'un voyage, au moins 2 de ses matches en 3 ou 4 jours, selon que l'on pouvait se permettre le luxe d'une journée additionnelle de séjour, question de refaire ses forces.

Or, depuis l'an dernier, on permet à une équipe qui le désire et qui peut se le permettre d'accomplir autant de voyages qu'il le faut pour autant de matches. Évidemment, certaines équipes de l'Est, plus riches que leurs concurrents de l'Ouest, en profitent pour ainsi équilibrer leur calendrier. Même les Rough Riders, qui avaient à jouer 3 fois dans l'Ouest cette saison, se sont permis le luxe d'effectuer autant de voyages. Durant ce temps, les Alouettes, dont la direction ne semble pas tellement soucieuse du bien-être de ses joueurs sous prétexte que les assistances locales sont trop faibles, ont dû livrer la lutte 2 fois en 3 jours, au cours d'un périple qui les a menés à Edmonton d'abord, puis à Vancouver.

A-t-on vraiment fait tous les efforts nécessaires afin de recruter une 10e équipe, question d'équilibrer une fois pour toutes un calendrier aussi peu logique? Il est permis de se le demander, mais il semble également que l'opinion publique aidant, on se soit enfin décidé à tout mettre en œuvre pour l'établissement d'une nouvelle concession. Et il faut même souhaiter que le nouveau-né

fasse son apparition dès la saison prochaine. Il y va de la survie de la LCF.

Sur le front "alouettien"...

● Marv Levy, en bon pilote, accepte tout le blâme pour une décision qui s'est avérée fâcheuse pour les Alouettes, dimanche dernier à Ottawa, puisqu'elle a résulté en un touché des Riders au 3e quart et leur a procuré une forte avance de 13-0. Il s'agit d'un plongeon de Larry Smith, lequel ne nécessitait qu'une verge sur un 3e essai afin de procurer un 1er jeu. Le risque était grand puisque les Alouettes étaient alors profondément enlisées dans leur territoire. Mais il était aussi logique puisqu'ils jouaient face au vent, et que le botteur Wally Buono connaissait très peu de succès sur ses dégagements depuis le début. Malheureusement, Smith échappa le ballon avant de réaliser son précieux gain, et Dick Adams s'en empara aussitôt pour réussir le touché. Sauf tout le respect qu'on lui porte, Levy a peut-être commis une erreur plus flagrante vers la fin du quart initial, quand il décida que son équipe, placée pratiquement au centre du terrain, devait botter plutôt que de chercher à gagner une courte verge encore sur un 3e essai. Précisions cependant que les Alouettes avaient alors le vent derrière eux. Malheureusement encore, Buono n'eut pas de veine sur son dégagement, et les Riders devaient éventuellement réussir un placement pour prendre les devants 3-0.

● John Harvey, qu'on dut transporter hors du terrain vers la fin du match quand il aggravait apparemment sa blessure à une cheville, s'est rapidement remis sur pieds une fois de retour dans la métropole, et il serait en excellente forme pour la dernière partie des siens, dimanche prochain à Hamilton. Il faut dire toutefois que sur le jeu où il fut blessé, Harvey échappa le ballon. Or, quand on connaît les athlètes professionnels, un peu de sympathie du public contribue parfois à atténuer une bêtise de ce genre. Et il devient moins gênant de regarder le banc des siens lorsque tous vous croient pratiquement hors-de-combat. Harvey a cependant fait ses preuves cette saison, et nul ne peut lui en vouloir d'avoir quelque peu dramatisé sa blessure.

● L'importance de ce match à Hamilton sera proportionnelle à l'issue d'une rencontre disputée à Toronto la veille, quand les Argonauts reçoivent la visite des Blue Bombers de Winnipeg. Une victoire du Toronto empêcherait automatiquement Hamilton de participer aux éliminatoires. Toutefois, advenant une défaite peu prévue des Argonauts, Hamilton aurait l'occasion, en battant les Alouettes, de rejoindre Toronto au 3e rang et d'évincer cette équipe des éliminatoires. Un règlement de la LCF prévoit en effet qu'en cas d'égalité au classement final, la priorité va à l'équipe qui a la meilleure fiche des 2 impliquées en saison régulière. Or, Hamilton a battu Toronto 2 fois sur 3 cette saison.

Trophée Cy Young: Seaver bat Marshall

NEW YORK (d'après AP) — Tom Seaver, des Mets de New York, est devenu hier le premier lanceur à mériter le trophée Cy Young bien qu'il n'ait pu remporter 20 victoires au cours de la saison 1973.

Les membres de l'Association des journalistes de baseball d'Amérique ont en effet préféré Seaver à Mike Marshall, lanceur de relève des Expos de Montréal, comme leur choix du lanceur par excellence dans la ligue Nationale.

Seaver, dont la fiche fut de 19 victoires contre 10 défaites mais qui a joué un rôle prépondérant dans la conquête étonnante du championnat de la section Est par les Mets, a obtenu 10 votes de 1ère place et un total de 71 points, à comparer aux 9 votes et 54 points de Marshall.

Ron Bryant (24-12), des Giants de San Francisco, le seul lanceur de la LN à avoir gagné 20 parties ou plus en 1973, a hérité du 3e rang avec 3 votes et 50 points. Seaver, qui a mené le circuit avec 251 retraits sur 3 prises et une moyenne de points mérités de 2,08, décrochant le prestigieux trophée pour la 2e fois. Il l'avait déjà gagné en 1969 quand les Mets ont tout balayé sur leur passage.

FRANK MAHOVLICH, le

célèbre ailier gauche du Canadien, a dû subir hier une intervention chirurgicale mineure à cause d'une infection à l'aine. Mahovich, qui s'est blessé le 20 octobre lors d'un match contre les Flames d'Atlanta, sera absent du jeu pour une dizaine de jours. Son retour est prévu pour le 14 novembre, quand le Canadien se mesurera aux Bruins de Boston.

TERRY HARPER, qui avait récemment émis l'opinion que son équipe, les Kings de Los Angeles, auraient peut-être avantage à avoir un meneur de sa trempe sur la glace, vient de voir son vœu exaucé. L'ancien défenseur du Canadien a en effet été nommé capitaine des Kings. Ses adjoints seront le défenseur Gilles Marotte et l'ailier Danny Maloney.

MUHAMMED ALI, rentré hier à sa propriété de Deer Lake, en Pennsylvanie, après avoir interrompu avant terme sa tournée asiatique, a fait savoir que sa machine à interdire Ali a téléphoné hier aux organisateurs de son match-revanche contre Joe Frazier, prévu le 28 janvier 1974, les assurant de son bon état de santé.

JACKIE ICKX, de Belgique, un ancien pilote de l'é-

curie Ferrari, vient de s'engager à conduire une Lotus de l'écurie britannique John Player, l'an prochain, à l'occasion de la reprise du championnat mondial des conduc-

Esposito, Parent en vedette

Tony Esposito, le robuste joueur de centre des Bruins de Boston, semble bel et bien remis, après intervention chirurgicale, d'une blessure à un genou qui l'a forcé à se retirer du jeu lors des éliminatoires le printemps dernier. Esposito domine en effet le classement des pointeurs de la ligue Nationale avec 13 buts et 9 passes pour un total de 22 points.

Ken Hodge, un autre Bruin, vient au 2e rang avec 17 points, suivi du célèbre Bobby Orr, apparemment remis lui aussi de genoux en pierre et, et de Richard Martin, des Sabres de Buffalo.

Chez les gardiens, Bernard Parent, des Flyers de Philadelphie, fait cavalier seul avec une moyenne de 1.44 but par match et 2 blanchissages en 9 parties. Il est d'ailleurs le seul gardien du circuit ayant disputé chacun des matches des siens cette saison.

teurs de Grand Prix. Ickx, qui se joint au Suedois Ronnie Peterson, remplacera ainsi le Brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde en 1972, dont le contrat expire bientôt.

MEILLEURS POINTEURS

	pts	bl	pun.
Esposito, Boston	13	9	22
Hodge, Boston	17	9	17
Martin, Buffalo	16	4	4
Orr, Boston	12	16	10
Cournoyer, Montréal	9	6	15
Lemelin, Montréal	9	10	14
Boudrias, Vancouver	7	3	12
Redmond, Detroit	6	8	11
Bucyk, Boston	6	3	11
Cashman, Boston	6	3	11
Robert, Buffalo	5	8	11
Goldsworthy, Minnesota	5	10	10
Libett, Detroit	5	5	10
Ullman, Toronto	5	5	10
Polis, Pittsburgh	5	7	10
Johnston, California	5	3	9
Charron, Detroit	5	6	9
McDonald, Pittsburgh	5	4	9
McDonough, Pittsburgh	5	4	9
Pronovost, Pittsburgh	5	4	9
Henderson, Toronto	4	5	9
Larocque, Buffalo	4	5	9
McLeish, Philadelphie	4	5	9
Schmaltz, Vancouver	3	6	9
Corness, Atlanta	3	6	9
Tkaczuk, Rangers	3	6	9
Berenson, Detroit	3	6	9
Perreault, Buffalo	3	6	9

LES GARDIENS

	pts	bl	moy.
Parent, Philadelphie	540	13	1.44
Esposito, Boston	480	15	2.11
Chicago	480	15	2.11
Thomas	240	6	1.50
Larocque	240	13	0.25
McDonald (1)	240	10	1.76
Villeneuve	140	10	0.42
Ongers	480	20	2.50
McDonald	300	7	1.40
Myre	180	13	0.43
Atlanta	480	20	2.50
Favell	180	7	0.23
Wilson	180	8	0.27
Johnston	180	9	0.30
Toronto	540	24	2.67
Davidson	240	10	0.25
Stephenson	180	9	0.30
St-Louis	480	18	2.71
G. Smith	480	18	2.70
Caron	20	1	0.30
Vancouver (1)	420	20	2.85
W. Smith	480	20	2.73
Desjardins	190	6	0.60
Islandiers (1)	540	27	3.00
Brockick	180	7	0.23
Brooks	300	18	0.30
Boston	540	28	2.11
Worsley	120	5	0.25
Manigault	480	27	3.38
Minnesota	600	32	3.20
Vachon	258	10	1.23
G. Edwards	222	17	0.45
Los Angeles	480	27	3.38
Davidson	240	19	0.26
Crozier	20	1	0.30
Bromley	75	11	0.80
Connelly, Minnesota	480	32	3.00
M. Edwards	140	8	0.43
Meloche	240	24	0.42
Califfonio	480	32	3.00
Herron	100	4	0.24
Brown	180	13	0.43
Rutherford	200	18	0.40
Pittsburgh	480	35	3.28
Grant	285	18	0.39
R. Edwards	187	18	0.78
Connelly	68	8	0.96
Detroit	540	44	4.89

N.B.: n'inclue pas les matches d'hiver.

ASSOCIATION MONDIALE

	pts	bl	pun.
Lawson, Vancouver	181	11	5
Bernier, Québec	7	7	14
Edmonton	6	7	13
Clintie, Edmonton	6	7	13
Hughes, Houston	4	4	12
Clintie, Edmonton	4	4	12
Webster, N. Angleterre	4	4	12
Simpson, Toronto	9	2	11
Bachman, Cleveland	7	4	11
Connelly, Minnesota	6	6	11
Houle, Québec	5	5	11
Williams, N. Angleterre	3	8	11

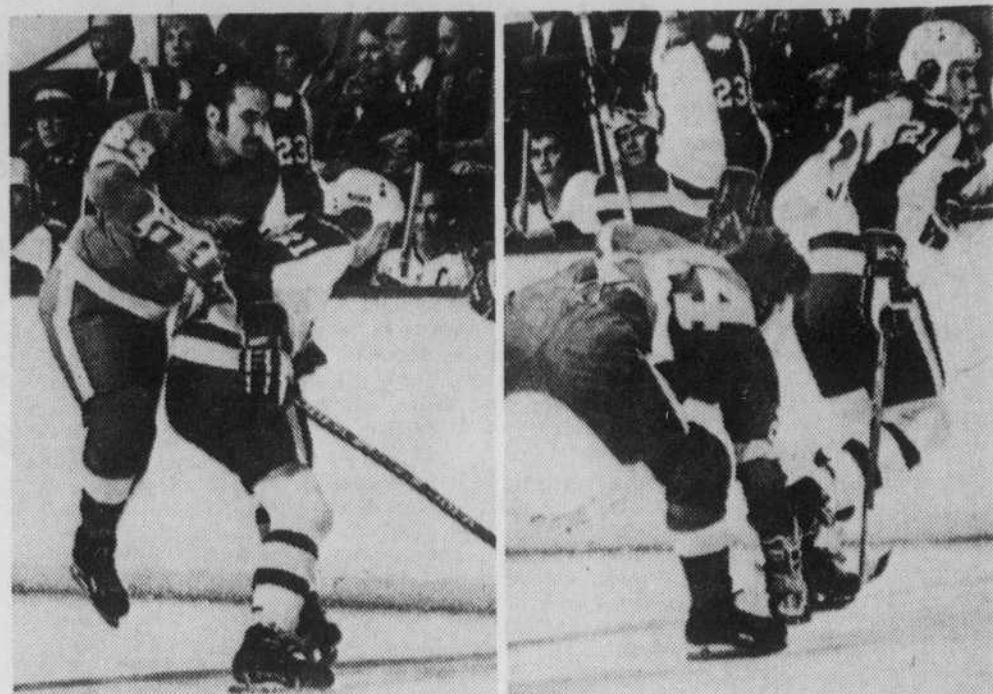
Les Maple Leafs blanchissent Detroit 7-0

TORONTO (PC) — Ian Turnbull et Ron Ellis ont compté en l'espace de 40 secondes au début de la période médiane, lançant ainsi les Maple Leafs de Toronto vers une brillante victoire de 7-0 sur les Red Wings de Detroit, hier soir. A la suite de ce triomphe, les Leafs se sont hissés au 2e rang de la section Est ex aequo avec le Canadien de Montréal et les Sabres de Buffalo.

Turnbull a compté le premier but de sa carrière chez les professionnels, tandis que Ellis, blessé en début de saison, a réussi ses deux premiers filets de la campagne.

Le gardien Ed Johnston a repoussé 26 tirs adverses alors qu'il a enregistré son premier blanchissage de la saison.

Quant aux Wings, ils en étaient à un 7e revers en 10 rencontres.



Le suédois Borje Salming (21), des Maple Leafs de Toronto, met Brent Hughes en échec puis laisse sa victime en plan afin de se mêler à l'action. Les Leafs ont défait les Red Wings de Detroit 7-0, hier soir. (Téléphoto PC)

1ère période
Aucun but.
Punitions: Glennie T 12:23, Stewart D 15:05, D au banc servi par Delvecchio 18:57, Neely T, Mellor D majeures, G. Bergman D inconnue de match 20:00.

2ème période	
1-TORONTO, Turnbull (1)	0:14
Salming, McKenney	0:14
2-TORONTO, Ellis (1)	0:54
Ullman, Henderson	0:54
3-TORONTO, Ellis (2)	5:54
Salming, Turnbull	5:54
4-TORONTO, Slack (1)	13:16
Dupres, Keon	13:16
5-TORONTO, McKenney (3)	13:28
Punitions: Monahan T 7:06, Hughes D 11:48, Stewart D 15:15.	

3ème période
6-TORONTO, Slack (2) 7:11 || McKenney, Kehoe | 7:11 |
| 7-TORONTO, Monahan (1) | 15:33 |
| Punitions: Glennie T 2:42, Hammett T 11:40. | |

Lancers par
Detroit 6 9 11 - 26
Toronto 15 17 13 - 45
Gardiens: Grants Richardson (D); Johnston (T).
A - 18,485.

Aeros 6, Saints 1

1ère période
1-HOUSTON, Grierson (1) 0:31 || Schella | 0:31 |
2-MINNESOTA, Paradise (1)	11:15
3-HOUSTON, Lund (4)	13:42
Punitions: Smith T 12:39, Popiel H 14:14, Howe H, Curran M 19:39, Taylor H 19:58.	

Cougars 4, Jets 1

CHICAGO (PA) — Joe Hardy a compté ses 3e et 4e buts de la saison, menant les Cou-

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est	pts	bl	pun.
BOSTON	9	3	1
MONTREAL	9	3	1
BUFFALO	9	3	1
VANCOUVER	10	5	2
RANGERS	8	3	1
ISLANDERS	9	1	1
DETROIT	10	2	1

Section Ouest
PHILADELPHIE 9 6 3 0 27 13 12
ATLANTA 14 9 3 1 20 20 9
CHICAGO 8 2 2 4 20 15 8
PITTSBURGH 8 4 4 0 26 35 8
CALIFORNIE 8 3 5 0 20 32 6
ST. LOUIS 7 3 3 2 19 6
LOS ANGELES 8 2 4 2 21 27 6
MINNESOTA 10 0 6 2 24 32 6

Hier soir
Toronto 7, Detroit 0
Houston 12, Trons-Rivières 2
Laval 7, Shawinigan 6

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est	pts	bl	pun.
N-ANGLETERRE	11	3	1
QUEBEC	10	6	0
CHICAGO	8	2	1
CHICAGO	10	5	1
TORONTO	12	2	1
NEW YORK	10	2	1

Section Ouest
EDMONTON 7 6 1 0 33 19 12
WINDSOR 9 4 4 1 27 29 9
WINDSOR 9 4 4 1 30 29 9
HOUSTON 8 3 1 29 20 9
VANCOUVER 10 3 7 0 32 46 6
LOS ANGELES 9 3 6 0 19 6

Hier soir
Chicago 4, Winnipeg 1
Houston 6, Minnesota 1
Quebec 3, Los Angeles, 11h30

Ce soir
Winnipeg 4, Cleveland
Winnipeg 4, Vancouver

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est	pts	bl	pun.
OTTAWA	13	7	5
MONTREAL	13	7	5
HAMILTON	13	6	2

Section Ouest
SASKATCHEWAN 15 10 5 0 374 265 2
EDMONTON 15 8 5 2 301 269 18
CALGARY 15 6 9 0 207 353 12
COLUMBIE-BR 15 4 9 2 246 321 10
WINNIPEG 15 4 10 1 254 297 4

Samedi prochain

Winnipeg à Toronto
Calgary à Columbie-BR

Dimanche prochain

Montréal à Hamilton
Saskatchewan à Edmonton

LES COMPTES

Section Est	pts	bl	pun.
Organ, Ottawa	0	25	31
Sunter, Houston	0	29	20
Andrusvyn, Toronto	0	24	16
Sweet, Montréal	0	28	17
Rodgers, Montréal	7	0	0
Symons, Toronto	7	0	0
Hemley, Houston	7	0	0

Section Ouest

pts	bl	pun.	
Cutler, Edmonton	0	25	30
Abendschan, Saskatchewan	0	36	21
Robinson, Calgary	0	18	19
Reed, Saskatchewan	13	0	0
McGowan, Edmonton	9	0	0
Nason, Columbie-BR	9	0	0
McKee, Winnipeg	0	11	10
Jonas, Winnipeg	2	12	8
Campara, Saskatchewan	0	0	0
MacKilian, C.B.	0	6	12

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Ouest	pts	bl	pun.
CORNWALL	15	12	3
NEW HAVEN	10	6	4
LAVAL	11	6	4
SHERBROOKE	13	6	7
HULL	12	9	0
DRUMMONDVILLE	15	3	2

Le revenu agricole a augmenté de 19.8%

QUÉBEC (PC) — La conjoncture agricole mondiale a été bonne en 1972 et les revenus agricoles ont progressé dans leur ensemble. Au Canada, les revenus en espèces, provenant de la vente des produits agricoles, se sont établis à un niveau encore jamais atteint de \$5.3 milliards. Au Québec, par contre, la situation a été moins favorable pour l'agriculture à cause, notamment, des mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu durant l'été 1972.

C'est ce qui ressort du premier bilan de l'économie agricole que vient de publier le Service des études économiques du ministère québécois de l'Agriculture.

Après avoir situé l'agriculture québécoise dans son environnement international, national et provincial, ce document de 76 pages traite d'une façon plus élaborée du revenu et de la production agricole, des prix, de la productivité et de l'emploi.

Selon cette étude, le revenu brut agricole s'est chiffré par \$841,750,000, en 1972 au Québec, soit une augmentation de 11.8 pour cent par rapport à 1971.

C'est au niveau de la production animale, qui comprend la production laitière, le cheptel et la production des

volailles, que l'augmentation a été la plus considérable, 12.5 pour cent comparative-ment à l'année précédente.

Quant à la production végétale elle n'a augmenté que de 3.9 pour cent en raison, d'une part, des mauvaises conditions climatiques qui ont compromis de nombreuses récoltes et réduit les disponibilités en céréales fourragères et, d'autre part, de la nette amélioration du prix du bétail.

Le revenu net total a augmenté de 19.8 pour cent tandis que les frais d'exploitation se sont accrus de 6.6 pour cent, ce qui est considéré comme raisonnable compte tenu de la hausse du coût de la vie et du prix des aliments du bétail.

Selon les auteurs de cette étude, tout indique que la conjoncture économique mondiale sera aussi favorable pour l'année 1973.

La demande des produits agricoles devrait demeurer ferme, permettant un accroissement des productions et des revenus bruts. Au niveau du Québec, ils soulignent que les productions animales intégrées aux productions végétales doivent être développées pour pallier à la forte augmentation du prix des aliments pour le bétail.

Le rhume fait des siennes dans l'Antarctique

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande (Reuter) — Un spécialiste américain de la recherche médicale s'apprête à s'en-voier pour le Pôle Sud pour y enquêter sur une maladie qui commence à poser pas mal de problèmes dans l'Antarctique: le rhume.

Les savants qui vivent isolés dans les stations de recherche du continent antarctique risquent très facilement d'attraper un rhume transmis par des arrivants porteurs de germes qui pénètrent dans leur envi-

ronnement aseptisé par le froid.

Le Dr Harold Muchmore, du Centre de recherche médicale de l'Oklahoma, a déclaré à Christchurch que ce phénomène laisse penser que "les hommes vivants dans l'isolement perdent beaucoup de leur immunité naturelle".

Le Dr Muchmore estime que ce phénomène peut également s'appliquer à d'autres types d'isollements artificiels, tels que les vols spatiaux prolongés.

SURINTENDANT DE DISTRICT

Importante Compagnie de Pâtes et Papiers requiert les services d'un:

Surintendant de District possédant de l'expérience dans l'exploitation forestière. La position se situe au niveau du district et consiste à planifier, surveiller et coordonner la production du bois, préparer des budgets, contrôler des coûts, la construction des chemins et autres améliorations essentielles aux opérations forestières de plusieurs camps. Le candidat est, de préférence, un ingénieur forestier avec expérience en exploitation forestière.

Avantageuses conditions de travail, de salaire et de bénéfices marginaux.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
Service des Opérations Forestières,
Québec North Shore Paper Company,
Baie Comeau, Sag. P.Q.
G4Z 1K6

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE REQUIERT LES SERVICES D'UN (1)

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE à demi temps

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de l'enseignement élémentaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bacc. spécialisé en Orthopédagogie ou en enseignement (enfance inadaptée).
Cinq (5) ans d'expérience à l'élémentaire.

TRAITEMENT:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au plus tard, le vendredi 9 novembre 1973 à 1 heure de l'après-midi.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE
697 St-Sacrement
Terrebonne, P.Q.

ATT: Monsieur Léopold Larouche
Agent de la Gestion du Personnel

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE REQUIERT LES SERVICES D'UN (1)

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE À PLEIN TEMPS

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de l'Enseignement Élémentaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bacc. spécialisé en enseignement élémentaire, option français.
Cinq (5) ans d'expérience à l'élémentaire.
Études au niveau du 2e cycle peuvent compenser pour une partie de l'expérience.

TRAITEMENT:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au plus tard, le vendredi 9 novembre 1973, à 1 heure de l'après-midi.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE
697 ST-SACREMENT
TERREBONNE, P.Q.

Att: Monsieur Léopold Larouche
Agent de la Gestion du Personnel

Carrières et Professions



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE Traitement jusqu'à \$12,842 (En négociation) Plus prime de nordicité

Ministère de l'énergie, des Mines et des Ressources
Yellowknife T.N.O.

FONCTIONS: Aider à l'exploitation, à l'entretien et à la mise au point d'appareils sismiques à Yellowknife. Les fonctions comprennent le dépannage, la réparation et l'entretien d'appareils sismiques complexes d'enregistrement analogique et numérique, y compris un ordinateur PDP11/45; aider à la conception, à l'assemblage, à l'essai et à l'exploitation de nouveaux instruments et de nouvelles installations.

QUALITÉS REQUISES: Un cours à plein temps en électronique donné par un institut de technologie reconnu, des cours sur le matériel commandités par l'industrie, de nombreuses années d'expérience théorique et pratique des systèmes électroniques-numériques ainsi qu'une connaissance des techniques les plus perfectionnées relatives aux appareils. La connaissance de l'anglais est essentielle.

S'il y a d'autres postes analogues à combler, au même niveau de traitement ou non, on pourra faire appel aux candidats du présent concours.

Faire parvenir à l'adresse suivante et avant le 10 novembre 1973 le formulaire de demande d'emploi PSC 367-401, qu'on peut se procurer dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'œuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique (y joindre un curriculum vitae) aux:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez rappeler le numéro de référence 73-218-38 dans toute correspondance ultérieure. Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent à la nomination dans le cadre de ce concours.

Le Centre de Services Sociaux Yamaska requiert les services d'un

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

Poste:

Praticien en milieu scolaire.

Endroit:

Cowansville (Commission Scolaire Davignon)

Fonction:

Interventions sociales personnelles (individuelles ou de groupes) et collectives.

Qualifications:

— Baccalauréat ou maîtrise en service social (intervention personnelle).
— Capacité de travail en équipe.
— Stabilité et leadership sont aussi requis.

Conditions de travail:

Selon la convention collective des agences de service social.

Communiquer avec

M. Marcel Gemme
Directeur du service social scolaire
Centre de Services Sociaux Yamaska Inc.
80, rue Court
C.P. 534
Granby, Qué.

Commission Scolaire Régionale Salaberry

Le Service de l'Éducation des Adultes requiert les services d'un

Responsable pédagogique pour l'expérimentation d'un programme pour la formation d'infirmier(ère) auxiliaire (reconversion des aides infirmiers(ères)).

Attributions:

Sous la responsabilité du directeur de centre, le responsable assumera la supervision de l'expérimentation du point de vue pédagogique.

Conditions d'admissibilité:

— Être, au moins, un(e) infirmier(e) autorisé(e) avec un minimum d'une année d'expérience pertinente.
— Avoir des aptitudes pour animer un groupe et pour superviser l'opération d'expérimentation.
— Il est souhaitable que le candidat ou la candidate ait une expérience d'enseignement.
— Travail à plein temps le jour.

Durée de l'engagement: 57 semaines.

Entrée en fonction: 3 décembre 1973.

Traitement: \$238 semaine.

Votre demande ainsi que votre curriculum vitae doivent nous parvenir avant le 9 novembre 1973 à 5h. p.m. au:

Directeur du personnel
M. Jean Faillé
47, rue Perreault
Valleyfield, Qué.
Tél.: 514-371-2000

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

INSTITUTION:

Centre hospitalier spécialisé - soins de courte durée.

EXIGENCE:

Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la Loi médicale.

FONCTIONS:

Le directeur des services professionnels doit, sous l'autorité du directeur général et selon l'article 81 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux:

a) coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement;
b) vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

Il doit également exercer les activités et fonctions déterminées par le Règlement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

SALAIRE:

Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE
a/s Le Directeur général
650 - 1^{re} avenue
Lachine, P.Q.
H8S 3N5

Date limite: 10 novembre 1973.

AGENT DE COMMUNICATION

FONCTIONS:

— Préparer un programme de sensibilisation et d'initiation à l'information et à la communication interne à l'intention des cadres de l'entreprise.

— Élaborer des programmes susceptibles de favoriser la communication à l'intérieur des directions générales, des directions-conseils et des directions régionales, ainsi qu'entre chacune de ces directions.

— Effectuer les recherches et préparer la documentation d'appoint en vue de la réalisation de ces programmes à l'intention des cadres.

— Animer, au besoin, ces programmes d'information. Animer les journées d'accueil à l'intention des nouveaux employés et des stagiaires.

EXIGENCES:

— Posséder un baccalauréat en psychologie et/ou en sociologie, ou l'équivalent.
— Être capable de parler en public avec aisance.
— Posséder deux (2) ou quatre (4) ans d'expérience en animation et être en mesure de fournir des références solides en la matière.

LIEU DE TRAVAIL:

Montréal.

NOTE:

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae aussi complet que possible à:

Case 2120, Le Devoir, Montréal

au plus tard le 12 novembre 1973.

AVOCATS BILINGUES

possédant expérience à un niveau supérieur dans l'administration du personnel, sont invités à poser leur candidature, laquelle sera traitée avec la plus grande discrétion, au poste nouvellement créé de:

ADJOINT AU PRÉSIDENT

au sein d'une société dynamique, hautement décentralisée et diversifiée, dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les \$100 millions.

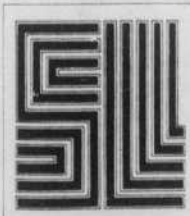
En plus de développer la politique de la compagnie dans le domaine de l'administration du personnel, le candidat travaillera en collaboration étroite avec le président et les cadres supérieurs de cette société dans diverses situations faisant appel à sa formation juridique et à son expérience dans le domaine des affaires.

Salaire initial: \$30 - 40,000 par an

Endroit: Montréal

GORDON BRYSON & COMPAGNIE LTÉE

Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256



c.e.g.e.p. de saint-laurent

Poste ouvert

TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT Service de l'équipement

Attributions:

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, le technicien en aménagement participera à la mise au point d'un plan directeur d'aménagement.

Il devra faire l'étude des services, analyser les besoins des différents services en matière d'aménagement, faire le relevé des locaux, vérifier les implantations existantes.

Il aura à traduire sous forme de plan les besoins des différents services. Il pourra être appelé à préparer des devis sommaires d'aménagement.

Qualifications requises:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation en architecture ou posséder une attestation d'études équivalente et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience.

Salaire:

De \$7,524 à \$10,717 selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae avant 17h, mardi le 6 novembre 1973 comme suit:

Cégep de St-Laurent
Technicien en aménagement
652, boul. Ste-Croix
Montréal, Qué.
H4L 3X7

RELATIONS PUBLIQUES

Notre maison est la plus importante société de relations publiques et de promotion publicitaire au Québec. Elle connaît présentement, de même que le groupe auquel elle est rattachée, une expansion exceptionnelle.

Nous sommes à la recherche de personnes pour occuper, à court et à moyen terme, des postes de "chargés de relations publiques".

Le lieu de travail est présentement le Vieux Montréal mais dès janvier 74, nous occuperons de nouveaux locaux au centre-ville.

Nos clients ont des activités sur le marché local, national et international.

Les titulaires relèveront d'un chef de groupe qui répond directement au directeur général.

Les titulaires sont responsables de la conception et de la mise en application de plans de relations publiques et de stratégies de communication. Ils disposeront de

services d'appui et de services techniques. Les titulaires sont également responsables de l'administration de leurs budgets.

Les candidats doivent posséder les qualifications suivantes:

- Une bonne expérience des relations publiques et une bonne connaissance de ce milieu;
- quelques années de pratique de la profession;
- la maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais.

Les offres de service seront traitées confidentiellement. Toute candidature recevra une réponse immédiate et des rencontres pourront être fixées dans les plus brefs délais.

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae à:

J.P. LECLERC,
Adjoint Administratif,
COMMUNICOM INC.,
351, Place Royale,
Montréal.

T'ES COMPÉTENT EN...

- Mécanique
- Soudure
- Dessin
- Métal en feuilles...

Plusieurs postes de professeurs sont disponibles dès maintenant.

— Envisager une nouvelle carrière dans un milieu jeune et dynamique? POURQUOI PAS...

T'ES INTÉRESSÉ...

Les Services du Personnel
La Commission Scolaire Régionale du Golfe
30, rue Comeau
Sept-Îles
G4R 1J4
Téléphone: 418-968-9901

INGÉNIERIE - SYSTÈMES FONCTIONNELS

Le Groupe des Projets Électronucléaires offre des emplois d'ingénieurs de systèmes fonctionnels à des candidats ayant une bonne expérience dans la conception, le développement et l'implantation des systèmes et dans la préparation de contrats.

Conception de systèmes fonctionnels:

Conception des systèmes de caloportage, de modérateur et de systèmes fonctionnels auxiliaires, comprenant les fonctions spécifiques suivantes:

- la préparation des descriptions de conception;
- les calculs hydrauliques y compris l'analyse du réseau d'écoulement;
- les calculs du transfert de chaleur pour l'équipement échangeur de chaleur;
- la programmation d'ordinateur pour le développement des solutions des problèmes concernant les systèmes fonctionnels;
- les calculs du bilan thermique;
- la mise en service des systèmes fonctionnels.

(Référence: PP-73000)

Conception/Approvisionnement d'équipement:

- la préparation des données techniques d'appareillage fonctionnel tel que pompes, robinets, réservoirs, etc., avec mention spéciale des conditions techniques requises et des prescriptions du code ASME relatives à l'inspection;
- l'examen des documents de soumission et les recommandations pour l'adjudication du contrat;
- la préparation du contrat en ce qui concerne les aspects techniques, le calendrier des travaux et les frais y compris l'examen des caractéristiques mécaniques de la conception et l'approbation des dessins et procédés du fabricant;
- l'établissement et la participation à des programmes de développement pour l'amélioration de la conception de l'équipement et des matériaux;
- la compétence dans la conception d'appareillage fonctionnel;
- l'investigation des problèmes d'exploitation.

(Référence: PP-7368-70)

Tuyauterie:

Les fonctions comprennent des aspects de travail nécessitant une bonne connaissance des pratiques canadiennes en ce qui concerne les matériaux, les codes de tuyauterie et de récipients sous pression, l'analyse des contraintes et le langage d'ordinateur qui s'y rapporte, la conception de systèmes de tuyauterie, la sélection de matériaux, les techniques de fabrication, l'établissement des données techniques et des rapports.

(Référence: PP-7312)

Les candidats devront être membres ou éligibles à devenir membres d'une association d'ingénieurs provinciale. Ils devront être capables d'établir le calendrier des travaux de façon à respecter les prévisions de temps et les estimations des frais. De bonnes connaissances du Chapitre III du Code ASME seront à l'avantage du candidat.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae comprenant les détails complets de formation et d'expérience ainsi que votre demande de salaire à l'adresse suivante:



Service de l'embauchage

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE
Groupe Électronucléaire, Sheridan Park, Ontario

Au lendemain de la vague libérale

Le monde des affaires fait montre d'optimisme et de prudence

Ce serait une erreur sérieuse pour la communauté anglophone des affaires de croire que la défaite relative du Parti québécois signifie la fin du nationalisme au Québec. Les griefs véhiculés par ce courant politique ne sont pas pour autant disparus par le raz de marée libéral hier. Il faut au contraire poursuivre l'effort de redressement qui s'impose dans ce domaine. Telle a été la déclaration que nous a faite M. Charles Perreault, président du Conseil du patronat du Québec, au lendemain de la victoire libérale de lundi.

Selon lui, personne ne s'attendait à un tel raz de marée libéral et les résultats démontrent "un très large appui des politiques de M. Bourassa" à un moment où le Parti québécois a mis toutes ses énergies dans la campagne. Le premier ministre a remporté la victoire en dépit de sa confrontation avec les leaders syndicaux et malgré le fait qu'il a dû faire face à de nombreuses situations de

grève, a poursuivi M. Perreault dont l'organisme représente plus d'une centaine d'associations d'affaires au Québec.

Dans les milieux d'affaires, le doute ne peut subsister dans l'esprit des gens quant à la signification de la victoire libérale. Un porte-parole d'une institution bancaire nous a déclaré que M. Bourassa s'est vu accorder un "mandat précis" pour la poursuite de son programme d'action économique au Québec.

De son côté, M. Guy Desmarais, président de la maison de courtage montrealaise Geoffroy, Robert, Gélinais Ltee, a déclaré qu'il aurait préféré voir le Parti québécois faire élire une vingtaine de députés à l'Assemblée nationale.

"Le manque d'opposition posera une plus grande responsabilité sur les épaules de M. Bourassa", a-t-il dit.

M. Desmarais a ajouté que le résultat des élections bénéficiera au monde des investissements du fait d'une confiance renouvelée dans le climat économique de

la province.

Le Parti québécois était défait parce que le projet de budget qu'il a présenté "a eu un effet très négatif... il a été présenté du point de vue le plus optimiste", estime M. Desmarais qui a ajouté que la proposition du PQ relative à la création d'une monnaie québécoise a été un autre facteur négatif du programme péquiste.

Le PQ a présenté clairement l'option de l'indépendance, a poursuivi M. Desmarais, mais il était difficile de comprendre les positions du PQ quant aux modalités d'une telle séparation.

Pour sa part, M. Gérard Filion, président de Marine Industries Ltée, a déclaré que la population québécoise a fait montre d'un esprit plus conservateur qu'on aurait pu s'y attendre et qu'elle a préféré se tourner vers la stabilité sociale et la croissance économique.

La conjoncture économique généralement favorable dont jouissent présentement les États-Unis et le Canada a con-

tribué à la victoire libérale, a ajouté M. Filion qui estime d'autre part que les toutes prochaines années verront l'Union nationale et le Parti créditiste tenter de se fusionner à la suite de leur défaite d'hier.

Quant au président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, M. Michel Bélanger, il estime que le scrutin a confirmé la satisfaction des Québécois face aux politiques économiques du gouvernement Bourassa.

"Les gens ont montré qu'ils préfèrent la croissance et le développement économique", a-t-il dit.

Pour le directeur de la Chambre de Commerce, M. Roger Carbonneau, le résultat des élections indique un choix clair entre la Confédération et l'autonomie du Québec.

"Mais ce qui me frappe, en regardant les résultats des élections, c'est l'absence d'opposition", a dit M. Carbonneau.

"Ces résultats signifient probablement que les corps intermédiaires, comme la Chambre de Commerce, auront désormais un plus grand rôle à jouer dans la province."

"Les partis d'opposition ne semblent pas être en mesure de jouer un rôle d'opposition, ce qui signifie que des organismes comme le nôtre devront être sur leurs gardes, pour s'assurer que divers intérêts ne sont pas négligés", a ajouté M. Carbonneau.

Un porte-parole de l'Association des manufacturiers du Canada, M. Gerald Brook, a déclaré que le résultat des élections dénotait une affirmation du fédéralisme et que c'était là la source d'une confiance supplémentaire pour les milieux d'affaires.

"La plupart des manufacturiers s'inquiètent au sujet de leur marché, et le marché canadien est bien assez petit déjà. Mais nous avons maintenant une certaine assurance quant à l'avenir du marché canadien", a-t-il dit.

M. Brook a également exprimé le regret de ne pas voir certaines figures politiques en mesure de s'engager à l'Assemblée nationale. M. Jacques Parizeau, le porte-parole du PQ pour les questions d'économie, "aurait été utile en Chambre, utile en ce qu'il aurait apporté une bonne opposition", a ajouté M. Brook.

"C'est un signal d'alerte pour l'ouverture d'un débat en profondeur sur la réforme de la constitution canadienne", de commenter M. Claude Aubin, président de la Chambre de commerce de la province de Québec. L'importance du vote péquiste devrait inciter les milieux politiques du Québec à une réflexion sur une ligne d'action commune qui regrouperait les corps intermédiaires sensibilisés au problème constitutionnel du Québec.

Selon M. Aubin, le climat social de-

vient, par la victoire libérale, très rassurant pour les investisseurs étrangers. Il souhaite toutefois que les Québécois en profitent avant les autres... Pour sa part, M. Jean-Paul Létourneau, vice-président du même organisme, s'est dit agréablement surpris du balayage libéral quoiqu'il demeure songeur quant à la signification politique d'une opposition qui recueille 45% du vote et un maigre 9% des sièges.

Il avoue son étonnement devant la tour-

nure qu'a prise la campagne électorale lorsque les deux principaux partis en présence se sont lancés dans "l'éducation économique" de l'électorat. "Une chose, qui selon lui, ne s'était jamais vue dans les annales du Québec".

En dernier lieu, il nous fait remarquer que tous les partis en présence avaient recruté des candidats qui laissaient voir un passé "chambriste" au cours de leur carrière professionnelle.

Redressement du dollar

LONDRES (AFP) — Le redressement rapide du dollar enregistré depuis vendredi sur les marchés des changes est imputé en partie, dans les milieux cambistes londoniens, à des achats de cette monnaie pour le compte de pays arabes en vue du règlement des récentes livraisons d'armes soviétiques. D'après ces milieux, l'URSS exigerait le "prompt" paiement de ces fournitures, qui s'effectue en dollars. Les francs suisses seraient vendus pour achats des dollars, ce qui expliquerait, d'après ces milieux,

l'affaiblissement de la monnaie suisse qui jusqu'à présent a le plus souffert du redressement du dollar.

Ces achats ont eu, explique-t-on, un impact psychologique d'autant plus important que, d'une part, les milieux financiers s'attendaient à des ventes arabes de dollars à la suite des menaces de sanctions envers les États-Unis et que, d'autre part, ils ont coïncidé avec le redressement spectaculaire de la balance commerciale américaine en septembre.

En outre, dit-on le regain de popularité du dollar reflète le fait que cette monnaie avait baissé excessivement au cours des derniers mois, et aussi la crainte que la réduction des exportations arabes de pétrole ne nuise beaucoup plus aux économies des pays européens et du Japon qu'à celle des États-Unis, étant donné que les importations américaines de pétrole ne représentent qu'une petite fraction des besoins de ce pays.

Fleetwood

Fleetwood Corporation, manufacturier canadien de produits stéréophoniques et de télévisions de marque Fleetwood et Sylvania a annoncé le règlement de la grève mettant en cause quelque 350 employés d'usine, d'entrepôts et de service qui étaient en grève depuis le 16 juillet 1973.

Le règlement a amené des augmentations de salaires de 26% pour une période de trois ans, des améliorations dans les vacances, l'assurance de la compagnie et les autres bénéfices marginaux. Cette augmentation de salaires place les employés à salaire horaire de Fleetwood parmi les mieux payés de cette industrie.

Fleetwood Corporation, ayant ses bureaux-chef à Montréal et des branches, des facilités d'entrepôt et de service à travers le Canada, est membre du groupe de compagnies de G.T. & E. Sylvania.

Trizec acquiert une société américaine

Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Tristar Developments, Inc. ("Tristar"), Trizec Corporation Ltd a fait l'acquisition de 473-350 actions ordinaires de Mobile Home Communities, Inc. ("MHC") au prix net de \$11.75 l'action, et de 65,840 "warrants" de MHC au prix net de \$1.75 le warrant.

Ces achats d'actions, ajoutés aux 100,000 actions ordinaires de MHC déjà détenues par Tristar, font que Trizec possède maintenant par l'intermédiaire de Tristar plus de 50 pour cent des actions ordinaires en circulation de MHC.

Trizec Corporation, dont le siège social est à Montréal, est l'une des plus importantes sociétés immobilières à fonds publics en Amérique du Nord. Mobile Home Communities est une compagnie immobilière de Denver qui possède des actifs de 848 millions répartis dans 34 parcs de maisons mobiles un peu partout aux États-Unis.

Trizec a aussi annoncé que Tristar a l'intention de soumettre une offre publique en vue d'acquiescer 100% des actions ordinaires en circulation de MHC que Tristar ne détient pas déjà, à un prix net de \$11.75 l'action, et 100% des "warrants" de MHC, que Tristar ne détient pas déjà, à un prix net de \$1.75 le warrant.

Tristar a déposé à la Commission des valeurs et du change des États-Unis les renseignements exigés par la Securities Exchange Act de 1934 relative-

vement à l'offre projetée et elle prévoit que les envois aux détenteurs de warrants et d'actions ordinaires de MHC commenceront le vendredi 2 novembre 1973.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Le Crédit Foncier Franco-Canadien annonce pour les neuf premiers mois de 1973 un bénéfice net d'exploitation consolidé de \$4,310,000, soit \$5.01 par action.

Le total du bilan consolidé est passé de \$415.4 millions au 31 décembre 1972 à \$481 millions au 30 septembre 1973. Les prêts hypothécaires se sont accrus de \$351.3 millions à \$416.3 millions. La dette totale s'élève à \$404.7 millions contre \$343.7 millions au 31 décembre 1972.

Jusqu'en 1972, les états intermédiaires étaient établis au 15 de chaque mois et sur une base non consolidée; il est donc impossible de donner pour la période correspondante de l'an dernier un chiffre comparable à celui de cette année; toutefois, les résultats coïncident assez exactement avec les prévisions établies.

La demande pour les prêts hypothécaires demeure soutenue et il semble qu'on assiste, en ce moment, à un ralentissement dans la tendance à la hausse des taux d'emprunt qui s'était manifestée depuis la fin du premier tri-

mestre de 1973.

Au cours du dernier trimestre, la société a vendu une filiale immobilière. Les Entreprises Cunial Ltée., dont elle était propriétaire à 100%.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, elle a pris deux participations majoritaires dans deux nouvelles sociétés immobilières, l'une créée en Colombie-Britannique et l'autre en Alberta.

Domtar

La société Domtar Limitée annonce aujourd'hui un bénéfice net de \$24.4 millions pour la période de 9 mois qui s'est terminée le 30 septembre 1973, soit \$1.61 par action ordinaire par comparaison à \$12 millions soit 78 cents par action pour la même période de l'an dernier. Les ventes et autres revenus ont atteint \$471.3 millions là encore par comparaison à \$416.2 millions pour les neuf premiers mois de 1972.

L'autofinancement global pour les neuf premiers mois de 1973 a atteint \$49.2 millions alors qu'il n'était que de \$37 millions pour la même période de l'an passé.

Le bénéfice net du trimestre terminé le 30 septembre 1973 a été de \$9.2 millions soit 60 cents par action ordinaire pour un total de ventes et autres revenus de \$163.4 millions. Pour la même période de l'année dernière, le bénéfice net avait été de \$4.3 millions soit 28 cents par action tandis que les ventes et autres revenus totalisaient \$141.5 millions.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PRENEZ AVIS que la compagnie DRIVEWAY SERVICES LTD. demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Cooperatives, la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 26 octobre 1973.

ROBERT V. BARBER
Président

DUVAL LUMBER INC.
Avis est par les présentes donné que "Duval Lumber Inc." demandera au ministre des Institutions Financières, Compagnies et Cooperatives la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 24 octobre 1973.

Les procureurs de la compagnie:
GUY, VAILLANCOURT, BERTRAND, BOURGEOIS & LAURENT.

Succèsion de DUCHESNE, Roland. En son vivant de 420, boul. Pie IX, Montréal, Qué. a délégué le 5 mai 1972. Le sous-gendre donne que sous l'empire de la Loi de la curatelle publique (Chapitre 81 des lois du Québec 1971), il est administrateur d'office à cette succession, et qu'il renoncera, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec,
810, boul. St-Laurent,
Montréal 354, Qué. H2N 1N6

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03199-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03198-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03197-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03196-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03195-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03194-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

AVIS est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 16 octobre 1973 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à The Tempus Time Division of THE STOCK CO. INC. a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Montréal le 24 octobre 1973 sous le numéro 2469818.

AVIS est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 25 octobre 1973 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES CARTONNIERS STEECO INC. a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Montréal le 24 octobre 1973 sous le numéro 2469819.

MODIFICATION DE PERMIS (Courtier)
La partie requérante (Smith Transport Company, Limited, 10755 Chemin Côte de Liesse, Dorval, 700, Québec) demande le permis de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisée par les clauses G.J.Q. de permis 650-V, en utilisant le service de remorquage de H. Wills, 2071 rue Parker, Halifax, N.E.

AVIS est par la présente donné que la Compagnie Berwick Investment Corp. s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Cooperatives de Québec, pour lui demander la permission d'abandonner sa charte, en vertu de la section de la Loi des Compagnies de Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03193-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03192-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03191-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03190-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03189-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03188-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL RE: DIRECT MOTOR EXPRESS (QUEBEC) LIMITED
La demande de transfert est présentée (QUEBEC) LIMITED, demande l'autorisation d'utiliser les clauses c) et d) du permis 1378-V de LAJOIE TRANSPORT INC. La demande de transfert est présentée devant la Commission des Transports de Québec. Les clauses c) et d) du permis 1378-V de LAJOIE TRANSPORT INC. La demande de transfert est présentée devant la Commission des Transports de Québec. Les clauses c) et d) du permis 1378-V de LAJOIE TRANSPORT INC.

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que DESIRE ROUSSEL - 4724, rue Boyer - Montréal 404, Québec demande un permis à la Commission des Transports du Québec, afin de pouvoir tirer les remorques de BRAZEAL TRANSPORT INC. - permis 670-V - Laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: BENOIT GROLEAU, Procureur du requérant.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03187-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03186-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03185-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03184-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03183-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de Maisonneuve
Montréal 122, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-03182-73

ELIZABETH HANEY Requetant (e)

FERNAND LEJOUR Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intime FERNAND LEJOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 octobre 1973

REGISTRARE (S) JACQUES PERRON

Me Jacqueline Prescott
800 est. de

La clé de toute une gamme de services bancaires pour seulement \$2⁵⁰ par mois.



**Cette carte vous identifie
comme titulaire
d'un compte clé Commerce
et vous permet d'encaisser,
sur simple présentation,
un chèque personnel
à toute succursale
Commerce et d'y bénéficier
de tout autre service
bancaire dont vous pouvez
avoir besoin.**

Le compte clé Commerce est une conception tout à fait nouvelle en matière d'opérations bancaires. Il s'agit d'un ensemble complet de services bancaires, que vous pouvez utiliser aussi bien à la succursale de votre voisinage qu'à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada. C'est la seule banque qui possède autant de succursales au Canada.

Nous tenons en somme à ce que vous vous sentiez chez vous dans chacune de nos succursales. Le compte clé Commerce est à la fois avantageux et pratique. Il supprime les frais de service distincts sur chaque genre d'opération et il ne vous coûte qu'un montant fixe de \$2.50 par mois.

En voici les avantages

La carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce vous permet d'encaisser, sur présentation, un chèque personnel jusqu'à concurrence de \$100 à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada (elle vous donne également droit à tous les autres services que comporte le compte clé Commerce).

Chèques personnalisés Commerce

Vous avez le choix d'employer, sans frais additionnels, les chèques illustrés de paysages canadiens ou les chèques "Prestige", qui portent vos nom et adresse ainsi que votre numéro de téléphone.

La carte Chargex Commerce

Vous permet de faire des achats dans plus d'un million d'établissements affichant l'emblème bleu, blanc et or, au Canada et un peu partout dans le monde.

Protection contre les découverts

Si vous venez à rédiger des chèques sans provision suffisante, ceux-ci seront automatiquement couverts par des avances consenties à même votre compte Chargex Commerce, jusqu'à concurrence de la limite de crédit que vous procure ce compte.

Aucune limite quant au nombre des chèques émis

Votre compte clé Commerce comporte, entre autres, l'utilisation d'un compte de chèques qui vous permet d'émettre autant de chèques que vous désirez, sans avoir à payer les frais de service habituels. Vous recevez un relevé de compte mensuel avec vos chèques payés.

Prêts personnels

Comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous avez droit à des taux d'intérêt préférentiels sur la plupart des prêts personnels Commerce.

Aucune limite quant au nombre de chèques de voyage à acheter

Grâce à la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous pouvez acheter des chèques de voyage, en n'importe quelle devise dans toute succursale Commerce, sans avoir à payer la commission habituelle.

Distributeurs "Argent comptant 24 heures"

Un certain nombre de succursales Commerce à Toronto, Montréal et Vancouver, sont dotées de distributeurs automatiques d'argent fonctionnant 24 heures sur 24. En tant que titulaire d'un compte clé Commerce, vous n'avez pas à payer de frais supplémentaires pour ce service.

Plan d'épargne automatique

Un fois que vous aurez déterminé le montant d'argent que vous désirez mettre de côté, vous pourrez le faire virer automatiquement de votre compte de chèques au plan d'épargne de votre choix.

Mandats

Vous pouvez acheter, sans frais supplémentaires, des mandats en n'importe quelle devise. Il vous suffit de présenter la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce.

Paiement des factures des services publics

Grâce à votre carte "Compte clé Commerce", vous pouvez acquitter, par l'entremise de la Banque, vos factures des services publics, sans paiement des frais de service habituels.

Service "Dépôts 24 heures"

Vous pourrez effectuer des dépôts à la Banque ou y acquitter des factures, soit par la poste, soit en utilisant notre service "Dépôts 24 heures", et ce, sans aucuns frais de service.

Virements

Vous pouvez effectuer des dépôts à n'importe quelle succursale Commerce et en faire virer le montant par la poste à votre compte dans une autre succursale, sans payer des frais de service.

Comptes conjoints

Si vous êtes deux à vous servir conjointement d'un même compte de chèques et que vous avez ensemble un compte clé Commerce, vous avez tous deux droit, moyennant un paiement unique de \$2.50 par mois, à une carte "Compte clé" chacun, et à tous les avantages qui s'y rattachent.

Voulez-vous en savoir davantage?

Pour plus d'information au sujet du compte clé Commerce, rendez-vous à la succursale Commerce la plus près de chez vous.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**